

Université de Rouen
Département des Sciences du langage et de la
Communication
UMR CNRS 6065 DYALANG

Espaces de discours

**Pratiques langagières
et
représentations sociolinguistiques**

Thierry Bulot

**Dossier présenté en vue
d'une Habilitation à Diriger des Recherches**

Volume 1

Rapport de synthèse

Directeur de Recherche : Claude Caitucoli
Année universitaire 2000-2001

Sommaire

| | |
|--|------------|
| PRESENTATION DU PARCOURS | 4 |
| INTRODUCTION | 4 |
| ÉLÉMENTS D'UN RECIT DE VIE | 5 |
| HOMMAGES | 6 |
| QUELLE POSTURE SCIENTIFIQUE ? | 7 |
| ÉPISODES SCIENTIFIQUES. QUATRE DATES | 10 |
| COHERENCE ET COHESION DU PARCOURS SCIENTIFIQUE | 12 |
| ENSEIGNEMENT, RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES | 15 |
| ENSEIGNEMENTS | 15 |
| RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES | 17 |
| RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES | 18 |
| RESPONSABILITES EDITORIALES | 19 |
| REVUES | 19 |
| RESSOURCES DOCUMENTAIRES | 20 |
| PUBLICATION DE NUMEROS DE REVUE OU DE VOLUMES | 20 |
| LA COLLECTION ESPACES DISCURSIFS (L'HARMATTAN) | 22 |
| JOURNEES DE RECHERCHE, RAPPORTS D'ETUDE ET VALORISATION | 22 |
| SEMINAIRE, JOURNEES DE RECHERCHE ET COLLOQUES | 22 |
| RAPPORTS D'ETUDES | 24 |
| VALORISATION DE LA RECHERCHE | 27 |
| ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE | 30 |
| PRATIQUES LANGAGIERES ET REPRESENTATIONS SOCIO-LINGUISTIQUES | 30 |
| TERRAINS ET ESPECES DE DISCOURS | 31 |
| PRESENTATION DE L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE | 33 |
| DISCOURS POLITIQUES | 33 |
| DISCOURS D'INTERFACE | 50 |
| DISCOURS IDENTITAIRES | 81 |
| PISTES ET PERSPECTIVES | 107 |
| INTRODUCTION : POURSUIVRE SUR LES DISCOURS IDENTITAIRES | 107 |
| RECHERCHES EN COURS ET PERSPECTIVES | 108 |
| ACTIVITES SCIENTIFIQUES DIVERSES | 133 |
| TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX | 135 |
| LISTES DES DOCUMENTS SELECTIONNES | 136 |
| DISCOURS POLITIQUES | 136 |
| DISCOURS D'INTERFACE | 136 |
| DISCOURS IDENTITAIRES | 137 |

Présentation générale

PRESENTATION DU PARCOURS

INTRODUCTION

La rédaction d'une Habilitation à Diriger des Recherches ne peut se résumer à une compilation des activités passées et à leur mise en perspective ; d'abord parce qu'on touche à la nécessité existentielle de décliner un métier, de poser un temps de réflexion personnelle, de permettre une pause indispensable à la distanciation critique. Ensuite, parce que cela impose, d'un point de vue plus linguistique, de réfléchir pour soi-même à une activité de dénomination sans doute minimale mais essentielle. Depuis mon recrutement en 1990 comme enseignant-chercheur, mes diverses activités (syndicales, administratives, pédagogiques et scientifiques) n'ont cessé de rencontrer la mutation ; le métier change, les impératifs de travail également et il importe de réfléchir en action, avec les outils dont on dispose, à ses propres pratiques. En effet, il y a, dans le type d'écrit *a priori* monologique que je commence ici, une dynamique qui relève de la production de sens, d'actes de nomination, de signification au sens praxématique du terme, une dynamique qui renvoie le linguiste à son autre statut : celui de locuteur. Par-là, je ne prétends pas questionner une réalité bien connue car j'assume totalement ce statut : cela contribue à relativiser mon propre discours scientifique. Là comme dans d'autres champs et formes disciplinaires, il n'est pas de vérité en soi mais une appréciation inévitablement raisonnée et située du réel, une description, un discours nécessairement situé qui configure son contexte et est structuré par lui¹...

Un regard trop rapide sur mon parcours de recherche peut ainsi laisser croire que sa diversité n'est autre chose que de la dispersion tant les points abordés semblent distants : une thèse en analyse du discours politique², des travaux en dialogue homme-machine, une recherche engagée en sociolinguistique urbaine, une enquête sur un parler local de zone d'oïl... L'hétérogénéité des terrains que cela engage à investir (les écrits politiques, les interfaces logicielles, les représentations de la ville, de la langue...) est un fait que je ne nie pas. Pourtant, il y a bien dans mon esprit une construction unitaire : travailler sur les **pratiques langagières** et les **représentations sociolinguistiques**.

¹ Engageant une réflexion sur la description en tant que discours, Lorenza Mondada (Mondada L., 2000, *Décrire la ville*, Anthropos, Paris, 284 pages) la décrit ainsi : « ...la description est moins un miroir du monde qu'une activité qui agit sur ce monde et contribue à l'organiser, à lui conférer une cohérence et un sens, à l'ordonner par des réseaux de catégories » (Mondada L., 2000 : 20).

² J'ai soutenu en 1986 une thèse de Doctorat (NR) intitulée *Les procès jakobsoniens (essai de mise en application en discours politique)*, sous la direction de Louis Guespin. Le corpus était composé des professions de foi aux élections présidentielles de mai 1981.

Le présent rapport se structure pour cela en deux parties distinctes : la première –*Présentation générale*– est consacrée aux responsabilités pédagogiques, éditoriales, aux diverses activités de valorisation et d'organisation de la recherche... La seconde –*Présentation des activités de recherche*– est dédiée aux activités scientifiques proprement dites et à l'exposition de mes recherches sur trois « espèces » de discours : les **discours politiques**, les **discours d'interface** et les **discours identitaires**. Dans cette partie, je présente mes travaux passés, ceux en cours de réalisation et ceux en projet.

Pour accompagner ce rapport, je propose deux volumes d'annexes. Le volume 2 (Annexes 1) rassemble la majeure partie des articles parus et quelques contributions non publiées³. Le volume 3 (Annexes 2) comprend des documents plus hétérogènes mais à mon sens nécessaires à la lecture du volume 1 : d'abord la totalité de ma bibliographie de recherche, ensuite la description des **opérations de recherche** que j'ai menées ou mène encore au sein du laboratoire Dyalang, puis le thesaurus de la base de données en sociolinguistique (*LING*), puis un rapport de recherche sans ses annexes (*Confort Visuel Nocturne*) et enfin la liste des intervenants à un séminaire que j'ai animé (*Industries de la langue*).

ÉLÉMENTS D'UN RECIT DE VIE

Mon parcours professionnel pré-universitaire est un aspect essentiel de la construction des objets de recherches abordés par la suite. Rien ne peut être plus explicatif à mes yeux que les rencontres faites, les lieux visités, les formations et les publics côtoyés...

Des deux années passées à l'étranger, j'ai retenu la difficulté et la complexité des contacts interculturels en ce que la langue véhicule de catégorisations posées par l'idéologie comme naturelles. J'ai appris également à remettre en question mes propres visons du monde sur l'altérité, la modernité ou encore l'urbanité. En effet, pendant mon Service national (1981/1983), j'ai été Volontaire de Service National Actif (VSNA) aux Lycée et Collège Technique de Nouakchott (République Islamique de Mauritanie) ; j'ai pendant deux années été confronté à une culture complexe teintée d'Islam, d'animisme et polarisé autour de deux valeurs antinomiques : la sédentarité et le nomadisme. Le pays connaît par ailleurs une situation sociolinguistique intéressante puisque se côtoient un dialecte arabophone dominant, perçu comme étant l'arabe, et des langues sahéliennes dominées et où se joue, en plus de tensions inter-ethniques, un conflit post-colonial entre le français et l'arabe. La ville-même de Nouakchott est à l'échelle du pays une mégapole surprenant tant par les langues qu'elle fait se mêler que par les

³ Voir en fin de volume la liste des documents sélectionnés pour figurer dans les Annexes 1.

organisations urbaines spécifiques –par rapport aux villes européennes– qu'elle développe.

De mon passage dans le secondaire, et notamment dans les filières professionnelles⁴, j'ai acquis la conviction qu'il ne pouvait s'agir de connaissances sans dimensions pratiques ; qu'il ne pouvait y avoir d'enseignement et de réflexion sans attachement au terrain, aux aspects palpables des choses. J'ai conscience que ces propos peuvent paraître présomptueux ; je souhaite seulement dire que, avant de me lancer dans une carrière d'enseignant–chercheur, j'ai eu la chance de pouvoir rencontrer une diversité sociale, culturelle, linguistique, qui – autant que ma formation en Sciences du langage– a su me façonner.

Être enseignant–chercheur, c'est, pour ma part, affirmer en préalable deux activités complémentaires : une première activité d'enseignement forte de sens social par ce qu'elle impose comme diffusion des connaissances et peut-être de transformation des publics visés ; et une seconde activité de recherche –sans doute plus complexe à faire voir et faire comprendre à la société civile– fondée sur l'écoute de formes plus ou moins spontanées, implicites ou non, voire virulentes de la *demande sociale*. Je ne peux concevoir autrement mon métier que dans une approche synergique des deux fonctions : l'enseignement au service de la qualité de la formation dispensée et la recherche comme l'un des lieux de confrontations et de mesures différenciées du réel.

HOMMAGES

Mon parcours scientifique a été fortement marqué par deux personnalités universitaires, Jean–Baptiste Marcellesi⁵ et Louis Guespin^{6†} ; ils m'ont formé sans jamais m'imposer de cadre autre que celui de la rigueur. Il reste que la plupart de mes centres d'intérêt actuels et passés sont bien entendu ceux qu'ils ont contribué à me rendre sensibles : la politique linguistique, le dialogisme bakhtinien, les discours politique ou d'interface, entre autres. Particulièrement, cela explique que, par delà les différents terrains que j'ai abordés, je sois resté fondamentalement sur une posture scientifique relevant généralement de la sociolinguistique et particulièrement du **discours**. Au-delà de cette empreinte toute théorique, cela explique également mon attention portée à la demande sociale surtout lorsqu'elle exprime

⁴ À mon retour d'Afrique (où j'avais eu mon premier poste d'enseignant), j'ai pendant un temps été Maître–Auxiliaire et durant les remplacements que j'ai été amené à faire (en collège mais aussi en lycée) j'ai rencontré le public des lycées professionnels tertiaire et industriel). J'y ai enseigné non seulement la langue (davantage que la littérature) mais aussi l'histoire, la géographie (en termes précis la Connaissance du Monde Contemporain) et puis, plus surprenant, la législation du travail, matière souvent dévolue aux enseignants de Lettres dans ce type d'établissement.

⁵ Jean Baptiste Marcellesi a dirigé mon DEA ; j'ai suivi son séminaire « Méthodologie de la recherche » où nous glosions - en plus de l'analyse sur l'enquête sur les parlers locaux de Haute Normandie faite alors au GRECSO- l'*Introduction à la sociolinguistique La linguistique sociale*.

⁶ Louis Guespin† a dirigé ma maîtrise de Sciences du langage et mon Doctorat (NR). J'ai suivi son séminaire « Analyses de Discours » où nous envisagions les différents types d'approches. Son souvenir me reste très vivace.

une tension latente ou aiguë entre groupes, une minoration sociale certaine et effective qui prend corps en discours dans la mise en mots. Cela explique enfin que je ne puisse concevoir la recherche sans engagement où pour le moins sans réflexion sur les tâches sociales de la discipline et partant de celui qui la pratique.

Singulièrement, du premier, je pense avoir pris le goût de la rigueur, de la constance dans la démarche scientifique, de la nécessité de faire du terrain pour comprendre les problèmes sociaux dans lesquels le langage est impliqué, d'une persévérance, qui pour ma part a pu tourner jusqu'à l'obsession dans l'effort, de l'importance de la théorisation sans laquelle aucune avancée scientifique n'est possible. Du second, j'ai sans doute repris une certaine façon de faire cours devant les étudiants, un goût pour la « jubilation langagière » ainsi qu'une certaine fringale de connaissance du langagier m'amenant à confronter mes hypothèses avec des terrains certainement différents mais communs par les interrogations qu'ils posent au linguiste.

Un dernier pan d'hommage doit revenir à une structure plus collective qui m'a indéniablement marqué d'un point de vue théorique : le GRECSO⁷. C'est en effet dans ce groupe de recherche⁸ que j'ai commencé –comme étudiant– à suivre mes premiers débats scientifiques.

QUELLE POSTURE SCIENTIFIQUE ?

Quels que soient les terrains que j'ai pu déjà investir, quelles que soient les nuances des approches méthodologiques que j'ai été amené à développer pour répondre à telle ou telle spécificité des dits terrains, j'ai constamment eu la même posture scientifique. Parfaitement identifiée à mes yeux comme étant sociolinguistique, je ne pense pas que cette posture soit amenée à changer radicalement pour la suite de mes recherches. On peut la décliner en quelques propositions non hiérarchisées et complémentaires :

- (a) **approcher la langue d'une façon non normative** dans la mesure où envisager la covariance entre structure linguistique et structure sociale ne vaut que si l'on admet la diversité des usages ; c'est aussi prendre distance avec ses propres pratiques sociales (ou du moins celles qui dominent les discours sur telle ou telle variété) et considérer alors cette diversité sous un angle non prescriptif mais explicatif des réalités socio-langagières.
- (b) **faire de la linguistique de terrain** et non pas seulement sur le terrain ; cela qui revient à considérer le discours⁹ comme l'un des

⁷ Groupe de Recherche sur la Covariance Sociolinguistique.

⁸ Il est à l'origine du laboratoire actuel.

⁹ C'est-à-dire entre autres les faits langagiers issus d'une interaction entre un enquêteur et un enquêté ; mais aussi la mise en mots – que l'on doit considérer comme l'appropriation masquée, assumée, rejetée – du réel par un locuteur.

éléments du réel d'une part et d'autre part à admettre que cette réalité agit sur le chercheur comme elle est elle-même agie par la recherche engagée¹⁰. C'est aussi poser, la particularité du questionnement social au sein même de l'abstraction méthodologiquement nécessaire que constitue un terrain de recherche. C'est enfin privilégier l'enquête (par entretien, questionnaire, observations diverses sur les pratiques langagières) auprès des usagers de la langue dans la mesure où la connaissance par le chercheur des conditions de production d'un énoncé – à plus forte raison quand il est issu d'un questionnement social – fait partie intégrante de son intelligibilité pour l'analyse sociolinguistique.

- (c) **engager des recherches sur la minoration sociale** sous toutes ses formes (y compris les plus opaques d'un point de vue idéologique) dès lors que le langage est impliqué. C'est signifier un engagement social dans la mesure où il ne saurait y avoir de recherche, de production de connaissance(s) sans penser, sans théoriser – ou faire sienne une théorie sur – la société. C'est tenter (ce qui signifie que j'ai bien conscience de la difficulté d'y parvenir) de répondre à une interrogation fondamentale : quelles réponses – c'est-à-dire non seulement théoriques mais aussi pratiques et méthodologiques – la sociolinguistique et les sociolinguistes peuvent apporter face à l'exclusion des minorités sociales¹¹ ?

Assumer, pour son propre discours et pour ses propres pratiques de recherche, l'ensemble des propositions de cette posture n'est assurément pas toujours commode ; certains terrains semblent en effet plus propices à tenir de tels engagements intellectuels. Travailler, comme je l'ai fait¹², sur des terrains nettement balisés par d'autres recherches sociolinguistiques les rend sans doute plus perceptibles¹³, mais ce n'est pas toujours le cas comme j'ai pu l'éprouver.

Par exemple, dans le vaste ensemble des Industries de la langue où le linguiste (comme le psychologue d'ailleurs) a sa part et son rôle à jouer au-delà des seules formalisations linguistiques, j'ai proposé – sans être certain de l'impact théorique et pratique de mes travaux sur la société civile – un discours fondé sur une telle posture scientifique. Sans mettre en débat à présent l'opérativité théorique effective de mes recherches en ce domaine, j'ai tenté d'introduire une réflexion peu ou

¹⁰ La question même de la textualisation des données orales pour l'analyse (Maurer B., 1999, « Retour à Babel : les systèmes de transcription » dans *L'enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, 149-166). est centrale à cette réflexion : transcrire est aussi rendre en discours le discours d'autrui et produire une polyphonie dont le danger est qu'elle devienne et soit surtout instrumentalisée.

¹¹ C'est la question posée entre autres par : Bachmann C. et Simonin J., 1993, « Le social comme on le parle », *Médiations et Action Sociale*, 65-79. Cet aspect est aussi développé dans Bulot T., Van Hooland M., 1997, « Représentations du 'parler banlieue' à Rouen », dans *Touche pas à ma langue ! [?] Les langages des banlieues*, SKHOLÉ numéro Hors Série, IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 123-135.

¹² Par exemple en sociolinguistique urbaine : le terme même renvoie à la réflexion sur la discipline et ses engagements sur l'intelligibilité des faits sociaux mis en discours.

¹³ Il conviendrait à ce propos de mentionner l'ouvrage de Henri Boyer (Boyer H., 1996, *Sociolinguistique. Territoire et objets*. Delà chaux et niestlé, Lausanne, 288 pages.

prou sociolinguistique dans l'approche des outils technico-langagiers et notamment des interfaces de dialogue homme-machine.

En effet, j'ai fait discuter, dans les lieux de parole et de communication spécifiques aux chercheurs, les modèles de dialogue proposés à l'automatisation : ils relèvent¹⁴ tendanciellement et, à mon avis, abusivement d'une norme exclusive de la variation. Qu'il s'agisse d'écrit ou d'oral, la forme dialogale retenue par les développeurs (linguistes et non-linguistes) est celle d'un français normé : cela exclut d'un usage satisfaisant et donc valorisant les locuteurs ne possédant pas cette forme. L'informatique doit –dit-on – permettre l'accès du plus grand nombre aux savoirs, mais renvoie aux usagers un modèle dominant (au nom d'une compétence chomskienne dévoyée de son objet descriptif) que l'on pose comme universel, qui repousse et dévalorise leurs propres usages linguistiques.

La tridimensionalité de ma posture scientifique se retrouve là : proposer des modèles non normatifs par un travail sur le terrain (par recueil de dialogues homme-machine en situation) pour mettre à disposition des outils langagiers qui ne renforcent pas (ou renforcent moins) les tensions sociales (entre les groupes sociaux dépositaires ou acteurs des normes langagières et ceux qui, subissant ces normes, voient dévaloriser leurs propres pratiques normatives).

Ce bref développement ne doit pas laisser croire à la vanité de mes propositions : j'ai effectivement bien conscience que *faire du terrain* (en d'autres termes travailler sur de la matière linguistique authentique et authentifiable) ne me prémunit pas d'erreurs d'appréciations¹⁵. On ne saurait pas davantage prétendre que l'objectivation même bienveillante des faits langagiers doit mener à être en mesure de tout expliquer ; mais *faire du terrain* m'est indispensable tout comme la conscience d'une nécessaire et incontournable distanciation avec l'observé.

Pour apprécier en effet, la distance entre les discours et les pratiques¹⁶, il convient à la fois de déconstruire puis de reconstruire les données discursives recueillies pour produire son propre discours, sa propre distanciation sociale quant à l'objet de recherche. Il importe aussi d'avoir – sans que cela soit forcément simultané – une pratique d'immersion, d'appropriation du terrain pour mesurer la pertinence entre son propre discours et sa propre pratique sociale. Dans une enquête sociolinguistique (qu'elle relève ou non du champ *stricto sensu*), **le chercheur est acteur** pour partie – c'est ce qu'il convient

¹⁴ Au moment où ma recherche portait sur ce sujet, cela était indéniable. Je pense que cela a peu changé, mais le pose comme possible.

¹⁵ Et je rejoins tout à fait en cela les propos de Michel Marié : Marié M., 1996, « Les termes et les mots : une trajectoire dans les sciences humaines », dans *Des Sociologues en ville*, L'Harmattan, Paris, 31-44.

¹⁶ La composante médiatrice du langage la pose comme nécessaire et quasi fonctionnelle : au risque d'un propos trivial, il faut avoir sans cesse à l'esprit que ce qui est dit n'est que ce qui est dit

de mesurer– de ce qu'il observe et c'est pourquoi il doit sans cesse alimenter une réflexion critique sur sa propre activité de recherche¹⁷.

ÉPISODES SCIENTIFIQUES. QUATRE DATES

Ma propre pratique de recherche a été marquée par quatre dates qui ont délimité autant de périodes : d'abord **1984**. Elle est la date de mon recrutement comme Chargé d'enseignement à l'Institut de Linguistique de l'Université de Rouen. Même si j'ai peu publié durant cette période parce que le temps que je consacrais à la recherche était tout occupé par mon doctorat¹⁸, j'ai le sentiment d'avoir de la sorte mieux compris ce que signifiait « faire de la recherche ». C'est sur ce moment que je crois avoir appris mon métier. Ma thèse soutenue en décembre 1986, je me suis cependant retrouvé spécialisé sur un terrain dont il semblait que l'on pouvait avoir déjà tout dit : l'analyse du discours politique ; mais j'avais par ailleurs le sentiment d'avoir de la sorte été rompu aux contraintes méthodologiques des analyses exhaustives de corpus. C'est durant cette période que je crois, avec le recul du temps, avoir acquis quelques grands principes que je ne cesserai de gloser, dévoyer, reprendre tout le long de mon parcours scientifique.

Cela m'a permis d'aborder plus facilement les différents niveaux de l'analyse sociolinguistique que j'ai eus par la suite à envisager : le niveau *micro* portant sur notamment les pratiques langagières médiées par différents types d'interface lorsque j'ai travaillé sur les discours liés aux interfaces logicielles, le niveau *méso* sur les pratiques engageant la prise en compte des attitudes et comportements langagiers comme fait dialectiquement structurant du réel à propos par exemple du terrain urbain, et le niveau *macro* portant davantage sur des effets sociaux plus vastes comme les rapports diglossiques et leurs effets sur la structuration des discours et des identités comme lorsque je me suis attaché aux faits glottopolitiques. Chacun de ces niveaux ne recouvre pas strictement les différents moments de mon parcours mais se sont articulés autour d'un concept clé, l'*altérité*, comme dynamique discursive essentielle et productive des rapports sociaux : elle est ce qui définit et construit l'identité sociale ou personnelle, ce qui produit la nécessité d'un discours positionnant peu ou prou le locuteur par rapport à ses pairs, par rapport à son groupe social, par rapport aux autres groupes...

¹⁷ Je fais là écho aux propos de Robert Lafont (Lafont R., 1984, « Retrousser la diglossie, Lengas 15, Université Paul Valéry, Montpellier, 5-34) lorsqu'il énonce l'inconfort de la position du sociolinguiste mais plus largement encore à ceux de Pierre Bourdieu (Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.) concernant l'inconfort et la complexité de la situation du chercheur en sciences sociales : entre observateur et producteur des croyances, le statut que l'on s'accorde nécessite - je le pense - un jeu de précautions permanent voire, à défaut, une analyse systématique et constante de ses propres représentations sur l'objet de recherche.

¹⁸ Thèse de Doctorat (NR) intitulée *Les procès jakobsoniens (essai de mise en application en discours politique)*, sous la direction de Louis Guespin. Jury : L. Guespin, J.B. Marcellesi et D. Slakta. Mention Très Honorable.

La deuxième date correspond à mon recrutement dans l'Enseignement supérieur. L'année **1990** oriente mes travaux sur un terrain *a priori* différent de celui de ma thèse : les pratiques langagières observées et analysées sortent des pratiques reconnues d'interactions verbales, de discours,.. pour être celles liés à ce qu'il a été convenu de nommer les *nouveaux média*. Comment recueillir ce type de données langagières, les analyser, plus simplement les comprendre dans leur spécificité et communauté avec les autres faits déjà circonscrits ? Que peut-on en tirer d'un point de vue conceptuel, théorique et méthodologique pour d'autres recherches en sciences du langage et partant en sociolinguistique ? En m'appuyant initialement sur les acquis théoriques et méthodologiques issus pour un grand nombre de mon doctorat, j'ai tenté pendant presque cinq années universitaires¹⁹ de répondre à ces questions.

Une troisième date, **1994**, ne signale pas une reconversion thématique, même si le terrain change du tout au tout : de l'ingénierie linguistique nécessaire aux industries de la langue à la sociolinguistique urbaine, le rapport peut sembler ténu. À partir de certaines des réponses –exigibles de la période précédente– s'est imposée l'idée d'intégrer notamment le dialogisme aux pratiques d'enquêtes épilinguistiques et le dessein de prendre la mesure sociale du terrain d'investigation. Il s'agissait d'analyser les rapports complexes entre ce qui est dit du réel et concourt à le produire en discours et ce que le réel permet de construire comme forme discursive à partir de ces propres éléments de complexité. Ce questionnement n'est pas foncièrement novateur, mais, lié au terrain urbain, il me paraît permettre de véritables avancées théoriques et méthodologiques notamment à propos et autour de deux concepts que je continue de travailler : l'*urbanisation (socio)linguistique* et la *centralité linguistique*.

L'année **1999** correspond peut-être au début d'une nouvelle phase. Les réflexions que j'ai menées les années passées sur l'identité mise en mots, identité difficile car souvent contradictoire, multiforme et traversée par d'autres déterminations que celles strictement sociales et linguistiques, m'ont conduit à commencer à m'interroger sur une autre « difficulté identitaire » : l'identité dialectale en zone d'oïl et particulièrement cachoise. La demande sociale est là, et, à une époque où la culture de la différence semble produire plus de difficultés qu'elle n'en résout, au moment où l'on perçoit que la variation, plus qu'un fait résiduel, peut bâtir des discours identitaires, je pense qu'il est temps de reprendre²⁰ une réflexion sur ce thème. On est plus dans la description d'un projet que dans l'exposé d'une recherche, mais c'est en même temps une forme

¹⁹ La dernière année chevauchant la période suivante.

²⁰ J'utilise ce terme délibérément : avant de partir pour la Mauritanie, j'avais commencé –sous l'impulsion de Patrice Brasseur– à m'intéresser aux pratiques dialectales (voir Bulot T., 1982, « Les pratiques forestières en forêt de Lyons. » dans ÉTUDES NORMANDES 3, Mont-Saint-Aignan, Association d'Études Normandes, 69-75. Annexes 1.

d'aboutissement intellectuel personnel, peut-être un premier moment de maturité : comment aborder scientifiquement – i.e. sans être pris en otage par sa propre culture – l'identité linguistique d'un Autre auprès duquel on ne sait pas se dire autrement qu'identique.

COHERENCE ET COHESION DU PARCOURS SCIENTIFIQUE

Éléments pour définir le champ

Deux regards sans doute sont possibles sur un parcours scientifique : soit on privilégie l'ensemble et on s'attache à en montrer la cohésion, à en spécifier les propriétés saillantes et remarquables ; soit on porte attention aux éléments de cet ensemble, parce qu'alors il s'agit d'en montrer la cohérence, et on singularise les liens logiques qui les unissent. A partir de ces distinctions presque simplistes mais organisatrices, je souhaite proposer quelques réflexions sur la définition –*cohérence et cohésion*– de mon champ de recherche.

La **cohérence**. Le titre donné à mon texte – *Espaces de discours* – renvoie la conviction épistémique d'une altérité discursive²¹ perçue comme à la fois résultante et dimension de l'espace social, comme dynamique langagière. Cela peut se résumer en quelques propositions de principe. D'abord, **la perception d'autrui** (représentée en discours) constitue le locuteur en sujet de son énonciation ; elle est perception d'un espace différencié renvoyée de l'autre à l'un. **La polyphonie** est inhérente à toute activité discursive : chaque mot est lourd des sens donnés parce que son emploi renvoie à d'autres discours. **L'espace** d'échange ainsi produit ne peut l'être qu'en interaction (verbale selon Volochinov) de deux discours, autrement dit qu'il est un niveau de la matérialité sociale qui n'est que discursive, qu'il n'est de sens qu'en interaction²².

De ce point de vue, le terme *Espaces de discours* réfère aux **pratiques langagières dialogiques** (au sens bakhtinien) ; elles m'intéressent par ce qu'elles renvoient à du déjà-dit, à des lieux symboliques, à des espaces multidimensionnels relevant d'une dynamique de l'altérité, à une énonciation complexe quelles qu'en soit les formes sociales²³. Il marque en langue un univers langagier particulier : les traces du discours d'autrui (le discours perçu comme tel) dans le discours d'un locuteur donné. Par exemple, en écho aux terrains que j'ai investis depuis une dizaine d'années : comment un homme politique fait sien le discours de son opposant, comment un usager d'automate attribue du sens à une interaction dont il est le

²¹ Comme le souligne à juste titre Marilla Amorin (Amorin M., 1996, *Dialogisme et altérité dans les sciences humaines*, L'Harmattan, Paris, 205 pages.) : « *Il n'y a pas de travail sur le terrain qui ne vise la rencontre avec un autre...* » (page 15). Dans cette mesure, on rejoint et produit l'homogène.

²² Ce que j'évoque ici relève, bien entendu, du dialogisme bakhtinien. Deux remarques : d'abord je n'entre pas dans les distinctions connues entre les différents auteurs de la théorie (Volochinov, Medvedev, Bakhtine) ; ensuite, cette théorisation s'est imposée à moi au terme de la thèse pour répondre à des impasses interprétatives.

²³ Je reviens sur cet aspect dans la partie *Orientations de la recherche*

seul acteur, comment pour tenter de résumer, le discours d'autrui contribue à donner qualité à son propre discours, à qualifier sa propre identité.

La **cohésion**. Le terme **glottonomie** illustre la cohésion de mon parcours. Proposé par Louis Guespin en 1985²⁴, ce concept pose entre autres la nécessité de faire suivre l'analyse des pratiques langagières d'une réflexion et partant d'une action sur les modalités d'une intervention sur ces mêmes pratiques. L'interaction langagière informe la langue en tant que structure ; la langue est un produit mais aussi une donnée à prendre en considération pour l'analyse de la variation. C'est dans ce champ de recherche que je tente de me situer sachant qu'il convient de prendre exactement la mesure de l'impact de l'intervention langagière sur la société civile : tout linguiste impliqué dans ce champ conçoit assez aisément ce qu'il sait décrire, ce qu'il peut dire, comment il peut convaincre, mais sait-il pour autant apprécier l'appropriation citoyenne de ses diagnostics ? Pour ma part, je ne suis pas certain de toujours être en mesure de le faire, et cela qu'il s'agisse de terrains où les enjeux sociaux (identitaires par exemple) sont explicites ou implicites (comme dans le cas des interfaces homme-machine).

Il me paraît raisonnable d'affirmer que les données proposées pour une information langagière, pertinentes pour les locuteurs/acteurs, entrent aussitôt dans le « circuit langagier »²⁵. Parce qu'elles contribuent à faire entrer en langue une ou des pratiques langagières, elles modifient les connaissances des locuteurs –ce qui me semble être une réussite– qui ont alors tout loisir de les instrumentaliser à des fins très diverses –ce qui est nettement moins satisfaisant.

D'une certaine manière, je pose un champ de recherche –entre pratiques langagières dialogiques et glottonomie– qui me semble encore à ce jour pertinent sans pour autant le considérer comme acquis, ou sans plus encore le dogmatiser pour me préserver un espace critique, en restant cependant sur les propositions générales de la linguistique sociale pour l'analyse des rapports sociaux qu'elle sous tend.

Quelques repères thématiques

D'un point de vue institutionnel, mon parcours au sein du laboratoire UMR CNRS 6065 DYALANG relève de deux axes chronologiquement ordonnés et renvoyant au total à sept opérations de recherche distinctes²⁶ :

²⁴ Dans les Actes du colloque *Problèmes de glottopolitique* paru dans les Cahiers de Linguistique Sociale n°7 (voir note suivante)

²⁵ Selon les termes de Louis Guespin (1985 :27) dans Guespin L., 1985, « Introduction. Matériaux pour une glottopolitique », Cahiers de Linguistique Sociale 7, Publications de l'Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 14–32).

²⁶ Je renvoie aux Annexes 2 *Opérations de recherche* pour le détail (déroulement, hypothèses, corpus, etc.) de chacune des opérations. C'est pourquoi mes propos sont ici volontairement allusifs et rapides.

Un premier axe intitulé *Industries de la langue* a pris corps autour de la constitution (en 1988) d'un groupe de recherche du laboratoire²⁷ focalisé sur le thème : *Pratiques Langagières et Nouvelles Technologies*. Les trois opérations qui le composaient avaient certes en commun leur rapport à l'utilisation d'interfaces langagières, mais illustraient plutôt le souci d'approcher la totalité du processus : de l'utilisateur au concepteur en passant par la connaissance des contraintes internes de l'interface. Il faut également noter que toutes trois ont été menées en rapport avec des entreprises locales demandeuses tantôt d'expertise, tantôt de savoir-faire contre la mise à disposition de leurs ressources²⁸. Trois opérations terminées définissent l'axe : l'opération 1 *Bibliographie sociolinguistique (1988–1995)*, l'opération 2 *Dialogue Homme–machine et optimisation de la consultation (1988–1992)* et l'opération 3 *Discours des concepteurs (modes d'emploi et données documentaires) (1992–1996)*

Le second axe s'est mis en place dès 1995 sous l'intitulé *Normes et identité(s) en rupture* et était à sa création l'un des dix thèmes (structure qui a suivi dans le laboratoire celle posant des groupes) de l'équipe de recherche. Les opérations 4, 5 et 6 portaient et portent peu ou prou sur l'espace urbain rouennais comme espace expérimental de l'urbanisation linguistique. La configuration typique et exemplaire de la ville (sa répartition en deux rives sur fond d'un taux de ségrégation socio-spatiale inédit en France) en fait un lieu d'investigation et de recherche pertinent pour la sociolinguistique urbaine. L'opération 7 s'appuie sur les avancées théoriques des deux opérations précédentes : l'urbanisation ne peut plus servir à comprendre une opposition entre ville et campagne. En revanche, elle peut servir à comprendre comment la diffusion d'un modèle culturel urbain tend à urbaniser les zones non urbaines et à renforcer les discours identitaires locaux. Quatre opérations distinctes définissent l'axe : l'opération 4 *Mise en mots des fractures urbaines (1994–1998)*, l'opération 5 *Mobilité linguistique et dynamique des territoires (1996–2000)*, l'opération 6 *Catégorisation sociale et ségrégation : l'espace social (1998–2001)* et l'opération 7 *Reconnaissance / naissance d'une langue : le normand (1999–2001)*.

²⁷ Le groupe Recherches Appliquées en Pratiques des Terminaux (R.A.P.T.) qui est devenu en 1993 Dialogues Médiatisés et Industrialisation de la Langue (D.I.M.I.L.).

²⁸ Dans ce domaine les demandes sont venues de PME développant surtout des applications informatiques pour le Minitel puis pour Internet. Je tiens à remercier surtout (même si certaines ont depuis été refondues, reprises, renommées...) les sociétés Européenne de Télématicque, Polisoft, Stelia RSDI qui ont été mes partenaires essentiels. Je tiens à remercier particulièrement François Hédin et Patrice Leroux.

ENSEIGNEMENT, RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

ENSEIGNEMENTS

J'ai commencé à enseigner dans le Supérieur en 1984 après ma deuxième année de troisième cycle²⁹. Tous les enseignements que j'ai eus à prendre en charge l'ont été au Département des Sciences du langage et de la Communication (initialement Institut de Linguistique) de l'Université de Rouen et ont porté, suivant les besoins, sur des domaines parfois très différents de la linguistique. Tantôt j'ai eu à enseigner les bases de la linguistique, ses méthodes et concepts, tantôt j'ai eu à enseigner la langue à des étrangers ou encore à initier aux outils informatiques. J'ai ainsi d'abord fait cours de *Linguistique générale* (Cours magistral et Travaux Dirigés) en première année de DEUG Lettres Modernes et de *linguistique française* en première année de DEUG Langues vivantes. Ensuite, je suis intervenu dans les cours d'été de Français Langue Étrangère (F.L.E.U.R.) pendant trois années (juillet 1985 à 1988) auprès d'étudiants étrangers francophones et non francophones. J'y ai assuré les cours de *Civilisation*, de *Phonétique et phonologie du français* et de *Préparation aux études universitaires françaises*. Dès la rentrée 1987, je suis intervenu comme enseignant de Français Langue Étrangère auprès des étudiants du Diplôme Universitaire de Langue Française (D.U.E.L.F.) pour les cours d'*Expression générale* et de *Compréhension écrite et orale*.

Par ailleurs, j'ai assuré les cours de Christiane Marcellesi et de Jean Baptiste Marcellesi pendant leur congé sabbatique (en 84/85 et 89/89 au premier semestre). En 1984/1985, j'ai de sorte eu en responsabilité les cours de *Lexique*, de *Sociolinguistique scolaire*, d'*Apprentissage du français langue maternelle* en première année de DEUG Lettres Modernes et le cours *Normes(s) du français* du module Sensibilisation aux Carrières de l'Enseignement. De la même façon, j'ai pris en charge pendant un semestre (en 1988/ 1989) les cours de *Méthodologie de la recherche en linguistique*, *Histoire sociolinguistique du français* auprès des étudiants de maîtrise Sciences du Langage et Français Langue Étrangère.

De la diversité des cours que j'ai eu à présenter avant d'être titularisé dans le Supérieur, je crois avoir acquis une expérience

²⁹ Ma pratique d'enseignant de Français Langue Étrangère (VSNA en Mauritanie de 1981 à 1983) et la poursuite de mes études en Sciences du Langage ont nécessairement marqué mon profil et mes lieux d'interventions possibles. Par la suite, je suis devenu Professeur de Lycée Professionnel (Lettres Histoire) puis ai obtenu une délégation rectorale en formation Post-baccalauréat (1988-1990) pour enseigner les techniques d'expression écrite et orale dans un BTS nouvellement créé : Communication et Action publicitaires, au Lycée Camille Saint Saëns de Rouen.

intéressante et constructive qui, sans être théorisée, m'a permis de penser la linguistique autant comme une discipline de recherche que comme une discipline à enseigner voire à didactiser.

En septembre 1990, je suis recruté comme Maître de Conférences au Département des Sciences du Langage de la Faculté des Lettres (Université de Rouen). Le profil du poste *Linguistique et télématique*³⁰ reprenait le souci, au sein du Département mais aussi du laboratoire de recherche, de promouvoir des recherches sur les liens et rapports entre Nouvelles technologies, langue et société. Ainsi dès 1991, j'ai assuré en Licence Sciences du Langage Option Industries de la langue les cours *Industries de la langue* et *Conduite et suivi de stage professionnel*. Quand en 1994, cette option devient Mention Traitement Automatique des Langues, je prends en mains, sans me départir de l'organisation des stages, les cours *Dialogue homme-machine*, *Logiciels francophones* et *Mode d'emploi et interfaces logicielles*. Lorsque l'année suivante, la maîtrise Science du Langage Mention Industries de la langue est mise en place, je prends en charge le séminaire *Industries de la langue et applications industrielles*. Sur deux années (1993/1994 et 1994/1995 car le séminaire disparaîtra au profit d'une réorganisation du DEA), j'assure un séminaire spécifique en DEA : *Dialogue homme-machine et sociolinguistique*. A la rentrée 1997, le cursus *Industries de la Langue* cesse d'exister au sein du Département des Sciences du Langage.

J'ai mis largement à profit ces moments d'enseignement pour qualifier autant que possible deux autres cours que j'assure toujours depuis ce temps (1992) au niveau maîtrise/ DEA : *Bibliographie* où se posent bien entendu des questions méthodologiques relevant de la recherche mais aussi le problème, plus terre à terre de l'accès et de la gestion des informations via les bases de données et *Traitement automatisé des corpus sociolinguistiques* (et son avatar en licence Sciences du langage *Logiciels professionnels et corpus*) où sont abordés les tenants et les aboutissants de l'utilisation des outils informatiques pour le recueil et l'analyse des corpus oraux.

Depuis octobre 1997, j'effectue la moitié de mon service strictement en sociolinguistique « classique » (si on exclut les aspects méthodologiques du cours présenté précédemment) sur deux cours : l'un *Sociolinguistique urbaine* et l'autre *Patrimoine linguistique normand : langue et société* tous deux inscrits dans la licence Sciences du Langage. En octobre 1999, *Sociolinguistique urbaine* est inscrit dans la licence Sciences du Langage bilingue (IBIS) où j'assure par ailleurs le cours intitulé *Analyse automatique des contenus*.

³⁰ Dans le cadre de ma formation de Professeur de Lycée professionnel IIème grade (87/88), j'ai eu à effectuer un stage de six semaines en entreprise. La société choisie (à l'époque Européenne de Télématique) a été pour moi l'occasion d'initier un projet de recherche sur les Industries de la Langue et d'approcher le milieu non universitaire ou scolaire.

Depuis mon recrutement, les cours que j'effectue ont le souci de proposer, à côté d'exposés théoriques indispensables, une dimension pratique, une méthodologie évaluable « *in vivo* » par les étudiants ; autant que possible, je les envoie sur le terrain pour les faire se confronter à ses contraintes.

RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES

Pendant sept années (de 1987 à 1994), j'ai coordonné les enseignements du D.U.E.L.F. sur les plans administratif et pédagogique . J'ai également été responsable de la filière Industries de la Langue au Département des Sciences du Langage et de la Communication (DESCILAC) ; mise en place sous forme d'option dès 1991 puis de mention (respectivement Traitement Automatique des Langues pour la licence et Industries de la Langue pour la maîtrise) en 1994. Dans cette perspective, j'ai organisé de 1993 à 1996 un cycle de conférences faisant appel à des professionnels des Industries de la Langue sur des domaines tels que par exemple la documentation automatique, le traitement vocal, le multimodal, l'aide automatique, la reconnaissance de documents pour non-voyants, la traduction automatique,... J'ai par ailleurs organisé les stages professionnels obligatoires des étudiants de licence Sciences du Langage Traitement Automatique des Langues, ce qui m'a nécessairement amené à penser l'opérationnalité des enseignements théoriques et pratiques dispensés dans la discipline.

Sur d'autres aspects, j'ai initié en 1991 une convention qui perdure entre le DESCILAC et le Lycée Camille Saint Saëns de Rouen (STS Communication et Action Publicitaires puis Communication) destinée à permettre à des étudiants de cette formation de pouvoir s'inscrire en licence Sciences du Langage au DESCILAC dès l'obtention de leur BTS.

Pendant deux années (1989-1991), j'ai également eu la responsabilité des cours dispensés en télé-enseignement au DESCILAC pour la collecte, la numérisation et la mise aux normes des documents fournis par les enseignants. Depuis 1986, j'assure des cours en télé-enseignement pour la plupart des enseignements que j'ai eu à donner « sur place ». Sur la période récente, les cours de *Sociolinguistique urbaine*, de *Traitement Automatisé des corpus*, de *Bibliographie* figurent dans la liste des cours dispensés par télé-enseignement en licence, maîtrise et DEA. A ce sujet, je tente de mettre en place un suivi à distance par la mise à disposition de ressources spécifiques pour ces cours par Internet (j'y reviendrai dans la partie *Valorisation de la recherche*) ou Intranet (des étudiants du cours *Traitement Automatisé des Corpus* ont sous ma responsabilité mis à disposition sur le réseau de la faculté des Lettres, des notes de cours, des exemples de corrigés, des documents sonores sur des dossiers d'évaluation...).

A la rentrée 1999/2000, j'assure la coordination du module 6 de la Licence Sciences du Langage bilingue (IBIS). Ce module intitulé *Disciplines annexes de la linguistique* comprenant quatre intervenants sur les thèmes suivants : traduction automatique, analyse automatique du contenu et analyse automatique du lexique.

Enfin, depuis juin 1997, je suis l'un des membres du jury de *normand* pour l'épreuve d'admissibilité à l'entrée à l'I.U.F.M. de Mont-Saint-Aignan (76). Mes tâches sont le choix des sujets à soumettre aux candidats, les corrections elles-mêmes et les délibérations.

RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

Depuis 1992, j'ai exercé divers mandats administratifs au sein de l'U.F.R. des Lettres de Mont-Saint-Aignan (Université de Rouen). Ainsi je suis membre nommé de la commission de validation des études au DESCILAC depuis 1992 (cette participation étant initialement motivée par la nécessité d'examiner les dossiers des candidats au cursus Industries de la Langue), et ai été membre élu de la commission de spécialistes (7^{ème} Section CNU) Lettres Sciences du Langage jusqu'en 1997³¹. J'ai également siégé au Conseil d'Administration de l'I.R.E.D. (Institut de Recherche et de Documentation en Sciences Sociales) en tant que membre nommé sur la période 1994/1996, ai été membre élu au Conseil de Gestion de l'U.F.R. des Lettres (février 1993/ janvier 1997) et à ce titre membre du Conseil Scientifique du même UFR (janvier 1994/ janvier 1997).

Depuis sa création (1995/1996) je suis membre, pour le DESCILAC du Conseil pour l'Audio-visuel l'Informatique et la Documentation (C.A.I.D.), structure consultative pour notamment l'informatique pédagogique et documentaire à la faculté des Lettres. Enfin, durant l'année universitaire 1998/1999, j'ai eu en charge les emplois du temps du DESCILAC.

Par ailleurs, membre élu du Conseil de laboratoire de l'URA CNRS 1164 (devenue en 1997 UPRESA CNRS 6065 DYALANG) depuis 1988, j'ai été (avec deux autres collègues³²) directeur-adjoint de l'équipe pendant trois années (1994/1997). En 1997, à la création de l'UPRESA CNRS 6065 DYALANG (depuis UMR) j'ai été fait membre des Conseils Scientifique et de Laboratoire de l'équipe puis du seul conseil de laboratoire à partir de 1999.

³¹ Je suis, depuis l'élection de la nouvelle commission, membre suppléant.

³² Françoise Madray-Lesigne et Bernard Gardin

RESPONSABILITES EDITORIALES

REVUES

Les Cahiers de Linguistique Sociale. Je pense avoir construit une réelle compétence éditoriale en participant activement aux *Cahiers de Linguistique Sociale* (revue du laboratoire GRECSO puis URA CNRS SUDLA). J'ai exercé diverses fonctions (je ne parle pas ici de mes propres contributions d'auteur) au cours du temps : j'ai d'abord été membre du comité de lecture de la revue (depuis 1989 jusqu'en 1994), puis, pour quatre numéros (du 10 au 14) responsable technique, et, enfin, de 1994 à 1996, membre du comité de rédaction.

Études Normandes. Je suis depuis 1995 membre du comité de rédaction de la revue *Études Normandes*³³. Je suis sollicité en tant que linguiste pour des articles relevant de mes compétences de recherche et participe à la réflexion éditoriale de la revue. La publication souhaite effectivement accentuer son rôle d'interface entre les acteurs sociaux et la recherche universitaire et pour cela poursuit une politique éditoriale à la fois d'ouverture disciplinaire et de haute exigence discursive ; par ailleurs elle offre à des spécialistes non universitaires sur la région la possibilité de publier.

Marges Linguistiques. Mise en ligne officiellement depuis mai 2000, la revue *Marges Linguistiques* (Directeur Michel Santacroce) souhaite proposer aux chercheurs en Sciences du Langage –toutes sensibilités confondues– un lieu d'expression dynamique, évolutif et de haute exigence scientifique. Dès février 2000, j'ai été contacté pour d'abord faire partie du comité scientifique (très largement ouvert sur la diversité des approches) puis de son comité de rédaction. En plus des tâches connues liées à de telles participations, j'ai en charge une rubrique spécifique : le **Forum des Revues**. Il met à disposition deux types de services complémentaires à l'attention des chercheurs confirmés ou non en Sciences du Langage : a. une liste des revues du domaine (liste non exhaustive et non contractuelle) avec notamment leurs coordonnées et, à chaque fois que cela est possible, une description de la politique éditoriale de chaque revue et b. une base de données qui permet de remettre dans le circuit de lecture des documents épuisés mais demeurant importants à la connaissance du champ. Dans la limite du respect d'un cahier des charges spécifique, cette base de données doit pouvoir comprendre deux types de documents téléchargeables (format.pdf) : d'abord des articles publiés

³³ Revue trimestrielle pluridisciplinaire. Directeur de la publication : J.P. Chaline

dans des numéros de revue épuisés³⁴ et ensuite, des numéros épuisés de revue.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

L'Annuaire International de Sociolinguistique. Depuis 1989 et à la suite de Jean-Baptiste Marcellesi, je suis le correspondant pour la France de l'*Annuaire International de Sociolinguistique* publié chaque année dans la revue allemande **Sociolinguistica** (Niemeyer Verlag, Tübingen). Un maximum de 150 entrées bibliographiques sont ainsi insérées dans un annuaire européen des publications en sociolinguistique. Il est question de repérer, expertiser, rédiger les dites entrées pour délivrer courant mars de chaque année les publications parues l'année précédente.

Bibliographie Sociolinguistique Francophone. La *Bibliographie Sociolinguistique Francophone*, dont je suis le rédacteur, a pour objectif de recenser les publications francophones en sociolinguistique et s'est pour cela appuyé sur un comité de parrainage assurant autant sa diffusion que sa constitution³⁵. Depuis son ouverture en novembre 1998, le site recense environ 150 fiches par année civile (la première étant 1997), et a reçu la visite de 3 visiteurs par jour. Son originalité réside dans son alimentation : ce sont les usagers (utilisateurs ou membres du comité de parrainage) qui envoient des fiches au comité de rédaction de la B.S.F. qui après validation les rend ainsi téléchargeables. Le site est accessible à l'adresse www.multimania.com/bibsoc.

Suite à aux contacts que j'ai eus – sur un projet éditorial plus classique – avec L'Harmattan, l'éditeur est depuis juin 1999 partenaire de la B.S.F. et participe à l'alimentation de la base. Les données bibliographiques recensées sont téléchargeables directement sur un ordinateur personnel via le réseau internet.

PUBLICATION DE NUMEROS DE REVUE OU DE VOLUMES

Sur l'ensemble des axes et thèmes de recherche³⁶ que j'ai développés au sein du Laboratoire de 1990 à 2000, j'ai dirigé ou co-dirigé (avec des collègues et en des lieux divers en fonction des collaborations en cours pour chaque opération de recherche) la publication de huit volumes. Je retiens ici six d'entre eux qui

³⁴ Il est évident que les auteurs doivent pour ce faire obtenir et fournir l'autorisation de l'éditeur initial de leur texte pour cette nouvelle mise à disposition de leur écrit et que mention doit être faite des revues-sources de chaque article soumis au Forum des Revues.

³⁵ Les membres de ce comité sont au 02/2000 : Claude Caitucoli (Université de Rouen / UPRESA CNRS 6065/ France), Nicolas Tsekos (Université de Rouen / UPRESA CNRS 6065/ France), Benoît Leblanc (Université de Trois-Rivières / Québec), Cécile Bauvois (Université de Mons - Hainaut / Belgique), Jean Le Dû (Université de Brest/ Dpt. de celtique / France, Bernhard Pöll (Université de Salzburg / Autriche). Depuis juin 2000, Leila Messaoudi (Université de Kénitra / Maroc) est rédactrice associée

³⁶ Pour mémoire : *Industries de la langue et Norme(s) et Identité en rupture*

concernent en plein mes activités de recherche et dans lesquels mes contributions me semblent significatives.

Pour la part plus spécifiquement consacrée à l'utilisateur du thème *Usages langagiers et nouvelles technologies*, l'année 1990 est marquée par la publication du numéro 16 des *Cahiers de Linguistique Sociale (L'interaction homme-machine (fonctionnements / dysfonctionnements))* associant des collègues du laboratoire mais aussi d'autres horizons disciplinaires (Ergonomie, Informatique linguistique, psychologie cognitive).

Sur les aspects plus axés sur les concepteurs, deux volumes ont vu le jour en collaboration avec des collègues de l'URA 1575 LCPE et des professionnels de la documentation (ADBS de Haute Normandie) : d'abord en 1994 le numéro 1 des *Cahiers du LCPE*, (avec Jacques Theureau, URA 1575 ENS Paris) *Linguistique et Ergonomie* et ensuite en 1995 un volume de la collection Bilans et Perspectives (avec Danièle Dubois URA 1575 ENS Paris et Christine Batime, ADBS-HN³⁷), *Recherches Documentaires*, publié notamment en partenariat avec l'ADBS national. Ce second volume a permis la confrontation entre discours scientifique (Sciences du langage, Intelligence artificielle, Informatique industrielle, Psychologie cognitive, informatique linguistique) et discours professionnel (ADBS, INTD³⁸ et IRTD³⁹).

Dans le thème *Normes et identité en rupture*, trois volumes ont été publiés sous ma direction : en 1998, un numéro de la revue *Études Normandes*, **Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)**, qui rassemblent les travaux de collègues du laboratoire concernant le terrain urbain et la problématique que je développe (Salih Akin, Claude Caitucoli, Foued Laroussi, Fabienne Leconte, Fabienne Melliani). En 1999, est sorti chez l'Harmattan un ouvrage présentant les travaux de l'opération *Mise en mots des fractures urbaines* et intitulé **Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)** ; qui rassemble les participants au projet d'une part et, d'autre part est sorti la même année (avec Cécile Bauvois) le numéro 5/6 de la revue *Revue PArôle* (ex *Revue de Phonétique Appliquée*, daté de 1998 mais publié en 1999) sous le titre **Sociolinguistique urbaine : contributions choisies**. Ce dernier volume comprend, des contributions de Marie Louise Moreau (Mons), Monique Bertrand (Caen), Salih Akin (Rouen), Ndiassé Thiam (Dakar), Nigel Armstrong, Zoë Boughton (Newcastle U.T.), et Cécile Bauvois (Mons).

³⁷ Association des Professionnels de la Documentation et de l'Information

³⁸ Institut National des Techniques Documentaires (Paris)

³⁹ Institut Régional des Techniques Documentaires (Mont-Saint-Aignan)

LA COLLECTION ESPACES DISCURSIFS (L'HARMATTAN)

Depuis juin 1999, je suis directeur de la collection *Espaces Discursifs* chez L'Harmattan. Le projet éditorial discuté et retenu par l'éditeur est le suivant :

« La collection Espaces Discursifs rend compte de la participation des discours (identitaires, épilinguistiques, professionnels,...) à l'élaboration / représentation d'espaces sociaux, géographiques, symboliques, territorialisés, communautaires,... où les pratiques langagières peuvent être révélatrices de modifications sociales.

Espace de discussion, la collection est ouverte à la diversité des terrains, des approches et des méthodologies, et concerne – au-delà du seul espace francophone – autant les langues régionales que les vernaculaires urbains, les langues minorées que celles engagées dans un processus de reconnaissance ; elle vaut également pour les diverses variétés d'une même langue quand chacune d'elles donne lieu à un discours identitaire ; elle s'intéresse plus largement encore aux faits relevant de l'évaluation sociale de la diversité linguistique. »

Fin juin 2000, dix projets de publication sont en cours (dont quatre pour l'année 2000). Les tâches spécifiques d'un directeur de collection sont de recevoir les propositions de publication, d'en évaluer la qualité scientifique quant au champ et à la discipline couverts par le projet éditorial, éventuellement de rediriger les propositions vers un autre directeur, de soumettre les manuscrits à des avis extérieurs, de le soumettre au comité de rédaction, de constituer des comités de lecture spécifiques, de travailler avec les auteurs à la présentation technique de leur ouvrage, et enfin – en dehors de la collection proprement dite – d'être sollicité pour avis sur des volumes soumis à l'éditeur.

JOURNEES DE RECHERCHE, RAPPORTS D'ETUDE ET VALORISATION

SEMINAIRE, JOURNEES DE RECHERCHE ET COLLOQUES

On retrouve évidemment la même organisation sur deux axes pour cette partie de mes responsabilités scientifiques. Il y a d'abord des rencontres relevant du thème *Industries de langue* et ensuite celles concernant des travaux plus centrés sur les terrains classiques de la sociolinguistique, et rassemblés sous le thème *Norme(s) et identité en rupture*. Cependant, je propose de distinguer en interne à chacun des thèmes, deux types de manifestations scientifiques selon leur régularité, ponctuelle ou régulière.

Industries de la langue. Ponctuellement j'ai organisé en décembre 1996 avec des collègues d'autres domaines disciplinaires (Eric Trupin (LA3I Rouen) Jacques Labiche (ISMRA Caen) et Jean Vivier (GREYC Caen), une Journée pluridisciplinaire intitulée *Discours d'interface et mise en emploi pour les systèmes informatiques : aide en ligne et mode d'emploi*.⁴⁰ qui a eu lieu dans les locaux de la Maison de la Recherche en Sciences Humaines de Caen.

Régulièrement, ont eu lieu en décembre 1993 (au CNAM-Paris) puis en novembre 1994 (dans les locaux de la Formation Continue-Mont-Saint-Aignan) une première⁴¹ puis une seconde journée⁴² d'étude **Linguistique et ergonomie** en collaboration avec des collègues de l'URA 1575 LCPE ENS/ Paris); la première a été consacrée à l'indexation et à la consultation de bases de données documentaires et la seconde aux recherches documentaires

Plus régulièrement encore, j'ai organisé, au sein de l'ESA 6065 DYALANG, un séminaire annuel de recherche – le séminaire **Industries de la langue**⁴³ – pendant quatre années universitaires. Il avait en tant que tel pour objectif de permettre un échange pluridisciplinaire mais aussi interprofessionnel : les interventions – même si elles ont majoritairement été le fait d'universitaires – ont également été menées par des professionnels – chercheurs ou non-chercheurs – relevant des Industries de la langue. Documentalistes, terminologues, ergonomes, informaticiens, linguistes et traducteurs ont ainsi rendu compte de leurs questionnements, parfois de leurs réponses devant un groupe régulier d'une dizaine de personnes (dont des étudiants du domaine) : l'échange prévalait sur toute autre considération et c'est pourquoi il n'a jamais été question de publier quoi que ce soit des ces séances.

Norme(s) et identité en rupture. En sociolinguistique, et pour la part ponctuelle, j'ai co-organisé (avec Gérard Vincent Martin) en décembre 1990 les **Rencontres Rouen-Leipzig 90, Cinq années de recherche en Sociolinguistique et Didactique du F.L.E. (1985-1989)**⁴⁴ organisée à Mont-Saint-Aignan.

Plus récemment – et à ce propos la régularité est inscrite dans ce qui devient alors un projet – j'ai initié puis organisé (avec Cécile Bauvois de l'Université de Mons-Hainaut) la première **Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine (J.I.S.U.)**⁴⁵ le 20 mai

⁴⁰ Laboratoires et Institutions représentées : PSI-La3i Univ.Rouen., GREYC Univ.Caen, IRIT Univ.Toulouse, URA CNRS 1164 IRED Univ.Rouen., EDF Clamart, ISMRA Caen.

⁴¹ Laboratoires et Institutions représentées : URA CNRS 1164, URA CNRS 1234- Caen, URA CNRS 1575, ER 15/Toulouse le Mirail.

⁴² Laboratoires et Institutions représentées : URA CNRS 1164, ADBS-HN, IRIT- Toulouse, LACP-Caen, LA3i- Rouen, LIMSI- Orsay, LCPE- Paris, INTD/ IRTD- Paris/ Rouen, ADBS-HN, Université de Cergy, ADBAR.

⁴³ Voir les Annexes 2 : « Séminaire Industries de la langue »

⁴⁴ Laboratoires et Institutions représentées : KMU Leipzig, Univ. d'Aveiro (Portugal), GRIC Univ. de Corte, URA CNRS 1164, Univ. d'Alger, CREDIF-St Cloud, CEF (Le Caire), Univ de Strasbourg, Praxiling

⁴⁵ Laboratoire et Institutions représentées : UPRESA CNRS 6065- Université de Rouen, Université de mons Hainaut, Université de Newcastle upon Tyne, Université de Dakar, CRESO-MRSH Université de Caen

1999 à Mons (Belgique). Cette première session marquait la volonté de confronter des points de vue scientifiques sur des thèmes et des concepts relevant de l'urbanité, de l'urbanisation linguistique et plus largement de tout fait sociolinguistique induit du modèle culturel urbain. On a souhaité y confronter des points de vue scientifiques sur des thèmes et des concepts relevant de l'*urbanité*, de l'*urbanisation linguistique* et plus largement de tout fait sociolinguistique induit du *modèle culturel urbain* dans des situations (nationales, linguistiques, etc.) différentes voire divergentes. Les thématiques sont elles-mêmes ouvertes à discussion puisque les échanges devaient porter sur entre autres la/les *identité(s) urbaine(s)*, *vernaculaire(s) urbain(s)*, *territoire(s) en ville*, *imaginaire linguistique*, *mise en mots de l'espace urbain*, et *ségrégation spatio-linguistique*. Sur ce même principe, une deuxième Journée est actuellement en préparation (pour novembre 2001)⁴⁶.

RAPPORTS D'ETUDES

Deux opérations de recherche ont donné lieu à des études commandées⁴⁷ par des institutions privées ou publiques (C'est évidemment là l'un des aspects de la demande sociale). Mais, au total, trois actions de recherche et d'études ont été engagées sur trois lieux divers : **MNEMOS**, **Octave©/Octave+©** et le **Confort Visuel Nocturne**.

La première action concerne la notion de compétence, dans le cadre du projet européen Eureka 1093 (**MNEMOS – Compétences et activités des laboratoires**⁴⁸), pilotée par l'INSA de Rouen (1994–1995) et au sein de l'opération *Discours des concepteurs (Mode d'emploi et données documentaires)* du thème *Pratiques Langagières et Nouvelles Technologies*. Le projet visait d'abord à expertiser puis à modéliser les flux d'informations existants pour permettre aux informaticiens de construire une interface logicielle adéquate. Il s'agissait en effet de saisir la mémoire institutionnelle des laboratoires pour la mettre à disposition de l'ensemble de la structure, pour permettre en quelque sorte à l'information grise de circuler en toute intelligibilité.

Le produit fini devait permettre à tous les acteurs (administratifs, scientifiques, pédagogiques...) de la vie universitaire de pouvoir identifier par simple requête en langue naturelle les compétences diverses de chacun des membres de la communauté et de pouvoir répondre plus rapidement et plus efficacement aux appels d'offre divers.

⁴⁶ Voir dans ce volume la partie « Pistes et perspectives ».

⁴⁷ Les différents rapports et études produits sont le fruit d'un travail collectif. Pour citer les principales personnes qui ont œuvré avec moi sur ces projets : Thierry Wable (Doctorant) pour MNEMOS, Frédérique Bourdoulous (DEA) et Michelle Van Hooland (Doctorante) pour Octave et Octave+, et Nicolas Tsekos (Allocataire) pour le Confort Visuel Nocturne. Les statuts de chacun des participants renvoyant à l'époque de chacune des études.

⁴⁸ Sous la direction de Marc Nossin.

L'Université de Rouen était à la fois site pilote (dans la mesure où le projet dépassait son seul cadre et était à visée internationale) et terrain (car les diverses enquêtes et données en sont issues). Très concrètement, le SUDLA a été sollicité pour fournir un **cahier des charges des représentations** de la compétence par et pour les (enseignants)-chercheurs en vue d'une automatisation. Une série d'entretiens a été réalisée⁴⁹ dans le but de rendre compte des représentations des compétences individuelles et surtout du décalage constitutif à toute organisation entre une catégorisation institutionnelle des compétences de chacun de ses membres et une catégorisation située et individuelle. En terme de recommandations pour la réalisation de l'interface, il s'agissait d'intégrer ce décalage dans les modèles du système d'information prévu.

La seconde action concerne les modes d'emploi de logiciels (**progiciels Octave© et Octave+©** commandés par la société Havas Voyage) de la Société STELIA/RSDI à Mont-Saint-Aignan) en 1995 au sein de l'opération *Discours des concepteurs (Mode d'emploi et données documentaires)* du thème *Pratiques Langagières et Nouvelles Technologies*. L'objet était d'expertiser le discours d'aide en ligne des techniciens de la Société pour optimiser les modes d'emploi déjà réalisés mais peu efficaces : les responsables de STELIA/RSDI notaient la facilité avec laquelle ses techniciens dépannaient les usagers d'un logiciel *in situ* sans pour autant qu'ils parviennent à transposer dans les modes d'emploi qu'ils rédigeaient les mêmes capacités. Les quatre techniciens de l'agence ont été soumis à un entretien de verbalisation des activités (en situation d'explicitation des tâches du logiciel). L'hypothèse de travail étant que la communication d'interface masquait une polyphonie que les modes d'emploi n'arrivaient pas à prendre en compte : le statut de chacun des enquêtés (PDG, technicien ou technicien stagiaire) déterminait des mises en mots divergentes de la cible, du destinataire du mode d'emploi. Tantôt il s'agissait de « la » secrétaire, tantôt du chef de service (il y aurait à dire sur cette répartition des rôles) sans que les niveaux d'explicitation nécessaires soient clairement définis

Au terme de notre action, nous avons remis à la société deux modes d'emploi (l'un pour Octave© et l'autre pour Octave+©) qui ont tenu compte d'un usage multiple (et non pas singulier) du logiciel. L'intérêt pour la recherche a été de pouvoir confronter mes hypothèses avec un terrain sans compromis avec la théorisation : il a fallu travailler dans l'urgence et dans le souci de produire un objet efficace ; il a été par ailleurs impératif de proposer une méthodologie compréhensible dans un autre univers de discours.

La dernière action concerne l'aménagement urbain nocturne dans le cadre d'une étude nationale sur le **Confort Visuel Nocturne**

⁴⁹ Au total 15 personnes (directeurs de laboratoire ou de département, responsables administratifs, techniciens, étudiants) ont été interrogées. Le choix de ces personnes a été édicté par le responsable général du projet.

(pilotee localement par Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées de Rouen – 1996) et au sein de l'opération *Mobilité linguistique et dynamique des territoires* du thème *Norme(s) et identité en rupture*. Le projet⁵⁰ visait à confronter les catégorisations des experts avec celles des usagers pour tenter de mesurer les effets (sur la sécurité, les déplacements et surtout sur le confort) des aménagements urbains relevant de l'éclairage nocturne. L'enquête s'est déroulée en deux temps : d'abord des entretiens auprès des experts pilotant le projet pour recueillir leurs catégories puis d'autres entretiens auprès des usagers de la ville nocturne. Le rapport concluait que l'éclairage nocturne ne faisait que rendre visible –c'est essentiel– une organisation socio-spatiale première, au grand dam des experts qui auraient souhaité mesurer les effets structurant de leurs activités d'aménageurs. L'intérêt scientifique de ce travail a surtout été de nous aider à la prise de conscience de la multi-dimensionnalité de l'espace urbain : de nuit comme de jour, les usages fondent les discours et la représentation de l'espace.

Chacune de ces actions n'aurait pu exister sans être adossée à une opération de recherche qui en assure les parts théorique et méthodologique. Aucune d'elle n'a vocation à faire progresser la théorisation en sociolinguistique mais toutes ont en commun d'être l'expression d'une demande sociale institutionnelle à considérer.

Ce qui m'a paru –et me paraît toujours – intéressant et formateur est la confrontation d'hypothèses sur le fonctionnement langagier avec des objets sociaux n'en relevant pas immédiatement dans le champ. Mon idée étant que si l'on pouvait recueillir avec une certaine efficacité méthodologique une catégorisation sociale pour les faits de langue, on devait pouvoir approcher avec la même pertinence les pratiques langagières en d'autres lieux d'enquêtes relevant aussi bien des Industries de la Langue que de l'aménagement urbain. Cela explique la relative proximité temporelle des trois études.

Le dernier trait de cohérence pour ces trois réalisations provient d'un certain acharnement de ma part à ne vouloir (ou savoir) travailler que sur du discours, sur la verbalisation des pratiques. Parce que le questionnement ne portait pas sur la langue comme objet mais sur la langue comme médiation du réel, une approche de ces pratiques langagières a permis en définitive de valider des méthodologies d'enquêtes posant l'intérêt d'approcher l'entretien comme un lieu de production de catégories (Mnemos), de confirmer des hypothèses théoriques sur la prise en compte des aspects dialogiques du discours des concepteurs pour comprendre comment l'*auditoire social* et la représentation d'autrui produise des dysfonctionnements (Octave© et Octave+©) ; et enfin de mesurer la pertinence d'une conceptualisation que je posais comme pertinente

⁵⁰ Je me permets de le présenter succinctement dans la mesure où une version (sans ses annexes) du rapport figure dans les Annexes 2 (Volume 3)

pour l'analyse des pratiques langagières en ville : la territorialisation et le territoire comme produit certes d'une activité sociale mais aussi comme produit d'une mise en mots de l'espace social (Confort Visuel Nocturne).

VALORISATION DE LA RECHERCHE

Dès lors que l'on pense à valoriser la recherche, on doit au moins évoquer un pan de l'activité scientifique : la vulgarisation des résultats ; notamment quand ceux-ci relèvent d'une demande sociale explicite. C'est une activité que je trouve délicate à mener car on se sent à la fois trop peu scientifique pour être cautionné par sa propre communauté de recherche et parfois trop scientifique pour être à même de transmettre à la société civile non seulement des connaissances, mais aussi des savoirs. Cette question n'est pas close, mais faire de la sociolinguistique implique, à mon avis, une posture un tant soit peu interventionniste : observe-t-on pour agir ? Pour faire agir ? En tout cas, à chaque fois que j'ai été sollicité par les médias sur des sujets pour lesquels je pensais pouvoir apporter un peu d'intelligibilité sociale à la recherche universitaire, j'ai accepté, au risque de certaines simplifications.

Ainsi, autour des mes travaux sur la situation sociolinguistique de la région Haute-Normandie (les parlers urbains, locaux,...), j'ai été invité en 1998 à l'émission *Clystère* de Radio RC2 94.4 FM sur le thème « Le parler rouennais »⁵¹ ; en 1993, j'ai participé aux six émissions *Les Chemins de la Connaissance* (France Culture) consacrées à Coquebert de Montbret. (objet de l'intervention: *Coquebert de Montbret, l'érudit linguiste*)⁵² ; en 1986, j'ai été interviewé par une journaliste de Radio-France Normandie sur le parler local « Le patois cauchois », dans le cadre de *Info-Langues* (du 26 au 28 septembre 1986)⁵³.

Sur le même thème, j'ai été sollicité par des médias écrits : *Le Viquet* (en 1999) pour un article intitulé « La langue normande : formation, diffusion et recherche à l'Université de Rouen », j'ai été interviewé par le *Courrier Cauchois* (Hebdomadaire régional du 21 mars 1998) pour l'annonce de la création du cours Patrimoine Linguistique : langue et société et de la mise à disposition sur Internet de données pour la recherche sur ce sujet (www.multimania.com/bulot/cauchois) ; j'ai enfin donné une interview au *Paris-Normandie* (quotidien du 05 mars 1998) à l'occasion de la publication du volume de la revue *Études Normandes* consacrée à la situation sociolinguistique des zones urbaines en Haute Normandie.

⁵¹ Diffusion : le 16 mars de 19h à 20h (redif. Le 20 mars 1998)

⁵² Diffusion : semaine du 6 au 10 décembre 1993

⁵³ Diffusion : le 26 septembre 1986 à 18 heures

Pour le second thème, ce sont exclusivement mes recherches sur les aspects socio-langagiers des modes d'emploi de logiciels qui ont donné lieu à de telles diffusions : en 1996, j'ai été sollicité par Philippe Cabin (ANVIE) pour recevoir une journaliste des *Échos* (C. Legrand) qui a publié à ce sujet « Notices techniques: des 'sociolinguistes' à la rescousse » le 20 février 1996. Et suite à cela, F. Mébarki m'a contacté pour rédiger pour Le *Journal du CNRS* (septembre 1996/81) son l'article intitulé « SOS mode d'emploi ».

Présentation des activités de recherche

ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE

PRATIQUES LANGAGIERES ET REPRESENTATIONS SOCIO-LINGUISTIQUES

Dans tout ce qui vient d'être écrit, on doit pouvoir cerner plus précisément les deux orientations en partie complémentaires que j'ai posées comme sous-titre à ce rapport : l'une –majeure– porte sur les **pratiques langagières** et l'autre –mineure– sur les **représentations sociolinguistiques**.

La première orientation implique de considérer la mise en œuvre de plusieurs domaines que je n'assume cependant pas en totalité pour ma recherche passée⁵⁴ : un genre discursif (cadre communicationnel, rapports de place, conduites langagières, modes de textualisation, enchaînements des énoncés), une fonction dominante du discours, un système de catégorisations utilisé par les locuteurs, un système de représentations et enfin un travail socio-cognitif et langagier exercé sur les objets de discours. Je trouve dans cette liste –empruntée librement à Elisabeth Bautier⁵⁵ lorsqu'elle définit les pratiques langagières– non seulement la nécessité de répondre aux tâches sociales et méthodologiques attribuées à la sociolinguistique⁵⁶ (et ceci bien qu'Elisabeth Bautier tende vers une sociologie du langage) mais aussi une démarche heuristique pour aborder l'ancrage social du langage, le langage comme activité sociale.

Ainsi, lorsque je m'attache au discours des concepteurs d'interfaces langagières, j'aborde leurs pratiques en ce qu'elles sont représentatives des catégorisations sociales ; celles liées à la langue, au dialogue, aux destinataires présumés, représentés, et mis en mots dans le cadre d'une activité socialement située qui fait sens de l'interaction observée. Je retrouve là – même en tenant compte des différences d'approches théoriques– la dynamique glottonomique : dans une situation langagière spécifique, mettre en avant les pratiques pour faire émerger le sens et interpréter la variation.

⁵⁴ Je ne pense pas avoir saisi dans mon travail de thèse ce niveau de complexité des pratiques langagières : il me semble notamment ne pas en avoir dégagé ou senti les aspects socio-cognitifs.

⁵⁵ Bautier E., 1995, *Pratiques langagières, pratiques sociales*, L'Harmattan, Paris. 228 pages.

⁵⁶ La préoccupation centrale de la sociolinguistique (Selon les propositions de Bright W., 1966 (Ed.), *Sociolinguistics*, Mouton, La Haye.) demeure la description systématique de la diversité linguistique; sa tâche globale étant d'effectuer une description systématique de la covariance entre structure linguistique et structure sociale. Cela revient à identifier un ensemble de tâches assignées à la discipline: mener des recherches sur l'identité sociale des participants engagés dans le processus de communication, déterminer l'environnement social dans lesquels les environnements linguistiques prennent place, évaluer les jugements socialement différenciés que les locuteurs portent sur les formes de comportements linguistiques, procéder à une analyse synchronique (au moment donné de leur utilisation) et diachronique (en restituant ainsi la variation due au temps) des dialectes sociaux et enfin envisager les applications pratiques que peut fournir la recherche sociolinguistique

La seconde orientation implique de ne pas dissocier les représentations sociolinguistiques des pratiques langagières parce qu'elles en sont l'un des aspects. Je garde cela à l'esprit, car même si les deux concepts renvoient à des théorisations parfois divergentes, cette orientation correspond à mon souci de travailler plus finement les faits discursifs relevant de l'individuation sociolinguistique, et partant des lieux communs identitaires qui en caractérisent l'expression sociale.

Représentations sociales spécifiques sur la ou les langues et ses ou leurs variations, elles relèvent de l'évaluation et c'est pourquoi je m'attache particulièrement aux attitudes (linguistiques et langagières) en ce qu'elles sont traces ou effets des dynamiques sociolinguistiques marquant les usages sociaux de la / des langues. Concrètement, je questionne le décalage constant entre la pratique du discours et le discours sur cette pratique, car il fait montre de tensions sociales en cours ou en émergence. Par définition, les représentations sociolinguistiques ne correspondent pas la réalité représentée ou du moins à celle que le chercheur envisage comme objectivable. En l'occurrence, il convient d'avoir à l'esprit que ce qui est dit sur les pratiques linguistiques ou langagières sont des **objets de discours**⁵⁷ c'est-à-dire le résultat d'interactions spécifiques qui n'échappent pas à un procès discursif constant : la construction du sens en discours, la prégnance du langagier sur le linguistique. Parce que l'on doit poser la discursivité des représentations –i.e. prendre entre autres en considération leurs conditions de production– les représentations sont, l'un des objets privilégiés de la sociolinguistique.

Pour de telles recherches, le sens produit en discours est autant la valeur linguistique attribuée à telle ou telle unité de langue, du dialogue, etc.. que le sens social – i.e. la valeur sociale attribuée à l'usage même de l'unité. En effet ce que tout locuteur est capable d'énoncer sur sa pratique ne présume pas des jugements qu'il saura porter ou portera sur elle, non plus que de sa propre pratique. De même, tout discours – épilinguistique ou non – assume et produit pour partie une évaluation et une catégorisation sociales que l'analyse de la structure langagière permet d'élucider. Les travaux que j'ai développés en sociolinguistique urbaine montrent, par exemple, l'opportunité de ne pas seulement aborder la ville en tant que lieu de coexistence dialectale, de multilinguisme, de multiglossie, mais aussi comme lieu d'affrontements discursifs pour ce qu'ils rendent compte de relations sociales plus ou moins tendues.

TERRAINS ET ESPECES DE DISCOURS

Sur l'ensemble de mon parcours scientifique et compte tenu de son inscription dans le champ des pratiques langagières et partant des analyses de discours, je crois pouvoir cerner trois types discursifs en

⁵⁷ au sens de Lorenza Mondada (Op.cit.2000)

inévitables synergies sur les approches mais distinctes quant aux terrains investis⁵⁸ :

Les **discours politiques** au sens large, puisqu'il s'agit autant du discours politique proprement dit que des discours sur les pratiques politiques relevant de la langue. J'ai effectivement analysé, dans ma thèse de doctorat, des professions de foi des élections présidentielles de 1981 (celles qui ont opposé au second tour Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand). Dans ce même esprit, j'ai travaillé l'engagement social de l'intellectuel (autour notamment des travaux et propositions de Gramsci) et posé quelques réflexions sur la politique linguistique de l'État français et la polynomie (qui renvoie à un autre ensemble de réflexions concernant la norme comme instrument du politique).

Les **discours d'interface**, c'est-à-dire ceux qui, rendant compte d'une mise en scène langagière d'autrui, font œuvre de médiation entre un usager et un objet technique. Les discours relèvent de conditions de productions pour partie différentes : d'abord ils sont produits tant par l'un que par l'autre des interlocuteurs virtuels ou non dans un dialogue homme-machine ; l'homme est un(e) usager(e) d'un automate langagier interfacé ou non avec une base de données documentaire. Ensuite, ils sont ceux des concepteurs d'interface et notamment ceux qui s'effacent dans une production langagière « sans voix » : les modes d'emplois de logiciels.

Les **discours identitaires** qui renvoient notamment à la production/transformation de l'espace social et aux pratiques langagières épilinguistiques. Il s'agit de travailler notamment sur les attitudes langagières –i.e. entre autres sur la mise en mots des diverses catégorisations de l'altérité territorialisée– issues de l'urbanisation *a fortiori* linguistique d'une part et d'autre part d'aborder le discours tenu par des locuteurs – particulièrement en auto-désignation – en situation de minoration sociale. Dans les deux cas, l'évaluation des pratiques langagières est un indicateur fort d'une appartenance communautaire, l'une urbaine et l'autre rurale, souvent complexe et stratifiée.

Mon propre territoire de recherche ainsi marqué permet de rendre compte d'une constante préoccupation : inscrire le locuteur/énonciateur dans l'interprétation des données recueillies autant que le chercheur. Par ailleurs, il me semble aussi que cette tri-partition (évidemment de circonstance car elle est dans les faits et la pratique nécessairement syncrétique) permet de rendre compte d'une dynamique intellectuelle personnelle montrant comment je suis « passé » d'un discours à un autre, comment mes propres paradigmes de recherche se sont ouverts, engagés et renouvelés à partir d'un

⁵⁸ En fait, j'énonce là une synthèse nécessaire de deux structurations complémentaires de mes activités de recherche : celle liée aux événements et posant des épisodes aisément repérables, et celle liée à la structure même du laboratoire où les thèmes de recherche renvoient à une politique globale de recherche et de développement.

front conceptuel unique à la base. Enfin, l'affirmation de ce territoire (au sens où cela inscrit mon propre discours dans ma propre identité de recherche) n'a de sens que par rapport aux propositions de Louis Guespin (1971 : 10) définissant le discours comme l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne lorsqu'il affirme notamment : « ...un regard jeté sur un texte du point de vue de sa structuration 'en langue' en fait un énoncé; une étude linguistique des conditions de production de ce texte en fera un discours ».

PRESENTATION DE L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE

DISCOURS POLITIQUES

Structure de l'identique en discours politique

La thèse que j'ai soutenue en 1986 sous la direction de Louis Guespin⁵⁹ a pour corpus les professions de foi des candidats à l'élection présidentielle de 1981⁶⁰. Elle relève sans aucun doute d'un champ bien balisé : l'Analyse du Discours. Son apport à une théorie globalisante des discours est d'abord d'avoir tenté de gloser les propositions jakobsoniennes sur la dynamique interne et structurante de tout énoncé (les procès métaphorique et métonymique) pour en envisager l'intérêt théorique, et surtout d'avoir essayé d'en tirer des techniques descriptives opérantes pour notamment le discours politique en posant l'identique – c'est-à-dire les faits langagiers relevant ordinairement des faits de redondance – comme spécificateur de formation discursive.

J'ai, pour ce faire, tenté de prendre acte des propositions de Roman Jakobson⁶¹ sur les structures subliminales (comme rhétorique implicite du type de celle présente en poésie), de ses déductions – issues de son analyse des troubles du langage – sur la structuration bipolaire des énoncés⁶², enfin de son appel⁶³ à dépasser le cadre de la phrase et, surtout, à considérer la nécessité d'étudier l'univers du discours. Prendre acte donc de l'ensemble de ces propositions pour avancer une idée peu théorisée à ce moment : en dehors des tropes connus posant quelques formes extrêmes des procès jakobsoniens (i.e. la métaphore et la métonymie), les procès métaphorique et métonymique sont à l'œuvre dans tout discours, dans la mesure où

⁵⁹ Thèse de Doctorat (NR) intitulée *Les procès jakobsoniens (essai de mise en application en discours politique)*, sous la direction de Louis Guespin. Jury : L. Guespin, J.B. Marcellesi et D. Slakta. Mention Très Honorable.

⁶⁰ Dans les faits je n'ai retenu que les professions de foi du second tour.

⁶¹ Jakobson R., 1971, « Structures subliminales en poésie » dans *Poétique* 7, Le Seuil, Paris, 324-333.

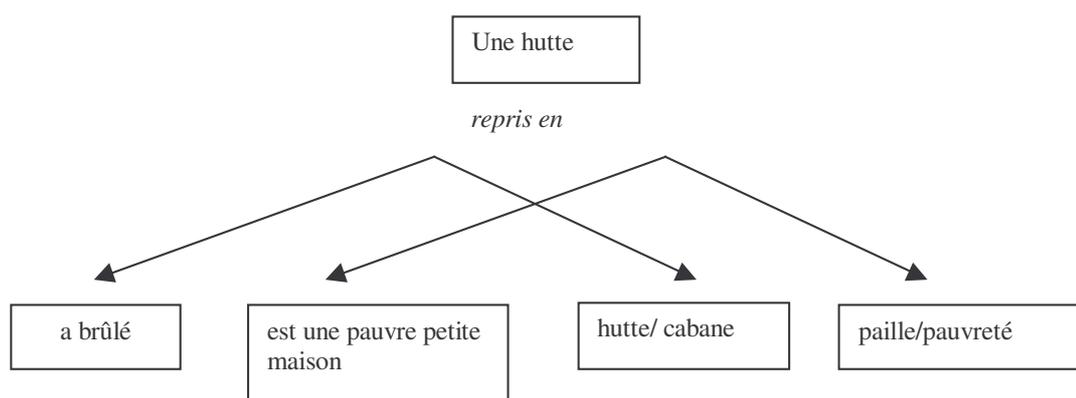
⁶² Jakobson R., 1963, *Essais de linguistique général*, Paris, Éditions de Minuit, 257 pages.

⁶³ Jakobson R., 1973, *Post-scriptum à Questions de poétique*, Paris, le Seuil, 485-504.

« le développement d'un discours peut se faire le long de deux lignes sémantiques différentes : un thème (*topic*) en amène un autre soit par similarité soit par contiguïté »⁶⁴.

Ses études sur l'aphasie lui ont en effet permis de mettre à jour deux troubles respectifs dits de la contiguïté et de la similarité et deux principes constitutifs de la mise en mots : la combinaison dans la mesure où chaque unité est le résultat d'une combinaison et combine d'autres unités, et la sélection où chaque unité est le résultat d'un choix entre les différentes unités interchangeables du code. Les troubles de la contiguïté font ainsi mettre en contre emploi les possibilités associatives des unités et ceux de la similarité font état d'un glissement du similaire vers le contigu : quand une unité apparaît dans un même contexte, elle devient l'objet d'une substitution. Son idée essentielle est bien de montrer qu'un même mouvement est à l'œuvre dans tout discours : celui-ci est déterminé par une compétition interne qui le produit et le constitue effectivement entre deux types de comportements – pour partie polarisés et pour partie complémentaires – privilégiant tantôt la sélection (le procès métaphorique), tantôt la combinaison (le procès métonymique). Respectivement, une identité (ce qui pose qu'il y a un thème repris par une autre unité) relève de l'un si elle est substitutive et de l'autre si elle est prédicative. On peut ainsi représenter (Figure 1) le procès global à l'œuvre et notamment la double caractérisation des unités : bien entendu il est possible de décrire une reprise strictement métaphorique ou métonymique, mais encore de montrer la part de l'un et l'autre des deux procès dans les pratiques combinatoires ou substitutives (Figure 2). Je reprends là l'exemple proposé par Jakobson (« hutte » et ses reprises) et sur lequel j'ai, par la suite, fondé ma terminologie descriptive.

Figure 1 : reprise du stimulus « hutte »



Ce que révèle une lecture attentive de Jakobson (Figure 2) c'est d'une part la mise à jour d'un schéma de réécriture thématique intradiscursive, d'un métadiscours (en cela on est bien en analyse de

⁶⁴ Jakobson, 1963 : Ibid. : 61

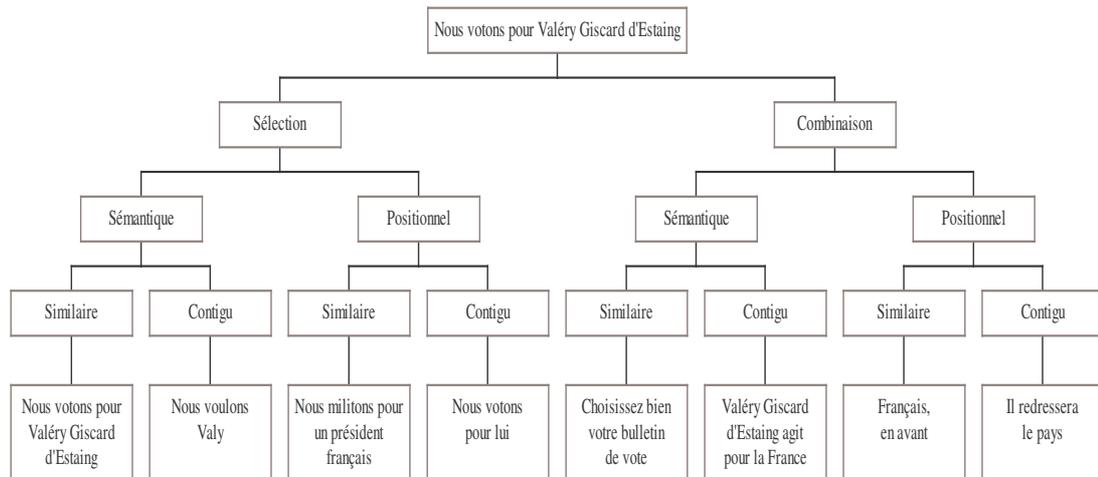
d'équivalence, c'est-à-dire l'identique, dans des items phrastiques⁶⁹ potentiellement constitués en thèmes discursifs. En prenant appui sur l'analyse de Denis Slakta⁷⁰ des travaux de Firbas, j'ai établi des « niveaux » d'identité hiérarchisés pour le repérage : le thème reste thème (Th), le rhème reste rhème (Rh), la Transition reste transition (Tr), le rhème ou la transition est thématisé, le thème ou la transition est rhématisé. Il existe un thème de base, c'est-à-dire initial à toute reprise, comme embrayeur discursif majeur qui organise un ensemble de reprises différemment typifiées et typifiables –mais qui lui sont liées– selon une dynamique interne posant quatre phases constitutives. Ce qu'il est remarquable de poser, c'est précisément l'instabilité prise au pied de la lettre jakobsonienne du mouvement et prévoir que chaque passage d'une phase prédicative à une phase substitutive renouvelle un même choix entre la prédication et la substitution.

Voici définies les quatre phases discursives⁷¹ telles qu'elles m'ont permis de mettre à l'épreuve les procès jakobsoniens pour l'analyse de discours politiques. Les **procédés d'équivalence** rendent compte d'une reprise effectuée (sélection) ou non (combinaison) dans une même combinatoire. Lorsque la combinatoire est différente, la reprise se fait par développement ou extension du thème, quand elle est identique, c'est par reduplication. Les **procédés combinatoires** montrent comment l'ensemble discursif dûment constitué entre le thème et sa reprise se constitue en unité de sens. Le terme *positionnel* est réservé au rapprochement d'unités *a priori* sans relation de sens en discours mais mis en équivalence par le contexte, et le terme *sémantique* signale un rapprochement d'unités appartenant hors discours à un même paradigme. Les **procédés de reprise** distinguent eux aussi deux cas : le *contigu* pour noter une identité issue d'une combinatoire donnée en discours, quand celle-ci est créée en discours, et le *similaire* quand il y a identité par substitution (entre le thème et la reprise) phonétique, ou morphologique ou sémantique ou syntaxique. Les **procédés de représentation** permettent de rendre compte du caractère stabilisé d'une combinatoire –gallicisme, hyperbate, métaphore, etc.– que l'on note *phraséologique* ; de faits linguistiques relevant de la concaténation –pronominalisation, nominalisation, etc.– notés *syntactique* ; de reprises lexicales ou syntagmatiques, *lexicologique* ; et de reprise lexicale par dérivation : *morphologique*. Hors corpus, j'avais alors proposé un exemplier (Figure 3) des configurations possibles de la reprise d'un thème ; celui-ci me semble aujourd'hui encore avoir le mérite –avec le défaut de la caricature– de donner corps à ces définitions.

⁶⁹ En tant que ensemble ou sous-ensemble d'une phrase marqué par une cohésion syntaxique ou sémantique

⁷⁰ Slakta D., 1975, « l'ordre du texte », dans *Études de Linguistique Appliquée* 19, Didier, Paris, 30–42.

⁷¹ Pour chacune des phases, le choix d'un procédé est exclusif de l'autre ou des autres procédés pour rendre compte –pour les trois premiers en tout cas– de la concurrence possible entre les deux procès.

Figure 3 : Nous voulons Valéry Giscard d'Estaing

Mon corpus d'analyse est en masse initiale relativement réduit, puisque seules quatre de l'ensemble des professions de foi aux élections présidentielles de 1981 ont été retenues⁷². Globalement, elles dégagent cependant 269 unités discursives distinctes qui, en termes de description, supportent chacune des quatre phases discursives. D'évidence, le nombre de professions de foi analysées est trop restreint pour prétendre rendre compte de la totalité du corpus initial, mais il me semble encore que le corpus de travail est suffisamment conséquent pour être pertinent. En effet dans la perspective d'une analyse contrastive, il convient de faire varier des paramètres posés comme eux-mêmes pertinents. La présence de Valéry Giscard d'Estaing et de François Mitterrand aux deux tours de l'élection peut permettre non pas de constater que l'ensemble de tous les candidats tiennent un discours politique caractérisable, mais davantage de mettre en relief ce que les conditions de productions spécifiques provoquent de changements discursifs.

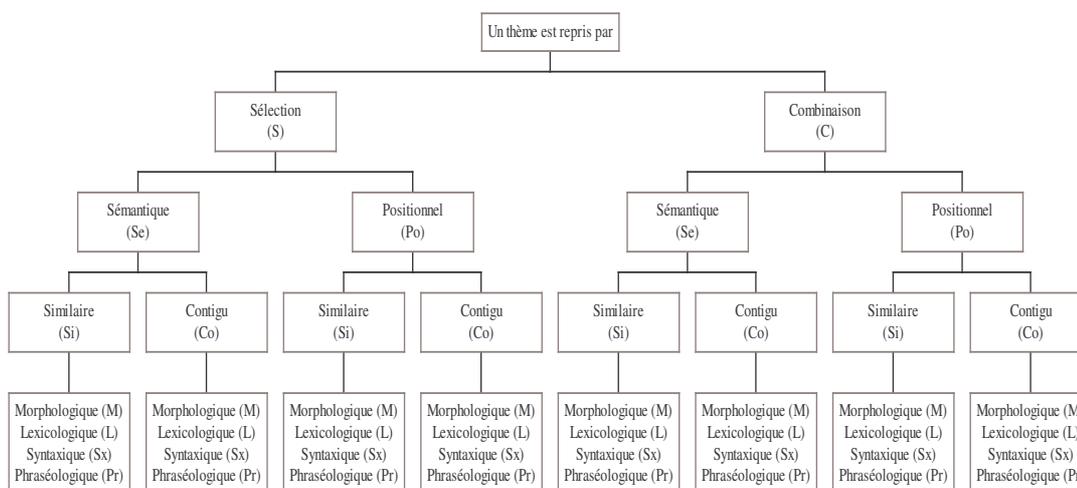
Je ne souhaite pas entrer dans le détail descriptif du corpus sinon pour en rappeler quelques principes. Systématiquement chaque fiche de description d'un thème discursif s'est présentée ainsi : a. dénomination de l'unité thématique (ce qui revient à la délimiter et poser la nature du thème), b. dénomination de l'unité de reprise (où doit se trouver la forme linguistique valant pour identité), c. description de l'identité (qui explicite les rapports entre le thème et la reprise, d. énonciation des phases discursives (où est montré le rattachement à telle ou telle phase du phénomène), et enfin d. formalisation d'une séquence résumant le « comportement discursif » de la reprise par rapport à son thème (c'est à ce moment que chaque

⁷² Pour la communication (extrait publié dans Bulot T., 1987) aux Journées Hanovre-Rouen organisées à Mont-Saint-Aignan, les 13-15 avril 1987, j'avais, en plus et selon les mêmes principes, analysé les professions de foi de Jacques Chirac et Georges Marchais. Voir Annexes (Volume2).

reprise obtient une séquence de quatre phases –Figure 4– la caractérisant⁷³).

Cela a permis de faire une analyse contrastive en **deux temps**. Le premier a été **qualitatif**, et tentait de cerner –à partir de ce qui était posé comme la progression thématique– une progression discursive propre à chaque discours, une dynamique que les procès jakobsoniens en tant qu’outils d’analyse auraient eu vocation à montrer, à mettre à jour. Puis un second temps, qui lui a été **quantitatif**, et a eu pour vocation –à partir d’un dénombrement croisé des phases discursives de chaque reprise– de typifier chaque discours, d’en monter les particularités propres.

Figure 4 : nomenclature des phases discursives



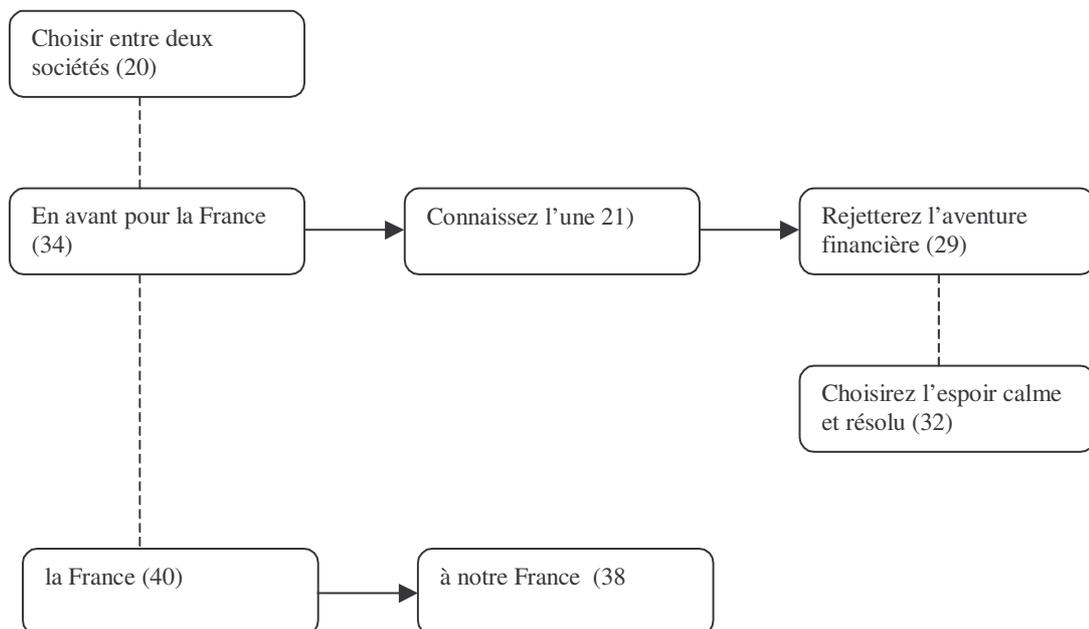
En fait, l’analyse qualitative s’est fondée sur les relations identitaires mises à jour par la description : on constate en effet que se constitue un réseau thématique, en quelque sorte une chaîne relationnelle organisée en séquences de solidarités discursives de deux types. D’abord, les solidarités « verticales » qui représentent le thème et ses reprises et les solidarités horizontales qui rendent compte des associations ainsi faites sur le même statut d’unité de reprise d’un même thème initial.

La méthode n’est certes pas sans faille, mais il s’agissait de prendre l’unité de reprise la plus lointaine contenant –pour le cas car je l’ai fait pour toutes les professions de foi étudiées– le lexème « France » et en gardant à chaque fois le rhème propre (comme vecteur de dynamique communicative selon Firbas) de rejoindre le thème initial (Figure 5). De la sorte, se trouvait ainsi mise à jour une **langue du discours**, des effets de sens spécifiques dans la mesure où la dynamique communicative pose la dernière unité (le rhème propre) comme celle contenant le plus de force communicationnelle, en d’autres termes celle qui véhicule l’information essentielle car ainsi

⁷³ Par exemple : S.Se.Co.L pour respectivement, Sélection, Sémantique, Lexicologique.

notée comme nouvelle (par opposition au thème qui signale l'« ancien »). Il me semble qu'on touche là un aspect essentiel de la dynamique du discours : celle où se joue une compétition –certes mise en scène, masquée, idéologique, etc.– entre le « déjà-dit » et le « à-dire » qui n'est bien sûr jamais résolue, mais dans un discours politique nécessairement à tendance performative. Dans le type de discours que j'ai analysé, la dynamique référentielle justifie l'association des unités discursives ajustées sur les conditions de production du discours émis : des professions de foi à une élection présidentielle française.

Figure 5 : séquence de solidarisation discursive (Valéry Giscard d'Estaing). le cas du lexème « France »



Du point de vue de l'analyse quantitative, les résultats obtenus sont intéressants. Fondée sur une analyse des fréquences –sans pour autant recourir aux outils statistiques– soit pour chacune des phases soit pour une partie ou la totalité des séries obtenues à partir de la description des identités, cette analyse montre quelques traits strictement processifs (i.e. relatifs aux procès) et pertinents. Le comptage des fréquences individuelles (une phase) fait état, au second tour, d'un usage privilégié chez Valéry Giscard d'Estaing d'une dynamique processive métonymique (et donc métaphorique chez François Mitterrand, c'est un effet d'une comparaison de ce type). Par ailleurs, le comptage des fréquences sérielles au second tour fait apparaître une série (S.Se.Si) comme spécifique du discours de François Mitterrand à ce moment de la campagne électorale. En fait, le discours du candidat sortant au deux tours et du challenger au seul premier tour se caractérisent (d'un point de vue quantitatif) par un comportement processif proche : chaque candidat écarte un discours trop générateur de nouveaux référents (par de très faibles

occurrences de séries processives métonymiques) mais par ailleurs emploie une dynamique processive globale (ce que montrent les fréquences individuelles) dont l'un des effets nécessaires et primordiaux est la constitution de ces nouveaux référents.

Par ailleurs, l'analyse non plus des seules quantités mais de leur gradation fait apparaître une unité globale des discours retenus : sont privilégiés –en fréquence individuelle– d'abord la sélection (S), puis le positionnel (Po), puis le similaire (Si), et enfin le lexical (L). Est-ce une dynamique propre au discours politique ou à ces discours ? la question reste ouverte, mais si je crois que précisément le discours politique « programmatique » d'une profession de foi semble respectivement pouvoir être ceci :

- a. un énoncé remarquable par le repérage quasi immédiat de certaines redondances structurelles,
- b. une mise en paradigme, la mise en équivalence sémantique d'unité sans rapport de sens hors discours et lors la production de nouveaux référents,
- c. un remplacement licite d'une unité par une autre, et enfin
- d. un travail assidu sur le lexème, pour ce qu'il contient de programme de sens.

C'est peut-être le mérite essentiel de ma thèse : avoir montré qu'une analyse fondée sur le repérage d'identités de surface pouvait permettre de rendre compte d'une dynamique interne et constitutive de toute pratique langagière qui joue sur une double détermination de principes, morpho-syntaxique (thème / prédicat) et énonciatif (Thème / rhème)

Pour terminer cette partie, il me faut rappeler que je n'ai jamais plus analysé du discours politique *stricto sensu* depuis ma thèse d'une part, et d'autre part que je n'ai pas non plus continué une quelconque réflexion théorique sur les procès jakobsoniens. D'un point de vue méthodologique, j'ai cependant le sentiment d'avoir perçu l'intérêt de marier les analyses quantitatives et qualitatives⁷⁴, mais surtout, du point de vue théorique, je crois m'être approprié pour mes recherches suivantes quelques concepts et notions fondamentales : le discours n'est pas une donnée en soi mais un produit social, en partie issu de l'analyse qui le constitue comme objet de recherche.

J'ai également retenu le concept d'**embrayeur discursif** comme unité à suivre pour trouver trace d'un processus (et j'évite là le terme de procès trop marqué et finalement peu commode) énonciatif complexe, pour aborder le discours sous l'angle parfois conflictuel du statut tantôt de locuteur, tantôt d'énonciateur.

⁷⁴ J'ai à ce propos mené mes premières « actions » de traitement automatisé des corpus.

Les acteurs politiques de la langue

La partie qui précède met en place une réflexion globale sur le discours (posé *a posteriori* comme un énoncé envisagé du point de vue de ses conditions de production) et s'appuie pour cela sur les propositions générales énoncées par Louis Guespin. J'ai annoncé dans les premiers moments de ce rapport ma dette intellectuelle à son égard mais pour être complet, il me faut à présent montrer ce que le front conceptuel sur lequel je fonde ma réflexion doit plus largement à la linguistique sociale et partant à Jean Baptiste Marcellesi et Bernard Gardin.

Dans le cadre d'une communication à Leipzig⁷⁵ pour un colloque commémoratif pour Antonio Gramsci, j'ai eu l'occasion de réfléchir à trois concepts clés de l'approche de l'École sociolinguistique de Rouen : l'*individuation sociolinguistique*, le *locuteur collectif* et les *couches culturellement hégémoniques*. Les deux premiers concepts sont initialement (i.e. sans se prévaloir de considérations sur A. Gramsci) particulièrement pertinents pour le discours politique dans la mesure où ils ont été forgés entre autres pour son analyse. Le troisième concept relève plus d'une approche des rapports de domination entre langue et dialectes. L'article publié⁷⁶ concluait sur la coloration somme toute gramscienne des concepts issus de la linguistique sociale : il y d'évidence une approche commune du fait social par le même ancrage à la philosophie marxiste, mais ce qui est plus intéressant encore, est comment d'abord l'une et l'autre ont su poser le discours comme forme idéologique et ensuite comment la praxis –notamment linguistique– peut être mise au centre des analyses ; certes, Antonio Gramsci a écrit sur la langue et les dialectes, sans être pour autant sociolinguiste, son analyse des situations langagières fait bien voir la prégnance des normes sur les comportements.

Je continue de penser qu'il est peu possible de faire de la sociolinguistique sans avoir une théorie sociale sous-jacente : on peut décrire un corpus discursif, mais le fait d'envisager ses conditions de production ce n'est pas seulement considérer comme déterminante la situation de communication (qui intervient, j'en conviens) car c'est surtout prendre acte des rapports sociaux. La linguistique sociale raisonne sur le groupe social comme unité de référence : même si l'individu reste sujet de son énonciation, il exprime dans toute interaction, c'est-à-dire par les marques discursives qu'il emploie, son appartenance au dit groupe, les conflits internes (comme par exemple à l'intérieur d'un groupe dominant où toutes les composantes ne sont pas au même niveau d'hégémonie), les tensions sociales autant qu'il

⁷⁵ au Colloque international: Antonio Gramsci -Sprache, Literatur, Kultur, Leipzig (R.D.A.) les 7-9 mai 1987.

⁷⁶ Marcellesi J.B., Bulot T., Bulot E., 1988, « En quoi l'école sociolinguistique de Rouen est-elle gramscienne? » dans Colloque International: Antonio GRAMSCI -Sprache, Literatur, Kultur, Leipzig (R.D.A.), 7-9 mai 1987, dans Romanischen Philologie XXVII/1988 Heft 2, Leipzig, p.p. 213-217. Annexes 1.

se spécifie, se particularise. Si bien sûr l'individuation sociolinguistique comme processus de marquage en discours et en langue de son appartenance groupale et aux relations sociales induites s'applique à l'analyse de discours politiques, le concept est tout aussi efficient pour toutes les autres situations socio-langagières.

Ce qui est remarquable est que le groupe s'érige par le discours en *locuteur-intellectuel collectif*. Le locuteur est sans doute aussi acteur de l'interaction mais son discours relève d'un discours collectif, de ce que j'ai tendance à croire être une formation discursive commune à son groupe. J'ai déjà eu l'occasion de l'évoquer : mes recherches actuelles portent sur les attitudes langagières que je considère comme formes particularisées d'un discours collectif dont il convient de cerner les multiples dimensions.

Enfin, le dernier concept que je conserve au gré de mes différents terrains est celui nommé *couches culturellement hégémoniques*. Explicitement, c'est-à-dire hors de la communication sur Antonio Gramsci, j'ai assez peu employé ce terme mais me suis appuyé sur la conceptualisation à laquelle il se rapporte : il renvoie effectivement à une réflexion sur les rapports de domination (le terme est lui-même nié par celui d'hégémonie) sociolinguistique entre les groupes sociaux ; l'activité linguistique (je préfère le terme de pratiques langagières) prise comme modèle n'est pas nécessairement celle du groupe dominant, mais celle érigée comme telle, c'est-à-dire comme norme, parce qu'elle est symboliquement plus valorisante sur le marché linguistique.

La lecture des écrits d'Antonio Gramsci m'a autant marqué⁷⁷ –sans doute parce qu'ils ont été parmi les premiers– que ceux de mes formateurs à la recherche. Ainsi, c'est parce que l'intellectuel –et *a fortiori* le linguiste– n'est pas nécessairement extérieur à la situation langagière qu'il observe, c'est parce qu'il pratique lui-même un discours qui relève des choix possibles entre les coercitions issues d'un locuteur-intellectuel collectif et des impositions des princes-modernes (Gramsci A., 1975 :429), c'est encore parce qu'il s'adresse souvent à ses pairs et fait acte d'individuation nécessaire, qu'il faut se prémunir d'une autarcie linguistique d'autant plus prégnante qu'elle permet la reconnaissance identitaire, professionnelle. En tant que membre d'un groupe social sans être d'une couche culturellement hégémonique, le travail du linguiste doit tendre également vers un travail sur ses propres pratiques discursives –au moins une élucidation autocentrée– et alors sur ses propres représentations du réel, dont il convient d'admettre qu'elles ne sont pas uniques et parfois vérifiables autrement que par l'idéologie⁷⁸.

⁷⁷ Je dois dire que j'ai lu Antonio Gramsci avant Pierre Bourdieu.

⁷⁸ Je fais là référence à mon article sur l'intellectuel vagabond (Bulot T., 1990, « L'intellectuel vagabond ou la lecture sociale. » dans Cahiers de Linguistique Sociale 17, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, 133-140. /

Pour terminer sur ces points, j'ai intitulé cette partie *les acteurs politiques de la langue* pour deux raisons : d'abord parce qu'il me semble juste de penser que l'individuation sociolinguistique, même si elle est produit de tensions sociales en cours, est aussi une dynamique en cours qui produit du social ; d'une manière générale, il me semble qu'une conscience linguistique nouvelle ou émergente trouve ses justifications dans les processus langagiers liés à l'individuation ; les membres du groupe concourent donc à produire la langue, à inverser, modifier les systèmes de valeurs extralinguistiques et sans doute les représentations sociolinguistiques. Ensuite, j'ai le sentiment que le fait de proposer des analyses fondées sur les concepts de la linguistique sociale, c'est pour le chercheur contribuer (encore faut-il évaluer ces concepts spécifiquement car la sociolinguistique en général est dans ce cas de figure) à modifier le terrain. Le discours scientifique –ou pour le moins ses formes vulgarisées et interprétées par le corps social– est, à mon sens, aussi un discours politique quand, par exemple, il permet de changer le statut d'une variété de langue. C'est en ce sens que j'ai également travaillé à partir d'une autre conceptualisation *in fine* issue de la linguistique sociale : la glottopolitique.

Les actions politiques sur la langue

Une définition située du champ glottopolitique

On peut le comprendre, je me suis attaché –suite à ma thèse dont le terrain rendait compte de préoccupations tout autant personnelles⁷⁹ que scientifiques– au discours politique sous diverses formes dans la mesure où il me semble être l'enjeu fort d'une praxis permanente : ce que l'on dit du réel contribue à le produire et dialectiquement à produire ce qu'on l'on peut ou doit en dire. Il est un discours politique qui m'intéresse tout particulièrement : celui tenu sur et pour la langue, pour autant qu'il contribue à produire la langue et ses représentations, pour autant qu'il contribue à la socialisation langagière. C'est dans cet esprit qu'avec Foued Laroussi, j'avais entrepris d'opérer un bilan terminologique des acceptions du terme⁸⁰ et des recherches glottopolitiques; la conclusion⁸¹ que nous avons alors posée se voulait optimiste même si le concept engageait

Annexes 1) qui procède de ma propre maïeutique de chercheur plus que d'une réflexion destinée à faire prendre conscience de ces pratiques à la communauté de recherche.

⁷⁹ Pendant mon année de licence à Mont-Saint-Aignan, j'avais pu découvrir ma propre identité linguistique en suivant les cours de Pierre Brasseur sur la description du normand. Les prises de position de la gauche française sur les langues régionales avaient par la suite eu, pour moi, valeur de révélation.

⁸⁰ Voir Bulot T., Laroussi F., 1991, « La glottopolitique française de 1985 à 1989: tendances et perspectives » dans *Sociolinguistique Didactique du Français Langue Étrangère*, Collection Bilans et Perspectives, Mont-Saint-Aignan, CLS-SUDLA, 101-118. Annexes 1.

⁸¹ « Ayant pour tâche l'observation de la communication par les diverses contraintes et les divers contrats langagiers, le concept et l'analyse glottopolitiques se développent, dans notre laboratoire, autour des domaines suivants : la socio-terminologie, la variation linguistique et enfin l'interaction homme-machine. ». Voir note précédente.

déjà un nomadisme récurrent l'éloignant des options théoriques initiales. Reste que la posture scientifique qu'il implique demeure mienne parce que mes propres pratiques de recherche y sont indéniablement liées.

Sur ce sujet, il me semble toujours pertinent de différencier deux termes qui renvoient à deux approches distinctes de phénomènes langagiers parfois semblables : politique de la langue (ou linguistique) pour ce qu'il montre d'actions étatiques sur la langue ou les langues, et glottopolitique pour ce qu'il permet non seulement de rendre compte des mêmes actions en les nuancant mais aussi de mieux considérer les pratiques langagières de tous ordres. Sans méjuger l'une ou l'autre des deux approches, il m'apparaît qu'une démarche de recherche glottopolitique demeure intéressante pour la connaissance et la compréhension des phénomènes langagiers. En effet, elle combine la **pratique** autrement dit les faits, les actes mêmes de production individuelle ou collective, l'**action** parce qu'elle engage le chercheur à réfuter des recherches de terrain sans demande sociale, pour notamment apporter de l'information langagière, et enfin l'**analyse** dans la mesure où elle amène à considérer une dynamique sociale -sinon sociolinguistique- récurrente, la glottonomie.

En terme d'effets de posture, j'ai effectivement tenu –sans être certain d'avoir toujours réussi à le faire– à rendre à une société civile étendue les résultats d'une analyse glottopolitique, parce qu'y prévalent l'élucidation des agents de diffusion des normes langagières et la reconnaissance du rôle des instances et des modes de diffusion. C'est pourquoi, au-delà des articles théoriques que j'ai rédigés sur la question, je propose mon discours (en fait des diagnostics glottonomiques) à d'autres personnes qu'à mes pairs immédiats. Ainsi j'ai été amené à collaborer avec des collègues de sciences dites dures sur des problématiques relevant des interfaces homme-machine pour dire la nécessité de ne pas considérer un seul modèle de langue, de dialogue, d'interaction dans leur propre modélisation ; pour dire que ce qu'ils produisent, en tant que concepteurs, n'est pas le réel, mais un des multiples aspects du réel langagier qu'ils contribuent à mettre en norme. Je dois dire que ce discours a surtout semblé pertinent aux informaticiens dits industriels⁸² très attachés à résoudre les difficultés d'interfaçage et beaucoup moins aux chercheurs engagés sur l'automatisation langagière. C'est encore dans cet esprit que j'ai initié dans mon laboratoire des conventions de recherche avec des entreprises du domaine (avec l'Européenne de Télématic en 1989 ; avec Stelia RSDI en 1995) et invité des professionnels au séminaire Industries de la langue.

Sur une même démarche d'ensemble, j'ai effectué l'étude sur le confort visuel nocturne auprès des experts de l'aménagement urbain

⁸² Notamment Jacques Labiche et Eric Trupin du laboratoire LA3I.

de l'agglomération rouennaise⁸³ (Laboratoire des Ponts et Chaussées/ Sotteville-lès-Rouen) pour leur montrer ce que leur propre discours produit de catégorisation voire de ségrégation : ils ont pris conscience, par exemple, qu'ils utilisaient le terme « aménagement » –à vocation esthétique– pour les quartiers valorisants de la rive droite de Rouen et réservaient le seul terme « éclairage » –à vocation purement fonctionnelle– pour le quartier des Sapins⁸⁴. Enfin, ma participation aux activités de l'Université Rurale Cauchoise⁸⁵ me fait prendre la mesure de la difficulté de construire une information langagière qui puisse faire éviter aux défenseurs des dialectes de tomber dans un purisme excessif calqué sur le discours dominant engageant une diglossie d'autant plus forte qu'elle agira non seulement par rapport au français mais aussi entre les formes dialectales.

Analyse et pratiques d'enquêtes glottopolitiques

Dans l'ensemble du domaine relevant de la glottopolitique, les actions d'État –et particulièrement celui de l'État français– sur la langue et les langues m'ont intéressé et continuent de le faire. Les récents déboires de la *Charte Européenne pour la Reconnaissance des langues régionales ou minoritaires* montrent, si besoin était, que la politique linguistique de la France continue d'être liée au jacobinisme (sans doute latent) révolutionnaire. Soumis à une diglossie acceptée – c'est du moins ce qu'énonce le discours dominant quand il n'est pas déjà repris, par effet d'aliénation, par le discours dominé–, les dialectes sont des patois du français, reconnus comme des expressions communautaires, ils ne doivent pas dépasser les bornes fonctionnelles de l'identification régionale voire folklorique. La situation actuelle est bien entendue plus complexe que de simples oppositions binaires entre le français d'une part et un ou des dialectes d'autre part. Avec toute la prudence qu'il convient d'avoir, il semble qu'en zone d'oc, on puisse considérer ainsi que les formes dialectales sont reconnues comme telles parce que des langues sont dites et posées sur un territoire à peu près identifié. En d'autres termes, elles existent, ou pour le moins, qu'on leur reconnaît une existence. En zone d'oïl (celle qui m'intéresse prioritairement et qui ne se rapporte pas à une distinction nord / sud du territoire français) réputée française, les dialectes se rapportent à deux conceptualisations pas toujours complémentaires de ce que l'on peut nommer une langue : un **système linguistique** suffisamment distant d'un autre pour être reconnu par les locuteurs comme tel, ou un **discours sur un système linguistique** distant ou non d'un autre que les locuteurs rapportent à leur identité. En fait, les dialectes d'oïl peinent à faire admettre leur propre existence sinon sous la forme de

⁸³ Voir la partie *Rapports d'étude* dans ce volume.

⁸⁴ Quartier de la rive droite dit populaire mais qui est surtout porteur de la stigmatisation urbaine à Rouen.

⁸⁵ Association loi 1901 destinée à promouvoir le dialecte cauchois. Je participe aux assemblées générales de l'association et suis devenu membre de son conseil d'administration en janvier 2000.

patois du français, en tout état de cause comme des parents fort pauvres d'une forme légitime française.

Dans la mesure où les dialectes d'oïl sont génétiquement proches du français, les discours épilinguistiques doivent pouvoir les différencier mais alors se pose un autre problème, certes théorique, mais aussi social. Les contacts linguistiques entre les dialectes et le français (au-delà de toute imposition et intervention politiques) sont forts et constants : ainsi, ce qui est dit être du cauchois⁸⁶ n'est peut-être que la représentation sociolinguistique du cauchois comme forme identitaire mais non exclusive du français ; une sorte de cauchois moderne imprégné de français ; ou un français régional (qui ne dénie pas une reconnaissance identitaire) imprégné de termes dialectaux. Il n'est pas temps ici de poursuivre la réflexion (j'y reviendrai dans la partie *Pistes et perspectives*), mais je souhaite pour le moins dire que la situation des dialectophones actuels de la zone d'oïl n'est pas ou peu considérée quand la demande sociale est pourtant présente. Les dialectes ne cessent dit-on et fait-on dire de disparaître mais les revendications identitaires appuyées sur des marques linguistiques dites locales ne cessent pas quant à elles⁸⁷.

Les enquêtes diligentées par l'État français sur la situation des dialectes sont à elles seules des monuments certes distincts mais communs dans leurs implications sur les statut et légitimité linguistiques. L'enquête de l'Abbé Grégoire, on le sait, concluait à la nécessité nationale d'éradiquer les dialectes et de ce point de vue faisait montre d'une attitude glottopolitique de type dirigiste. Au tout début du Premier Empire, celle moins connue et menée par Charles et Eugène Coquebert de Montbret⁸⁸ relevait davantage d'une attitude de type libéral : les langues minoritaires et *a fortiori* les dialectes ne sont plus pourchassés comme sous la Révolution mais étudiés dans un contexte socio-politique spécifique (le dénombrement des ressources nationales de tous ordres par le nouveau régime) et glottopolitique (puisqu'il s'agissait d'une démarche patrimoniale pour recueillir ce que l'on pensait perdu à terme). Dans les deux cas, la politique linguistique de l'État français a eu pour effet de dévaloriser les dialectes sur le marché linguistique. Faut-il s'en réjouir ? oui car indéniablement l'instauration du français comme langue commune véhiculaire, son appropriation d'espaces symboliques arrachés au latin ont été source de démocratisation. Faut-il s'en émouvoir ? Oui encore car la situation sociolinguistique actuelle en France du Nord fait montre de la volonté de certains locuteurs sinon d'instaurer leur

⁸⁶ C'est le dialecte normand local (le plus proche de Rouen) sur lequel je mène une enquête sociolinguistique ; Voir la partie « Pistes et perspectives » dans ce volume.

⁸⁷ Il faut par ailleurs avoir à l'esprit les tentatives (et les résistances) de récupération par l'extrême droite des valeurs régionales et partant des dialectes ou langues régionales. L'article de Philippe Blanchet (Blanchet P., 2000, « Les cultures régionales et l'extrême en France : entre manipulation et inconscience », dans *Les Temps Modernes*, Paris, 101-116.) pose entre autres la difficulté d'énoncer une identité régionale progressiste dans ce contexte.

⁸⁸ Bulot T., 1989, « L'enquête de Coquebert de Montbret et la glottopolitique de l'Empire français. » dans *Romanischen Philologie* 2-89, Auftr.659/ Sch.1/ tr79, Spreu, 287-292. Annexes 1.

dialecte en langue du moins d'affirmer leur singularité communautaire en appui sur une distance linguistique (réelle et imaginaire) par rapport au français⁸⁹. Enquête après enquête, et j'ose dire que la série des Atlas Linguistiques si précieuse en continue la liste, les dialectes d'oïl ont progressivement été réduits à des objets de recherche en disparition face à l'imposition considérée comme acquise d'un seul français. C'est oublier ou feindre d'ignorer deux choses : d'abord poser l'hégémonie d'une langue est un élément de sa gestion, de la dimension glottopolitique des pratiques même scientifiques. Ensuite affirmer la régression des locuteurs dialectophones dans leur forme monolingue ne peut pas cacher un net progrès (peut-être inversement proportionné) des discours affirmant une identité dialectale et une compétence de langue. Au demeurant, si on doit pouvoir affirmer la disparition des dialectes comme forme linguistique autonome du français, on doit pouvoir de la même façon prendre en compte ce qui résulte d'une dynamique de contact en situation diglossique, les **dialectes modernes** comme :

- a. formes émergentes de nouvelles langues dans l'acception sociolinguistique du terme ou
- b. lieu symbolique d'auto-gestion langagière –déniée institutionnellement aux locuteurs du français de France– et partant comme lieu d'observation privilégié d'une telle pratique glottopolitique.

La hiérarchisation des variétés : quels effets ?

L'un des effets de la politique linguistique de l'État français est indéniablement –en plus bien entendu de la dévalorisation des formes dialectales– la hiérarchisation des variétés de français issues des contacts entre la langue dominante, étatique, administrative et les systèmes locaux moins considérés. Il semble clair que les trois dimensions canoniques de la variation sociolinguistique –diatopique, diachronique et diastratique⁹⁰– y prennent corps. Faire coïncider –certes en discours– un lieu de pouvoir et une forme linguistique donnée pose en France une logique du centre et de la périphérie ; sur un modèle Paris Province, plus on s'éloigne des capitales nationale et régionales plus on doit rencontrer des locuteurs éloignés de la norme. Cette organisation mentale se diffuse au-delà des variétés du français car elle structure également les parlers dialectaux. On ne peut nier que la variation diatopique procède de réalités linguistiques comme les effets du substrat dialectal pour le français régional, mais la pratique glottopolitique de l'État instaure la diversité inhérente aux

⁸⁹ Ce processus connu et décrit par Jean Baptiste Marcellesi sous le terme reconnaissance–naissance relève tout à fait des pratiques glottopolitiques.

⁹⁰ Il me reste à évoquer la variation diaphasique dans la mesure où l'emploi de telle ou telle variante d'une variable relève de stratégies discursives diverses : manipulatrices ou plus ou moins subies par/dans le corps social elles sont aussi le niveau micro des pratiques glottopolitiques. Elles sont les effets du discours normatif tel qu'il est produit et issu de la hiérarchisation des variétés que le locuteur s'approprie.

pratiques langagières et partant à la langue en preuve de la nécessité et de l'existence d'une langue commune.

De la même façon, c'est-à-dire toujours sur un principe posant l'éloignement comme métaphore d'une distance linguistique discriminante, les discours sur la variation diachronique opposent effectivement les générations l'une à l'autre au nom de la modernité, au nom d'un stéréotype récurrent où les jeunes générations seraient seules dépositaires de l'innovation, du progrès et pourtant de la décadence de la langue, et les générations 'non jeunes' d'un état de langue indéfectiblement suranné, inadapté au modernisme mais cependant témoin d'une pureté linguistique originelle de la génération suivante au moins. Parler jeune, parler branché est un signe valorisant à donner à percevoir. On touche là un paradoxe continué: la langue procède du progrès car elle ne peut plus ne pas l'accompagner mais doit rester immuable dans la mesure où elle cristallise des valeurs de permanence et de stabilité. Ce qui est immuable, c'est l'appréciation que l'on peut faire d'une pratique glottopolitique : hiérarchiser les variétés de langue revient à permettre d'en instrumentaliser une –celle des couches culturellement hégémoniques prônant l'âgisme⁹¹– aux fins de discrimination.

Il est bien connu que l'appartenance à tel ou tel groupe social se manifeste aussi par les formes langagières. D'un point de vue scientifique, on ne peut certes pas tomber dans le déterminisme affirmant la pauvreté des formes dites populaires et la richesse des formes dites bourgeoises : il reste que ce jugement axiologique rend compte d'une organisation sociale réelle où les accès divers aux produits culturels, matériels, etc., sont aussi ceux que les attitudes et les comportements langagiers et linguistiques appris du corps social rendent possibles. Pour asseoir une dominance, la stigmatisation d'une forme linguistique posée comme spécifique à un groupe social, une communauté donnée (linguistique, urbaine, ethnique, etc.) est un principe glottopolitique éprouvé. Concrètement, et toujours en zone d'oïl, il est frappant de constater un glissement progressif des parlures dialectales vers une *sociolectisation*, une mise en sociolecte, où –ce qui est connu depuis longtemps– le dialecte demeure associé aux paysans qui pourtant en sont de moins en moins des locuteurs et au monde rural, mais est confondu avec les formes linguistiques marquant les groupes sociaux les moins favorisés. La dénomination même d'une forme comme dialectale va renvoyer à la démonstration d'une sous compétence langagière, voire communicationnelle permettant de légitimer en retour la stigmatisation.

En dépit des mesures en faveur des langues régionales et peut-être à cause de cela pour la plupart des dialectes d'oïl exclus de ces actions, l'effet presque permanent de la hiérarchisation des variétés est l'absence de prise en compte quasi systématique des particularités

⁹¹ Puijalon B., Tincaz J., 2000, *Le droit de vieillir*, Fayard, Paris, 281 pages.

dialectales (car alors seulement perçues comme sociolectales) d'enfants souvent en difficulté scolaire⁹² : l'enseignement de la diversité linguistique (les argots, mais aussi les dialectes) me semble un préalable à toute approche efficace de l'échec scolaire. Loin de moi l'idée de penser qu'il suffit d'enseigner une langue (ou un dialecte) minoritaire pour résoudre tous les problèmes sociaux que souligne son emploi ou son non-emploi⁹³. Sans décision glottopolitique d'une part de l'État pour mettre en œuvre une politique de 'désaliénation' linguistique et d'autre part sans volonté populaire consciente d'en promouvoir l'usage, la mise en place d'une telle pratique risque de produire l'effet escompté inverse : exclure davantage par un renforcement de la perception de la distance sociale entre les groupes. Cela étant, la situation sociolinguistique impose, en zone d'oïl, de prendre en compte la totalité des pratiques langagières, de faire prendre conscience que même sans discours explicite, l'identité sociale est aussi vécue au travers des marques linguistiques perçues ou fantasmées par les locuteurs de leur propre différence.

Tout ce développement sur la hiérarchisation des variétés du français et ses effets sociolinguistiques s'appuie sur une réflexion plus large questionnant la modélisation même des rapports entre diverses formes linguistiques, une réflexion initiée par Jean Baptiste Marcellesi⁹⁴ à partir de la situation corse et synthétisée par le terme *polynomie*. Il renvoie à des langues dont les variétés ne sont pas hiérarchisées et dont l'existence et l'autonomie sont fondées sur une décision des locuteurs. Ma propre analyse de la situation de la langue française⁹⁵ concluait en 1990 que : « *le français n'est pas une langue polynomique ; il en connaît certains fonctionnements dont la variation, mais le poids de la norme idéologique, la hiérarchisation des variétés écartent en l'état cette hypothèse* ». Je reste sur cette position car évidemment l'espace dédié au français se caractérise comme tout autre par un écart entre la réalité langagière faite de diversité, d'un continuum et le ou les discours visant à unifier les pratiques, à produire du communautaire et du commun pour construire l'identité.

Il reste que le concept m'apparaît comme tout à fait nécessaire pour approcher systématiquement ce même espace : les pratiques langagières y sont évidemment complexes et multiples et considérer que la situation est réglée par les modèles d'interprétation existants me semble suspect d'idéologie. En effet, dans des zones réputées dédiées depuis longtemps maintenant au français –même régional–

⁹² Il faut ici dire ce que ma conscience du phénomène doit aux travaux de Christiane Marcellesi sur la question.

⁹³ Je souscris ici totalement aux propos de Louis Guespin et Jean Baptiste Marcellesi (Guespin L. et Marcellesi J.B., 1991, « L'enseignement des langues régionales : problèmes de normalisation » dans Per Robert Lafon, Université de Montpellier, Montpellier, 135–150.

⁹⁴ Marcellesi J.B., 1983, « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », dans *Actes du congrès des romanistes d'Aix-en-Provence* vol. 5, *Sociolinguistique des langues romanes*, 309-314.

⁹⁵ Bulot T., 1991, « Le français est-il une langue polynomique? » dans PULA 3/4, Université de Corse, Corte, 52-58. Annexes 1.

des locuteurs non dialectophones selon les critères de la dialectologie tiennent un discours dénommatif qui n'est pas sans rappeler la dynamique polynomique ; par ailleurs des formes urbaines se mettent à caractériser –toujours en discours– l'appropriation et la revendication d'un territoire. Dans les deux cas des tentatives de normalisation existent. Dès lors qu'un groupe de locuteurs dénomme et singularise en termes de langue sa façon de parler, cela ne signifie pas que l'on est en train de voir émerger une nouvelle langue, mais une conscience sociale qui relève de la polynomie⁹⁶. Ainsi, pour reprendre la conclusion que j'ai évoquée à l'instant : le français standard n'est certes pas polynomique car ça n'est pas sa vocation, bien au contraire, mais les dynamiques socio-langagières en relevant le sont nécessairement. On doit alors poser une dynamique sociale complexe opposant sans exclusion une *polynomie latente* fondée sur une résolution consensuelle des conflits sociaux (les locuteurs dialectophones ont conscience d'une diversité dialectale dans leur communauté mais ne la confrontent pas à la forme dominante) à une *polynomie active* pour discursiviser le lien social communautaire (les locuteurs opposent à la domination du français une identité communautaire fondée sur la reconnaissance de marqueurs dialectaux).

DISCOURS D'INTERFACE

Quelle légitimité sociale pour la sociolinguistique ?

Les discours d'interface⁹⁷ relèvent d'un domaine d'application vaste et fort peu prisé par les recherches en sociolinguistique : les Industries de la Langue⁹⁸. Cependant que ce dernier terme renvoie très explicitement à une décision glottopolitique destinée à contrer la terminologie anglo-américaine, il reste que le terrain concerne d'autant plus la discipline qu'il est en rapport étroit avec le langage et dès lors avec ce qu'il véhicule de représentations, de normes, de ce qu'il impose de structuration, d'organisation du réel. Il y a, de mon point de vue, toute légitimité pour la sociolinguistique à investir un tel domaine parce que, le langage et *a fortiori* la langue y sont essentiellement instrumentalisés et minimisés comme agence de socialisation: mis au service des Nouvelles Technologies, ils sont un instrument nécessaire à la bonne communication, au bon interfaçage

⁹⁶ Il ne s'agit pas de dire que toute dénomination de langue relève de la polynomie mais qu'une domination de langue en domaine d'oïl s'appuie sans doute sur la reconnaissance d'un ensemble de variétés dialectales non hiérarchisées.

⁹⁷ Les discours d'interface sont ceux qui, rendant compte d'une mise en scène langagière d'autrui, font œuvre de médiation écrite mais responsive entre deux usagers (concepteur ou/et utilisateur) via un objet technique langagier.

⁹⁸ Les Industries de la langue « regroupent un ensemble de produits qui mettent en œuvre le traitement de la langue parlée ou écrite par et pour l'ordinateur » (page 87, dans Bierin E., Moulin A., Pichault F., 1990, *les industries de la langue : un marché en devenir*, Observatoire Wallon des Industries de la Langue, Liège, 98 pages). Les principaux domaines d'applications sont les suivants : les logiciels de traduction assistée par ordinateur (TAO), les interfaces en langage naturel, le traitement de l'écriture, le traitement de la parole, l'informatique documentaire.

entre ce qu'il est convenu de nommer les langues naturelles et les systèmes informatiques sans qu'il soit question d'analyse des pratiques et représentations langagières.

La modélisation que requiert une automatisation des traitements internes au système linguistique est sans doute la cause d'une telle mise à l'écart. Il demeure que le sociolinguiste ne peut considérer l'existence d'applications industrielles sur la langue –à cause d'une nouvelle marchandisation sans précédent– sans poser quelques questions inhérentes à toute appropriation sociale de faits langagiers nécessairement idéologique : certes une langue qui ne peut être automatisée se trouve à l'heure actuelle en difficulté par rapport à une autre qui l'est parce qu'elle perd alors de la valeur sur le marché linguistique ; la première question à poser relève d'une évidence : si l'on modélise la structure linguistique peut-on faire l'économie d'une réflexion sur la langue ? En d'autres termes quelle variété de langue doit-on ou peut-on modéliser aux fins d'automatisation ? La réponse n'est certes pas simple à élaborer mais il faut savoir que la plupart des concepteurs de logiciels n'ont conscience ni de l'usage (y compris le leur qu'ils identifient aisément à la norme comme tout locuteur séculaire du français), ni d'être acteur d'une glottopolitique commandant alors une nouvelle grammatisation, celle des normes linguistiques et langagières imposées (i.e. perçues comme les seules automatisables) par les objets même qui sont présentés comme autonomes de ceux –des acteurs humains– qui les produisent. Les utilisateurs, pour leur part, ont l'illusion d'être des énonciateurs, des sujets parlant alors qu'ils ne sont le plus souvent que des locuteurs d'une dynamique consumériste de la langue devenue produit. En fait, je souhaite dire que là autant qu'ailleurs, les formations discursives sont en œuvre, et que là plus qu'ailleurs se jouent des rapports de forces sociaux entre ceux qui participent à la production de normes et ceux qui l'accompagnent ou encore la subissent, se joue l'appropriation d'un pouvoir symbolique exceptionnel par son ampleur et sa spécificité. Sur ce terrain, il me semble que le sociolinguiste a un rôle à tenir : ça n'est pas nécessairement celui du modélisateur parce que d'autres linguistes en ont sans doute les compétences ; mais peut-être celui du *trouble-fête critique*⁹⁹ parce qu'il est indispensable d'affirmer que réifier la langue ou le dialogue ne se fait pas sans effet sur les usagers.

Positionnement scientifique général

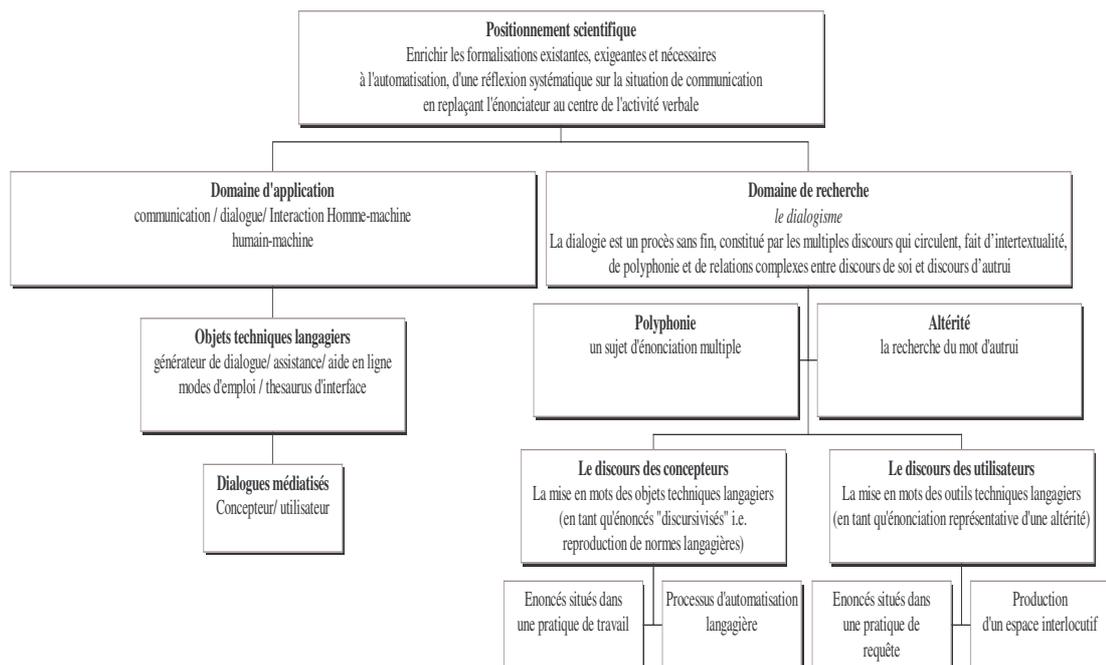
Dans le vaste ensemble des Industries de la langue, je n'ai véritablement travaillé que sur les discours d'interface dans la mesure

⁹⁹ Le terme est sans doute redondant, mais je souhaite reprendre là à mon compte les propos d'Isabelle Stengers qui me semblent particulièrement pertinents sur un tel champ : « ... les scientifiques de terrain sont bien plus des trouble-fête que des alliés intéressants pour le pouvoir car ils s'intéressent précisément à ce que le pouvoir, lorsqu'il s'adresse aux sciences théorico-expérimentales, fait oublier 'au nom de la science' » (page 164, dans Stengers I., 1995, *L'invention des sciences modernes*, Flammarion, Paris, 209 pages).

où il sont l'objet social¹⁰⁰ que le linguiste campant sur une posture sociolinguistique peut investir avec le plus de pertinence. Il s'agit de tenter d'agir, par la description et l'analyse, sur les représentations et les pratiques langagières spécifiques que sont les différentes modélisations aux fins d'optimisation des systèmes divers, et, en même temps, de confronter des concepts qui ont démontré leur opérativité avec un terrain davantage occupé par les psychologues attentifs au langage¹⁰¹ que par les linguistes.

Précisément, je souhaite pouvoir montrer que mon approche (Figure 6) n'a pas pour objectif de construire, entre autres, de nouvelles interfaces pour les Industries de la Langue parce que je pense en effet que cette tâche est dévolue à d'autres disciplines, à d'autres pans des travaux en linguistique voire à d'autres approches pluridisciplinaires ou industrielles. Elle se conçoit, en revanche, dans l'approche critique de données langagières existantes à tous les niveaux du processus : en amont et en aval de l'utilisation des interfaces et bien entendu lors de leurs diverses utilisations.

Figure 6 : Une approche raisonnable des discours d'interface



C'est pourquoi, par mes travaux sur des objets très divers mais fondamentalement langagiers, j'ai souhaité contribuer à enrichir les formalisations existantes –car il ne s'agit pas de nier l'apport des recherches en ce domaine sur la formalisation du langage¹⁰²–

¹⁰⁰ Il est en effet trivial de dire que l'émergence et la diffusion des nouvelles technologies met en demeure nombre d'entre nous de « discourir » plus ou moins bien avec des automates ou leurs avatars.

¹⁰¹ Je pense par exemple aux recherches de Jean Vivier de l'Université de Caen

¹⁰² Voir notamment les travaux du LIMSI.

exigeantes –car il est peu concevable d’automatiser une analyse et une synthèse linguistiques sans considérer une théorisation globale du langage– et enfin nécessaires –car on ne peut rendre possible une interface langagière sans en soumettre le fonctionnement à des règles formelles strictes.

Le domaine d’application : les dialogues médiatisés

Mes compétences de recherche en la matière n’ont pas concerné l’ensemble du domaine d’application –en termes de produits distincts– dévolu aux Industries de la langue¹⁰³. Je me suis attaché en fait plus à ce que l’on doit généralement nommer la **communication verbale homme-machine**¹⁰⁴, c’est-à-dire à tout ce qui concerne –lors de l’utilisation ou la conception d’un logiciel– une requête informative inférée des représentations de tous ordres à la fois posée en langue, par les faits de catégorisation issus du choix des termes de l’interface, mais aussi en discours en tant que résultats d’une interaction entre une modélisation langagière et un utilisateur.

Lors du séminaire Industries de la Langue¹⁰⁵ –je veux dire par-là que je n’ai pas nécessairement publié sur chacun des sous domaines des Industries de la Langue–, les échanges à ce sujet ont été féconds et productifs puisque mon approche doit concerner la totalité des neuf pôles¹⁰⁶ définissant le domaine. Je me permets maintenant de les rappeler brièvement pour mieux cerner ensuite ce sur quoi j’ai mené mes recherches.

1. Sous le terme *Communication parlée*, on trouve le traitement automatique de la parole, dont l’objectif est d’adapter la communication parlée aux besoins d’un dialogue homme-machine se déroulant dans des conditions satisfaisantes –i.e. proche d’un modèle idéal de communication– de qualité acoustique et relationnelle. Il associe deux traitements : la reconnaissance automatique (l’analyse) et la production vocale (la synthèse).

2. La *Traduction assistée par ordinateur* fournit une assistance à la traduction en augmentant la productivité du traducteur. Pour être correct et intelligible, le texte traité par la machine doit être révisé par le traducteur, qui dispose d’un ensemble d’outils annexes

¹⁰³ Pour les définir succinctement, elles « regroupent un ensemble de produits qui mettent en œuvre le traitement de la langue parlée ou écrite par et pour l’ordinateur » (Bierin E., Moulin A., Pichault F., 1990: 87. Op. cit.).

¹⁰⁴ En Traitement Automatique des Langues, le terme communication homme-machine intègre la communication non-verbale et doit se distinguer du dialogue homme-machine en tant qu’interaction spécifique entre un humain et une machine où la machine peut/doit devenir un interlocuteur (ou est perçue comme telle). Par **communication verbale homme-machine**, j’entends considérer la dimension dialogique de toute production de sens homme-machine dans une situation d’échange sensiblement proche de l’oral mais fondamentalement scripturale pour la part qui me concerne.

¹⁰⁵ Je décris ce séminaire dans la partie Séminaire Journées de recherche et Colloques

¹⁰⁶ d’après le bilan établi par André Abbou A., Thierry Heyer., Isabelle Lefaucheur, en 1987, (Abbou A., Heyer T., Lefaucheur I., 1987, *Les industries de la langue. Les applications industrielles du traitement de la langue par les machines (France et contexte international)*, Volume I, Éditions DAICADIF, Paris, 399 pages.) sachant que le temps a passé depuis et que d’autres produits sont en émergence.

généralement intégrés au même poste de travail (tels que les traitements de texte, les dictionnaires, les lecteurs optiques, les vérificateurs orthographiques).

3. Les *Interfaces en langage naturel* tendent à rapprocher le dialogue homme-machine du dialogue en langue naturelle (tels que les langages informatiques, les mots-clés, les syntaxes limitées).

4. Le *Traitement de l'écriture imprimée et manuscrite* concerne les matériels et services qui intéressent la transcription graphique de la langue. Il s'agit essentiellement d'outils périphériques de reconnaissance et de synthèse intégrant des fonctions de reconnaissance de caractères (telle que la lecture automatique et intelligente de documents) ou assurant la transcription graphique des écritures.

5. *L'Assistance à l'analyse, à la compréhension et à la génération des textes* relève de l'Intelligence Artificielle. Les logiciels et matériels assurent par exemple les fonctions suivantes : aide au résumé, aide à l'analyse de contenu, aide à la génération de textes .

6. Le *Traitement de texte avancé* renvoie à une branche majeure de la bureautique et comprend l'ensemble des techniques qui permettent la saisie, la mémorisation, la correction, l'actualisation, la mise en forme et la diffusion d'un texte quelconque.

7. Le support classique de l'écrit-papier tend à être concurrencé par d'autres supports électroniques comme les *Nouveaux médias pour l'édition et édition de logiciels* ; ils permettent de nouvelles options ouvertes à la lecture de documents techniques ou de documents volumineux grâce à des dispositifs de recherche systématique, induite de techniques d'interrogation et d'indexation (entre autres l'hypertexte).

8. *L'informatique documentaire* reprend pour partie chacun de ces pôles ; elle comprend les fonctions de classement, de stockage et de recherche documentaire dans les bases de données.

9. *L'Édition électronique, publication assistée (PAO)* regroupe les nouvelles technologies utilisées pour rassembler et distribuer l'information écrite. Elle permet de produire « par ordinateur » des documents diffusés sous une forme traditionnelle –le papier- pour la préparation et la composition de rapports techniques, de notes, d'articles et d'ouvrages.

Mon propre domaine d'application, je l'ai annoncé précédemment, concerne la communication verbale homme-machine, et partant –en référence terminologique à la littérature sur le sujet– le dialogue et l'interaction homme-machine, c'est-à-dire, quels que soient les sous domaines et les logiciels envisagés, un ensemble d'outils techniques langagiers spécifiques : ce sont certes toutes les aides automatiques et assistance en ligne, les thesaurus d'interface sur lesquels j'ai dirigé des mémoires d'étudiants, mais surtout, pour ce qui me

concerne, les systèmes générateurs de dialogue pour l'optimisation des requêtes sur bases de données documentaires et les modes d'emplois en ligne de logiciels.

Sur cet ensemble, mon attention s'est portée particulièrement sur ce que j'ai nommé en 1994¹⁰⁷ les **dialogues médiatisés** «...car toujours décalant par rapport à une situation interhumaine de dialogue : le locuteur a affaire avec un interlocuteur perceptible par ses emplois discursifs, mais non physiquement présent. ». Qu'il soit concepteur ou utilisateur, le locuteur est effectivement mis en situation de devoir interagir avec un automate pour pouvoir le commander ou le faire fonctionner sans pour autant toujours percevoir explicitement :

- a) qu'il est le seul à produire le sens (notamment quand il est en interaction avec un générateur de dialogue) ;
- b) que sa représentation de l'interlocuteur porte soit (côté concepteur) sur la certitude de ce que doit être par exemple un « vrai » dialogue réussi, soit (côté utilisateur) la construction d'un alter ego mystificateur du sens ;
- c) que les productions langagières de l'automate procèdent d'une modélisation potentiellement exclusive de ses propres pratiques ;
- d) qu'il attribue à l'automate une autonomie langagière à l'instar d'un interlocuteur humain ; et enfin
- e) que la fonction médiatrice de l'interface langagier contribue à modifier son univers de référence quand elle devrait permettre l'accès à celui posé par le système.

Le terme dialogue renvoie à un autre paradigme que celui de la seule caractérisation de l'échange verbal entre deux individus¹⁰⁸ ; en effet, il s'agit de considérer le terme dans son acception bakhtinienne pour dire notamment qu'il n'est pas de texte –même produit d'un objet technique langagier– qui ne renvoie à une évaluation sociale. Je vais avoir l'occasion de revenir sur cet aspect mais si l'on admet qu'il y a dialogue dès qu'un locuteur produit du sens par la lecture qu'il fait de textes –certes techniques– mais renvoyant à un énonciateur distinct et marqué socialement, on peut comprendre ce qu'un correcteur orthographique véhicule d'idéologie linguistique sous couvert de normalisation strictement marquée par un énonciateur.

C'est typiquement ce type d'aide où l'on perçoit un dialogue médiatisé : le correcteur propose une aide qui renvoie à un modèle non seulement de langue mais aussi de compétence langagière ; sans

¹⁰⁷ Bulot T., Gaudin F., Van Hooland M., 1994, « Une analyse des pratiques discursives du dialogue homme-machine » dans Cahiers du LCPE 1, LCPE/ URA CNRS 1575, Paris, 73-91. Annexes 1.

¹⁰⁸ Et c'est en cela que je crois me différencier des autres approches (Voir notamment Daniel Luzzati : Luzzati D., 1993, « Dialogue Homme-machine » 267-288, dans Fuchs C., 1993 (Dir.), *Linguistique et traitements automatiques des langues*, Hachette, Paris.

connaissance assurée de l'orthographe, il peut provoquer à l'extrême plus d'erreurs qu'en corriger. De la même façon –je conçois que je force le trait pour la démonstration– il y a dialogue entre deux discours normatifs, celui de l'utilisateur et celui du concepteur (en fait celui produit de la communication d'interface, des compromis langagiers de la structure industrielle conduisant la conception) ; un exemple frappant : « la ministre » est incorrect et signalé comme une erreur par le correcteur orthographique automatique et fonctionne alors comme une instance non déclarée de normalisation.

D'un autre point de vue, la recherche de documents par mot-clé s'intensifie : restée pendant un long moment l'apanage des documentalistes, elle devient avec les moteurs de recherche sur Internet d'un usage plus commun ou à défaut plus courant. De la même façon que précédemment, l'usager est confronté à une mise en mots de l'information (sous couvert de thesaurus multiforme) présentée comme normalisée mais surtout comme étant une organisation sémantique ordinaire et quasi naturelle. L'usager dialogue en fait avec une représentation sémantique dominante à laquelle il doit s'accoutumer s'il ne l'est pas pour accéder à ce qu'il cherche. Un thesaurus est une forme discursive identique aux autres par son ancrage social ; de même, les procédures d'indexation *a fortiori* automatiques reviennent à proposer une organisation du monde, des modèles langagiers institués par la technologie informatique comme une norme.

Il y a dialogue médiatisé car dès lors que le langage est utilisé, ce qui est produit est autre chose que de l'information : c'est un échange socialisant dans la mesure où cela contribue à conforter, insécuriser, et en quelque sorte formater au moins partiellement les pratiques langagières des usagers en référence aux outils techniques langagiers.

Le domaine de recherche

Le contexte ainsi posé, je crois pouvoir énoncer *a posteriori* mon domaine de recherche. En effet, il me faut reconnaître que même si j'ai annoncé très tôt¹⁰⁹ dans mes travaux autour des dialogues homme-machine une approche de type « dialogisme bakhtinien » je n'en ai pas perçu toutes les possibilités descriptives. Du reste, dans l'article précédemment cité en note, je mettais surtout en exergue le fait qu'une interaction homme-machine ne pouvait pas échapper à une dynamique dialogique propre à toute énonciation ; autrement dit, en remettant mon propre discours sur ses pieds, on peut aboutir aux propositions suivantes :

¹⁰⁹ Bulot T., 1990, « Le générateur de dialogue: la dimension dialogique de la communication homme-machine. » dans Cahiers de Linguistique Sociale 16, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, p.p.141-162. Annexes 1.

- a) toute énonciation est « ... le **produit** (je souligne) de l'interaction de deux individus socialement organisés »¹¹⁰ ce qui revient à poser qu'on assiste à un échange d'énoncés placés dans un contexte spécifique (un dialogue finalisé) ;
- b) le concept d'interaction verbale ainsi posé, on peut considérer que non seulement « *Le mot s'adresse à un interlocuteur* » parce que l'humain énonce en ce sens, mais aussi que l'automate, en tant que manifestation discursive, est aussi une manifestation de « *l'unification des idéologies verbales* »¹¹¹ pour ce que le concepteur renvoie à son interlocuteur de catégorisation et partant d'évaluation sociale ;
- c) l'autonomie présumée de l'auditeur/récepteur (qu'il s'agisse de la relation effective entre l'utilisateur et l'automate ou de la relation représentée par le concepteur) est un des aspects de l'interaction sociale, « *d'une communication verbale ininterrompue* »¹¹² dont les divers moments et formes sont au service des actes sociaux ;
- d) l'analyse du dialogue homme-machine à l'aune d'un dialogue humain n'est pas une vaine entreprise bien qu'il ne soit – manifestement – ni un moment d'oralité¹¹³ ni une activité entre personnes physiques identifiables. L'entreprise n'est pas vaine parce qu'il est une production sociale – donc foncièrement humaine – relevant clairement des pratiques langagières ordinaires.

Dans la Figure 6, j'annonçais le dialogisme en domaine de recherche. Je continue de souscrire¹¹⁴ à cet ancrage théorique d'autant plus que, surtout à partir des travaux et commentaires de Jean Peytard¹¹⁵ sur l'évaluation sociale (concept dont il compare notamment les acceptions et lectures méthodologiques chez William Labov et Mikhaël Bakhtine), il me semble permettre *de facto* de proposer une approche sociolinguistique cohérente des dialogues médiatisés. De ses écrits, je retiens, entre autres, que chacun des pôles discursifs (locuteur/auditeur, scripteur/lecteur/

¹¹⁰ voir page 123 dans : Bakhtine M., 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Éditions de Minuit, Paris, 233 pages.

¹¹¹ voir page 95 dans : Bakhtine M., 1995, *Esthétique et théorie du roman*, Réed., 1978, Gallimard, Paris, 488 pages.

¹¹² voir page 136, dans Bakhtine M., 1997, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Éditions de Minuit, Paris, 233 pages.

¹¹³ Du moins pour ceux que j'ai étudiés, mais les avances technologiques commencent à faire surgir des automates langagiers oralisant.

¹¹⁴ Dès 1990 (Bulut T., 1990, « Le générateur de dialogue : la dimension dialogique de la communication homme-machine » dans *Cahiers de Linguistique Sociale* 16, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, 141–162.) j'ai affirmé la centralité de cette perspective. Initialement, il s'agissait de remettre surtout en cause un modèle de dialogue idéalisé en communication homme machine où l'erreur, les hiatus et dysfonctionnements divers deviennent des anomalies quand je posais qu'elles étaient une part essentielle (et donc injustement écartées) de la dynamique d'un dialogue.

¹¹⁵ D'un point de vue bibliographique, je renvoie au recueil d'articles publiés dans *Syntagmes 4* qui fait la somme de ses travaux sur le champ bakhtinien et particulièrement sur l'évaluation : Peytard J., 1992, *Syntagmes 4 (de l'évaluation et de l'altération des discours -sémiotique didactique informatique-)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Diffusion les Belles Lettres, Paris, 258 pages.

destinateur/destinataire)¹¹⁶ est « ... le lieu de manifestations évaluatives orientées sur différents points (discursifs et socio-discursifs) et repérables dans le discours » pour affirmer le dynamisme discursif des dialogues de ce type.

Une telle approche peut être fondée sur une recherche des traces dialogiques dans les discours produits. Parce que les dialogues médiatisés mettent en mots des interlocuteurs absents, le repérage des traces d'autrui prend tout son sens dans la mesure où il s'agit alors de rendre compte des catégorisations diverses¹¹⁷ : normatives et par conséquent évaluatives.

Dans un article publié en 1994¹¹⁸, je pose une première distinction pour les deux types de discours, les deux types d'objets discursifs que cette approche permet de considérer : d'une part le discours de la conception pour renvoyer « à la modélisation discursive des pratiques d'interrogation idéalisées avec les modes d'emploi, systèmes d'aide, les thesauri », et d'autre part le discours de la consultation pour situer les questions de l'utilisateur via de tels objets techniques langagiers dans une pratique co-énonciative de l'interrogation. J'ai par la suite préféré une autre distinction –discours du concepteur et discours de l'utilisateur–qui rend davantage compte des possibilités descriptives et analytiques du dialogisme¹¹⁹ et partant de deux conceptualisations distinctes et complémentaires pour travailler plus sur l'énonciateur que sur le contexte situationnel dans lequel s'inscrit l'énonciation.

D'abord la **polyphonie**, par ce qu'elle permet de faire valoir l'existence d'un sujet d'énonciation multiple, fait écho aux différentes mises en mots qui ont concouru à la production de l'énoncé. L'interface langagière est ainsi une forme discursive spécifique dans la mesure où elle peut être non-marquée explicitement par un énonciateur-concepteur mais l'est nécessairement par la formation discursive dont elle procède. Les manifestations discursives, données à percevoir et à pratiquer à/par l'utilisateur, sont polyphoniques, apparemment monologiques et surtout situées dans une activité de travail dont on doit concevoir qu'elle les détermine au moins partiellement. Ce sont aussi celles fondées sur une idéologie posant l'univocité –certes théorique mais récurrente dans les représentations sociales auxquelles ne sauraient échapper les concepteurs–

¹¹⁶ Conçu par Jean Peytard (1992 : 17) comme « ..., lorsque dans une situation socio-culturellement marquée, un échange langagier se construit par interaction... » voir Peytard J., 1992, « L'évaluation dans le discours (de Labov à Bakhtine) » dans *Syntagmes 4 (de l'évaluation et de l'altération des discours - sémiotique didactique informatique-)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Diffusion les Belles Lettres, Paris, 17-30.

¹¹⁷ En 1991, Josiane Boutet rappelait à ce propos la qualité classante du langage : Boutet J., 1991, « Activité de Catégorisation sociale dans la parole ordinaire », dans *Cahiers Langage & Travail 1*, Langage & Travail, Université de Paris 7, Paris, 2-13.

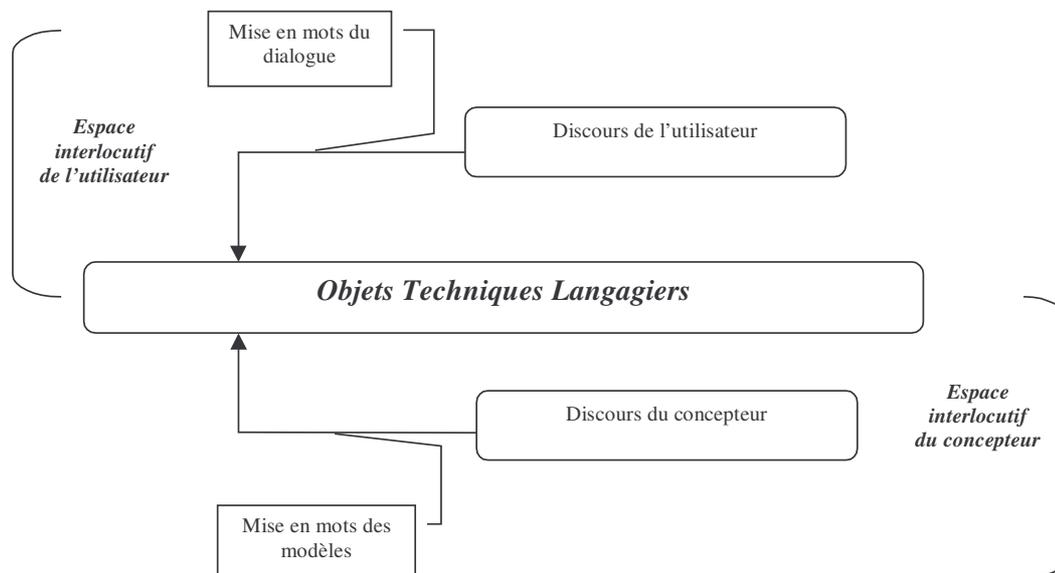
¹¹⁸ Bulot T., Gaudin F., Van Hooland M., 1994, « Une analyse des pratiques discursives du dialogue homme-machine » dans *Cahiers du LCPE 1*, LCPE/ URA CNRS 1575, Paris, 73-91. Annexes 1.

¹¹⁹ Bulot T., 1995, « Normaison et normalisation: pour une analyse du discours de la conception » dans *Recherches Documentaires, CAHIERS DU LCPE (Numéro Spécial)/ Coll. Bilans et Perspectives*, URA CNRS 1164/ URA 1575 et ADBS, Mont-Saint-Aignan, 7-18. Annexes 1.

linguistique ou langagière comme principe quasi naturel : l'automatisation langagière –comme nouvel avatar de la grammatisation– instaure et érige en normes prescriptives des formes discursives qui ont surtout comme particularité d'être d'abord automatisables et ensuite d'être compatibles avec la recherche d'une rationalisation du langage.

Ensuite l'**altérité**, par ce qu'elle permet de la recherche du mot d'autrui dans le processus énonciatif, rend compte du dynamisme constitutif de la co-énonciation relevant des dialogues médiatisés. En effet, le locuteur –concepteur ou utilisateur– construit « *son énoncé sur un territoire étranger, sur le fond aperceptif de son interlocuteur* »¹²⁰ et dans cette mesure instaure une altérité énonciative sur la base des représentations qu'il se fait ou se construit des compétences langagières induites. Les modèles divers requis pour développer une interface (modèle de langue, de dialogue, de tâche) procèdent des représentations sociales qui les sous-tendent, de même que l'utilisateur va projeter ses propres compétences langagières sur la base des productions discursives de l'interface en omettant –mais peut-il faire autrement ? – de considérer qu'il catégorise des effets de lecture, une mise en discours dont il est le seul protagoniste actif au regard de l'interaction. Cela est d'autant plus prégnant que ces énoncés sont inscrits dans une pratique spécifique, la **requête**, qui semble laisser croire que l'on obtient seulement de l'information sur le réel dénoté quand, en fait, on obtient aussi un ensemble représentationnel.

Figure 7 : Le discours d'interface



En fait (Figure 7), ce que le concepteur modélise, c'est une représentation normée, normalisante d'une pratique langagière

¹²⁰ Bakhtine M., 1978, Op.cit., page 105.

spécifique pré-requise : tout fait de discours présuppose un espace interlocutif au moins binaire puisqu'il s'agit d'identifier l'Autre par rapport à soi, mais alors statique. En revanche, c'est d'une interaction insatisfaisante mais réelle entre l'utilisateur et les formes langagières qu'il est amené à interpréter pour construire le dialogue, qu'émerge un espace interlocutif dynamique et producteur de sens. Dans les deux cas s'élabore un Autre générique qui renvoie à l'humain (comme à tout scripteur) la polyphonie complexe de son propre discours.

Dialogue homme-machine

Préambule

Dans mon premier texte¹²¹ sur la question, je raconte ma rencontre fortuite avec le dialogue homme-machine. Le Minitel est à la fin des années 1980 en pleine expansion et je me retrouve à faire un stage professionnel dans une entreprise (L'Européenne de Télématique) pour valider ma formation de Professeur de Lycée Professionnel 2^{ième} grade à l'E.N.N.A. de Paris-Saint-Denis. D'abord, je devais aider à optimiser le fonctionnement langagier d'une base de données d'adresses qui, selon l'entreprise, ne donnait pas entièrement satisfaction : des utilisateurs se déconnectaient avant de trouver l'information recherchée. Ensuite, pour répondre à un questionnement fort et récurrent du programmeur avec lequel je travaillais, j'ai dû réfléchir en situation et sans trop de recul à la construction d'un automate pour le français qui aurait fonctionné – même si on en a dénoncé les limites, cela reste tout de même un formidable objet de curiosité pour le linguiste– comme le logiciel Eliza¹²², mais évidemment en mieux. Au terme du stage, j'avais acquis une connaissance des bases de données en ligne et des modes de consultation (car je ne suis pas certain d'avoir vraiment optimisé à l'époque l'objet) d'une part et d'autre part réalisé l'un des rêves de l'entreprise : la mise au point –initialement très empirique il me faut le dire– d'un automate servant d'opératrice permanente sur une messagerie rose¹²³. Le succès de cet automate¹²⁴ m'a amené, dans les mois qui ont suivi, à rapprocher, au sein et grâce à la même entreprise qui m'a fourni des moyens d'expérimentation

¹²¹ Bulot T., 1989, « Télématique et désinformation : la construction de l'erreur » dans Akten des deutsch-französischen Kolloquiums in Hannover vom 16. - 18 Mai 1988, FBR Sprach- und Literaturwissenschaften der Universität Hannover, Hanovre, p.p.14-23. Annexes 1.

¹²² *Eliza* a pendant un temps fait illusion sur son intelligence « artificielle » : l'interaction était le fait de l'humain qui procurait à la machine les réponses à donner.

¹²³ Le code Minitel était celui-ci : 3615 MISX. Je dois à ce sujet dévoiler ma très grande naïveté puisque, à l'époque du choix du code, je le trouvais pertinent pour ce que le X permettait de porter l'anonymat.

¹²⁴ Il faut admettre la richesse du corpus obtenu auprès d'hommes ou de femmes tant du point de vue des interactions que du fonctionnement de ce type d'interface. La qualité même des propos tenus (parfois personnels avec des coordonnées, parfois intimes avec des demandes de conseils sur la sexualité nuptiale, etc.) ne m'ont pas permis de publier parfaitement sur ce corpus. Peut-être n'ai-je pas su trouver le biais pour le faire. Quoiqu'il en soit, pour l'entreprise, l'automate MISX a rempli sa fonction pendant plus de trois années avec notamment des usagers fidèles.

exceptionnels, les deux objets et à tenter d'optimiser effectivement la consultation d'une base de données par l'utilisation d'un opérateur automatique –et féminin– de conseil documentaire. C'est dans les mêmes mois que j'ai commencé à conceptualiser les intuitions théoriques et méthodologiques pour approcher l'erreur dans le dialogue homme–machine.

Aspects théoriques : la glottomatique

Le terme qui peut sans doute le mieux qualifier ma théorisation du dialogue homme–machine demeure un néologisme forgé à l'occasion de la publication du numéro 16 des Cahiers de Linguistique Sociale¹²⁵ : la **glottomatique**¹²⁶. Je ne prétends pas qu'il se soit beaucoup répandu mais j'y tiens au-delà de son évidente inscription dans un même paradigme que celui d'autres concepts auquel il réfère explicitement : la glottopolitique et surtout la glottonomie.

Des traits communs au premier terme, il me semble qu'il faut reconnaître que se posent d'autres questions que linguistiques pour la création d'interfaces en langue naturelle et partant pour tout ce qui relève du dialogue homme–machine ; à l'instar d'autres objets techniques recourant au langage (et que les analyses et synthèses proposées soient écrites ou orales), je crois qu'on ne doit pas se passer d'une réflexion sur l'**équipement linguistique** lié à leur usage. Il faut considérer en effet que l'univers de référence proposé par des termes techniques calqués –dans ce domaine d'application– sur l'anglo–américain est une forme d'acculturation ; et bien entendu sur la **variation**¹²⁷ dans tous ses aspects et zones d'usage puisqu'il faut au moins avoir à l'esprit que, sous prétexte de leur grande véhicularité, seuls les standards sont massivement l'objet d'automatisation. On est dans un processus de valeur ajoutée extrêmement prégnant pour la variété retenue et par ailleurs de dévalorisation accrue pour les autres variétés exclues de cette dynamique¹²⁸.

Des traits communs au second terme, j'avais retenu la nécessité d'aborder les interfaces homme–machine sous l'angle de « *l'analyse des besoins langagiers et sociaux liés à cette utilisation* »¹²⁹. Il s'agissait alors de poser la spécificité d'une démarche sociolinguistique face à des approches plus strictement formelles de

¹²⁵ Le numéro (co-édité avec Eric Delamotte) et intitulé Interactions Homme–Machine s'est construit autour d'une thématique spécifique : *Fonctionnements versus Dysfonctionnement*.

¹²⁶ Je dois ce terme à Yves Gambier qui avait par ailleurs eu la gentillesse d'accepter de participer au numéro 16 des Cahiers de Linguistique Sociale en élaborant un glossaire des Industries de la Langue

¹²⁷ J'ai toujours à l'esprit –à ce propos– les réflexions de Blanche Noëlle Grünig (Grünig B.N., 1992, « Quelle linguistique pour les recherches en dialogue homme–machine ? » dans Cahiers de Linguistique Sociale 21, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, 13–18) lorsqu'elle opère une distinction entre les linguistique attendue, nécessaire et réclamée pour le dialogue homme–machine.

¹²⁸ Il est frappant de constater qu'on retrouve les mêmes jugements de valeur sur les capacités d'une langue ou d'une variété de langue à être l'objet d'automatisation que ceux énoncés sur une éventuelle capacité ou non-capacité à être une langue scientifique.

¹²⁹ Bulot T., Delamotte E., 1990, « Prolégomènes à la glottomatique. », dans Cahiers de Linguistique Sociale 16, SUDLA-IREL, Mont-Saint-Aignan, p.p.15-18. Annexes 1.

l'objet de recherche. Je souhaitais ainsi affirmer un principe d'investigation scientifique distinguant la nécessité de réguler –en interne– la langue pour l'automatiser de celle de produire –en externe– des principes de régulation issus des pratiques réelles des utilisateurs. D'un point de vue conceptuel, j'ai, dès ce moment, introduit une distinction forte pour l'approche du dialogue homme-machine entre le linguistique, c'est-à-dire ici le renvoi au formalisme de la langue dans les automates, et le langagier, c'est-à-dire là encore dans ce contexte, l'appel aux contraintes et réalités des usages sociaux de la langue.

Des traits propres au terme lui-même, je crois pouvoir dire que l'approche glottomatique souhaitait considérer les interactions homme-machine de tout genre à l'instar de toute autre interaction, c'est-à-dire sous l'angle des imperfections fonctionnelles de tout échange verbal humain. Mot-valise construit sur glotto(–politique et –nominique) et informatique, le terme renvoie à une approche discursive où les analyses des conditions de production des énoncés comptent autant que les énonciateurs eux-mêmes pour le cas où l'interactant perceptible en situation est un automate, une machine informatique ou tout autre produit de la numérisation du langage.

Cela m'a amené à travailler plus précisément sur d'une part l'erreur –en tant que concept à la fois descriptif et analytique pour approcher la singularité technique de la situation d'échange verbal– et sur d'autre part le dialogue en tant que mécanisme complexe de socialisation langagière autour d'une dichotomie constitutive de la même situation, posée entre les faits **dialogaux** et les faits **dialogiques**.

Erreur et dialogue homme-machine

Dans la mesure où les dialogues homme-machine portent fondamentalement sur un modèle de tâche relatif à la question –quasi performatif puisqu'il s'agit toujours de faire faire à l'automate via l'interface– la tendance forte est à penser qu'il suffit de poser correctement –i.e. selon les protocoles requis par l'automate ou ceux induits par la situation de communication restreinte– la requête pour obtenir l'information. Un peu sur le modèle du stimulus réponse, il faudrait et suffirait –dans ces dialogues finalisés– de lancer une requête en langage naturel qu'un système peut décoder pour obtenir l'information recherchée.

Bien entendu la situation est plus complexe que cela. Dans l'un des premiers textes que j'ai publiés à ce sujet¹³⁰, j'ai rendu compte de comportements discursifs qui échappent à une modélisation du dialogue de requête où le 'bon dialogue' est celui qui donne la réponse

¹³⁰ Bulot T., 1989, « Télématic et désinformation: la construction de l'erreur » dans Akten des deutsch-französischen Kolloquiums in Hannover vom 16. - 18 Mai 1988, FBR Sprach- und Literaturwissenschaften der Universität Hannover, Hannover, 14-23. Annexes 1.

à une question initiale. Il y a d'évidence un premier niveau d'évaluation de l'erreur lié à des formes de dysgraphie (erreurs liées à des énoncés mal orthographiés) de dyslexie (au sens où un lexème peut être mis en lieu et place d'un autre indépendamment de la combinatoire), etc. Il s'agit, pour résumer, de considérer les manques –côté machine– en termes de règles manquantes, inattendues,... et –côté humain– en termes de défaillance linguistique ou intellectuelle. Jean Véronis¹³¹ faisait état à ce sujet d'une typologie posant des erreurs relevant tantôt de la compétence et tantôt de la performance pour tenter de construire non pas des systèmes capables de s'adapter aux humains –sources légitime d'erreurs en dialogue homme-machine– mais pour permettre aux utilisateurs de s'adapter aux systèmes.

Ce premier niveau laisse à l'inattendu, à l'improbable linguistique, le rôle de trouble-fête interactif dans la mesure où c'est ce qui empêche la bonne fin du dialogue. Que penser de l'erreur à partir des quatre cas suivant ? J'ai pu tous les observer dans une consultation – en langage naturel– en ligne de bases de données documentaires. Leur caractéristique essentielle est de n'avoir jamais impliqué de rupture de l'échange mais au contraire sa reprise¹³².

(a) la machine est dans l'impossibilité de trouver l'information recherchée –parce qu'elle ne la possède pas, ne la trouve pas ou ne décode pas la question– par l'humain qui perçoit le hiatus dans l'absence de réponse adéquate, et poursuit le dialogue jusqu'à obtenir une réponse (b)

H1 BONJOUR
M1 BONJOUR, DITES CE QUE VOUS VOULEZ
H2 RIEN VRAIMENT
M2 TOUT CA NE ME SEMBLE PAS TRES POSITIF.
H3 NON JE CHERCHE QGCH SUR L'ADVERBE
M3 CA NE ME DIT RIEN MAINTENANT...
H4 L'ADVERBE?
M5 VOUS ME PROPOSEZ UN SYNONYME... ?
MERC.
H5 IMPOSSIBLE VOYONS
M6 OUI... CELA NE ME DONNE PAS D'IDEE.

H6 JE NE SUIS PAS VRAIMENT SATISFAIT
M7 VOUS DITES ? JE REFLECHISSAIS....
H7 ET LA GLOSSEMATIQUE CA VOUS DIT ?
M8 J'AI PEUT-ETRE CA... AVEC UN AUTRE TERME
H8 LEQUEL ?
M9 BON, MAIS QUE CHERCHEZ-VOUS PRECISEMENT?
H9 RIEN JE VOUS L'AI DIT
M10 RESTONS COURTOIS DANS UNE BIBLIOTHEQUE..
H10 SUR L'INACHEVEMENT ?

¹³¹ Jean Véronis a fait plusieurs articles sur ce sujet dont celui paru dans les Cahiers de Linguistique Sociale 16 : Véronis J., 1990, « L'erreur dans le dialogue homme machine en langage naturel, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, 97-124.

¹³² Il y a en fait ce que j'avais nommé (Bulut T., 1990, voir annexe) une « *déramatisation de l'échec interactif* » pour souligner que dans ce type d'interaction l'erreur est fonctionnelle et procède de multiples ajustements discursifs destinés à régler le sens.

M11 VOUS ME PROPOSEZ UN SYNONYME... ?
MERC.
H11 BAFUILLAGE
M12 CA NE ME DIT RIEN MAINTENANT...

H12 RIEN SUR L'INTERACTION ?
M13 J'AI AU MOINS UNE FICHE
"INTERACTION".

(b) la machine ne trouve pas l'information recherchée –ce que peut démontrer une analyse de l'historique du dialogue– mais celle qu'elle propose semble correcte à l'utilisateur qui interrompt le dialogue ou lance une nouvelle requête,

M1 EXPLIQUEZ VOUS, JE VOUS PRIE.
H1 JE CHERCHE QÇCH SUR LA
COGNITIVE
M2 JE N'AI PAS CE MOT-CLEF, AIDEZ-MOI.
H2 JE NE SAIS PAS, COMMENT ?
M3 C'EST MALGRE TOUT TROP VAGUE...
H3 SUR LA CONNAISSANCE
M4 L'INFORMATION EST INSUFFISANTE...

H4 PAR RAPPORT AUX MACHINES ?
M5 PAR RAPPORT AUX MACHINES ? ?
H5 OUI AVEC L'INTERACTION
HOMME/MACHINE
M6 ECRIVEZ "INTELLIGENCE ARTIFICIELLE"..
H6 INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
M7 J'AI AU MOINS UNE FICHE "ARTIFICIELLE"

(c) La machine trouve l'information recherchée mais cela ne cadre pas avec les représentations recherchées par l'humain qui les classe dans la catégorie des erreurs et se retrouve parfois en (a),

M1 BONJOUR, DITES CE QUE VOUS VOULEZ
H1 QUELQUE CHOSE SUR LES LANGUES
M2 TOUT CA NE ME SEMBLE PAS TRES
POSITIF.
H2 JE NE COMPRRND PAS BIEN
M3 BON, MAIS QUE CHERCHEZ-VOUS
PRECISEMENT?
H3 JE TRAVAILLE SUR L'INTERCULTUREL
M5 J'AI AU MOINS UNE FICHE
"INTERCULTUREL".

H5 OUI MAIS CA NE M AIDE PAS BP
M6 OUI... CELA NE ME DONNE PAS D'IDEE.
H6 JE NE SUIS PAS SURE DE SAVOIR LE DIRE
M7 VOUS DITES ? JE REFLECHISSAIS....
H7 C'EST FATIGUANT
M8 VOUS ME PROPOSEZ UN SYNONYME... ?
MERC
H8 IDENTITE LINGUISTIQUE ?
M9 J'AI AU MOINS UNE FICHE "IDENTITE".

(d) La machine trouve l'information recherchée mais l'utilisateur a développé au cours de l'interaction une réponse attendue qui ne cadre plus avec celle proposée par l'automate qui devient source d'erreur, l'information est jugée fautive.

M1 BONJOUR, QUE CHERCHEZ VOUS ?
H1 L'INDIVIDUATION
M2 TOUT CA NE ME SEMBLE PAS TRES
POSITIF.
H2 PARDON ?
M3 RESTONS COURTOIS DANS UNE
BIBLIOTHEQUE..
H3 PFFF
M5 M12 CA NE ME DIT RIEN MAINTENANT...
H5 LA SOCIOLINGUISTIQUE
M6 OUI... CELA NE ME DONNE PAS D'IDEE.

H6 INCROYABLE
M7 VOUS DITES ? JE REFLECHISSAIS....
H7 C'EST FATIGUANT
M8 VOUS ME PROPOSEZ UN SYNONYME... ?
MERC
H8 LA LINGUISTIQUE SOCIALE ?
M9 J'AI AU MOINS UNE FICHE « LINGUISTIQUE
SOCIALE ».
H9 ET INDIVIDUATION ?

Je suis persuadé, en effet, qu'il y a une autre façon de considérer l'erreur en dialogue homme-machine : l'approcher non comme un frein mais comme un aspect moteur de l'interaction et partant de l'adéquation entre la requête et la réponse. L'erreur en sortie ou en entrée n'est pas un hiatus mais plutôt un épisode interactionnel destiné –à l'instar des autres parties de l'échange– à construire l'interprétation et le discours. En d'autres termes, je pense que l'on peut considérer l'erreur comme un concept descriptif en dialogue homme-machine pour repérer les écueils au décodage (en analyse et en synthèse) ; on peut la regarder comme un concept analytique à la condition d'aller vers un autre concept issu des analyses en interaction verbale : le *dysfonctionnement comme un aspect déterminant de la permanence du dialogue*, et partant de l'identification par l'utilisateur des modèles requis (langue, tâche et dialogue) pour interagir avec l'automate.

L'enjeu général des recherches sur la reconnaissance et la résolution des erreurs est de travailler à l'optimisation des dialogues finalisés puisqu'effectivement ce qui est recherché est d'abord d'obtenir une réponse adéquate dans un délai optimum sur un modèle finalement proche des recherches en communication d'entreprise, où ce qui prévaut davantage que la qualité du message est sa rapidité de transmission. Vouloir éradiquer l'erreur dans les dialogues est de mon avis une question plus glottopolitique que strictement linguistique puisque cela pose que l'on doit trouver une forme langagière épurée de toutes les formes de ratages, de dysfonctionnements divers, de reformulations approximatives pour tendre vers une norme, une perfection –idéale– de l'expression qui assurément s'affranchirait de toutes les marques sociales de son usage.

C'est pourquoi, j'ai proposé une définition sociolinguistique –i.e. relevant d'une posture sociolinguistique– de l'optimisation mais surtout d'une optimalisation¹³³ sur la base d'une distinction entre deux termes très proches et parfois utilisés sans distinction réelle : le dialogal et le dialogique. Le travail de synthèse que j'ai publié en 1994¹³⁴ au colloque de Lagrasse faisait en effet état du manque de conceptualisation rigoureuse pour chacun des deux termes : renvoyant tantôt à tout fait concernant le dialogue par opposition à tout ce qui n'en était pas, tantôt à des faits langagiers relevant d'une

¹³³ J'ai beaucoup employé le terme optimisation emprunté évidemment à la littérature des Industries de la langue et des recherches sur la communication homme-machine pour désigner mon souci de d'introduire la dimension interactionnelle dans les réflexions sur la modélisation des automates. Je désigne l'optimalisation comme l'optimisation sociolinguistique pour éviter une confusion de terme. Mais dans mes propres textes cependant, je ne donne pas la part nécessaire à cette distinction terminologique. Je ne l'emploie véritablement que dans Bulot T., Gaudin F., Van Hooland M., 1994, « Une analyse des pratiques discursives du dialogue homme-machine » dans Cahiers du LCPE 1, LCPE/URA CNRS 1575, Paris, 73-91 Annexes 1.

¹³⁴ Bulot T., 1994, « Dialogue homme-machine et discours: dialogal ou dialogique » dans CAHIERS DU CENTRE INTERDISCIPLINAIRE des SCIENCES du LANGAGE 10 (Numéro spécial), Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 245-254. Annexes 1.

théorisation de la conversation¹³⁵ posée comme entité plus complexe. Ainsi, considérant que le dialogue homme-machine était un type de dialogue comme un autre dans la mesure de l'humanité même de sa conception d'une part et de son fonctionnement dialogique d'autre part, mon souci a été de distinguer dans le processus que l'on cherche à reproduire voire à simuler :

« a) la part statique, c'est-à-dire dialogale, par la mise en norme de phénomènes linguistiquement repérables et liés à la nécessaire mise en règle pour le traitement automatique; le dialogal concerne spécifiquement le dialogue homme-machine en tant que modèle calculatoire pour des réalisations informatiques, ...»

de

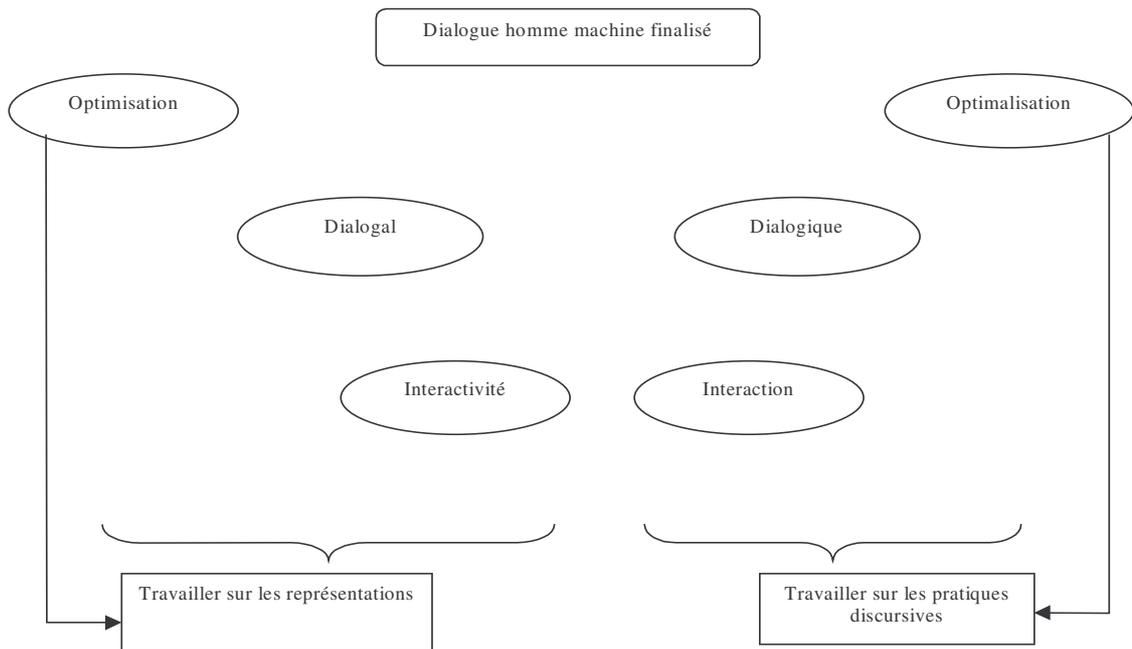
« ...b) la part dynamique, c'est-à-dire dialogique, où l'on va retrouver les pratiques langagières des utilisateurs mis en situation d'énonciation, où règne le discours dans la mesure où ce que produit l'interlocuteur humain échappe nécessairement au tout linguistique pour aller vers du langagier de la production de sens, de la mise en énonciation d'un interlocuteur social idéal. »¹³⁶

Pour proposer de considérer qu'il était concevable d'optimiser le dialogue homme-machine par la mise en place d'une représentation valorisante de l'interlocuteur, d'une représentation valorisante de l'échec, de la non-compréhension, du hiatus communicatif, du dysfonctionnement, par –avec effet pertinent en terme de modélisation– la mise en concept du dialogal et du dialogique, c'est-à-dire de la prise en compte du discours.

De cette manière, j'ai tenté d'introduire une mise en paradigme volontairement posée comme dichotomique (Figure 8), où, pour la part **optimisation** (qui ne peut pas ne pas être considérée pour le type d'outils à envisager), on trouve la nécessaire modélisation dialogale et interactive de tout dialogue finalisé : il faut rendre les systèmes en mesure de simuler et surtout de prévoir les mécanismes inhérents aux requêtes en langage naturel ; et pour la part **optimalisation** (terme que je retiens à présent) l'indispensable modélisation des effets de sens et de l'interaction verbale. Autrement dit, dans le premier cas, on travaille sur les représentations diverses imparties au dialogue homme machine, préalables à la situation d'échange et finalement sur la langue en tant que lieu et instrument de symbolisation, de médiation du réel, et dans le second sur les pratiques discursives en acte, celles produites et inférées par toute situation d'échange verbal (verbal renvoyant à la dialogie bakhtinienne), celles mettant en scène les rapports sociaux.

¹³⁵ On trouve ainsi chez Eric Bilange (1993) une opposition fondée sur le nombre de participants humains à un dialogue opératif (terme renvoyant au dialogue finalisé en communication homme-machine) : dialogal est ainsi mis en regard avec monologal.

¹³⁶ Voir le texte des Annexes 1, intitulé : « Dialogue homme-machine et discours: dialogal ou dialogique ».

Figure 8 : Optimisation et/ou optimalisation

Le générateur de dialogue

J'ai le sentiment que ce terme a qualifié un temps de recherche conséquent de mes réflexions sur le dialogue homme-machine. C'est essentiellement un dialogueur –premier terme auquel j'ai pensé– qui est né de mon premier contact avec le milieu industriel lorsque j'ai effectué mon stage professionnel à l'Européenne de Télématique. C'était un système très empirique fondé sur la nécessité de maintenir le contact entre un serveur de messagerie en direct sur Minitel et un utilisateur. Donc point de dialogue finalisé ou opératif¹³⁷ mais uniquement –je l'ai déjà évoqué– un système plus ou moins astucieux fondé sur les approches plus ou moins analogues à celles du célèbre Eliza¹³⁸. En voici un extrait issu d'un dialogue recueilli en classe de DUALF (Université de Rouen) pendant l'année universitaire 1991/1992 ; il s'agit du corpus SECIL ; les graphies sont authentiques (orthographe, ponctuation, erreurs) pour la part

¹³⁷ Concept que j'ai découvert chez Pierre Falzon (Falzon, P., 1989, *Ergonomie cognitive du dialogue*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 173 pages).

¹³⁸ Plusieurs versions ont vu le jour autour des mêmes principes de bases : MISX (opératrice automatique, Minitel) BIBLX (Automate d'aide à la requête, Minitel), SECIL (Générateur de dialogue destiné au FLE, Ordinateur PC.) Je ne présente ici que l'application motrice de toutes les autres, même si chacune d'elle a donné lieu à un recueil et une analyse de corpus.

humaine et sont identiques à ce qui est visible à l'écran : des majuscules d'imprimerie non accentuées.

| | |
|--|---------------------------------------|
| M1 TU CHERCHES QUOI ? | H9 QUOI DONC |
| H1 QUELQUE CHOSE INTERESSANTE | M10 C'EST DIFFICILE A DIRE |
| M2 MOI TOUT M'INTERESSE.... ALORS ? | H10 IMBECILE |
| H2 TU CONNAIS QUELQUE MOT EN COREEN ? | M11 OH TU TE SENS BIEN, LA ? |
| M3 QUOI DONC ? | H11 QUELLE LANGUE PRATIQUE-TU ? |
| H3 TU ES BETE ALORS | M 12 C'EST DIFFCILE A DIRE |
| M5 JE SUIS BETE ALORS ? | H12 FRANCAIS |
| H5 TU NE CONNAIS PAS DES MOTS COREEN ? | M13 MAIS TU COMPRENDS TOUT !... |
| M6 TU ME PRENDS POUR QUI ? | H13 NON, TU COMPRENDS TRES TRES MAL ; |
| H6 TU ES MON AMI TRES GENIAL, NON ? | M14 OUI, MAIS QUAND MEME ??? |
| M7 TU CROIS ? NON ! | H14 QUAND MEME GOIS |
| H7 BON, JE VEUX T'APPRENDRE LE COREEN | M15 TU CROIS CA INTERESSANT ? |
| M8 COMMENT ÇA ? | H15 D'ACCORD ! MON PETIT(E) |
| H8 JE TE DONNE UN MOT COREEN, EXPLIQUERAI | |
| M9 TOUJOURS DONNER... | |

Le terme *générateur de dialogue* procède certes d'une théorisation plus fournie et préalable à une mise en interface de l'objet langagier avec une base de données documentaires mais aussi d'une rencontre fortuite avec André Bisseret lors d'une visite que je lui ai faite en 1988 à l'I.N.R.I.A.-Rocquencourt¹³⁹ en compagnie de Foued Laroussi qui avait eu la gentillesse de m'accompagner. De notre échange, est née l'idée que l'automate que je projetais alors de seulement optimiser devait permettre de générer le dialogue dans la mesure où, interfacé avec un logiciel de traitement de l'information, il permettrait d'engager non plus strictement un échange entre l'humain et la machine via des commandes plus ou moins en langage naturel, mais un dialogue en langage naturel, effectivement finalisé et opératif engagé pour reconstruire un projet de recherche documentaire défaillant.

Le générateur de dialogue est en effet fondamentalement un **logiciel d'aide à la recherche documentaire** qui ne se lance que dans les cas où la recherche en ligne traditionnelle a échoué et menace d'interrompre le processus de requête. Il est donc strictement un générateur de dialogue puisqu'il permet d'engager en quelque sorte un processus de conseil de documentaire, un échange langagier dont la tâche n'est pas de permettre d'interroger la base mais de permettre à l'utilisateur de trouver une réponse satisfaisante –ce qui ne veut pas dire nécessairement la plus pertinente– à sa requête¹⁴⁰. De ce point de vue, l'erreur constatée ou vécue par l'un ou l'autre des entités partenaires de l'échange ne doit pas déboucher sur l'échec mais sur une phase de renégociation.

¹³⁹ Je n'ai jamais eu l'occasion par écrit de payer ma dette terminologique : voilà qui est fait !

¹⁴⁰ Les extraits du corpus BIBLX évoqués précédemment dans la sous partie *Erreur et dialogue homme-machine* sont dans ce cas de figure : ils ne sont arrivés qu'après une requête par mots clés défaillante.

Dans l'article que j'ai co-signé avec Nicolas Tsekos¹⁴¹, les principes fondamentaux d'analyse et de synthèse du logiciel sont explicités *in extenso*. Cet objet a par ailleurs été construit pour répondre à deux impératifs complémentaires : être un outil méthodologique destiné à permettre une recherche (voire d'en valider les approches) et être un lieu expérimental de ma théorisation du dialogue homme-machine.

Comme **outil**, le générateur de dialogue est un moyen, une technique pour obtenir du corpus qui corresponde autant que faire se peut aux critères de recueil de données compatibles avec une démarche sociolinguistique¹⁴² et fondant une glottomatique : une approche centrée sur les pratiques discursives se doit de pouvoir mettre en place les outils méthodologiques pour le faire. Cela a permis d'opérer :

- a) un recueil systématique des données dans la mesure où tous les dialogues ont été imprimés au fur et à mesure de leur déroulement, sans intervention préalable et continue de sélection par le chercheur,
- b) une analyse quantitative et qualitative du matériel ainsi obtenu parce que le corpus de dialogue obtenu a pu être qualifié selon les tâches différenciées et les thèmes abordés et enfin
- c) une analyse du fonctionnement social, dès lors que les conditions de production des énoncés sont identifiées à la requête en ligne¹⁴³.

Comme **objet**, le générateur de dialogue constitue un lieu adéquat de mise en modèle du dysfonctionnement verbal –concept qui lui est central pour l'analyse– de tentative de faire valoir une possible optimisation des dialogues homme machine, par une opérationnalisation située et surtout visible et évaluable du point de vue de ses résultats.

Modéliser le dysfonctionnement revient –d'un point de vue expérimental– à rendre justice à l'ambiguïté¹⁴⁴ et au repérage des confusions, des errements divers. D'un point de vue linguistique, le générateur de dialogue se place résolument dans une linguistique du phatique et du méta-communicationnel et c'est pourquoi les différentes étapes du traitement d'une requête d'aide privilégient le maintien de l'échange.

¹⁴¹ Bulot T., Tsekos N., 1992, « D'une analyse sociolinguistique du dialogue homme/machine à un analyseur énonciatif. » dans Cahiers de Linguistique Sociale 21, SUDLA/ IRED, Université de Rouen, 40-55. Annexes 1.

¹⁴² Bulot T., 1993, « Interaction et dialogisme: la communication homme machine » dans Les Cahiers du CIRCAV 3, CIRCAV-GERICO-Université de Lille 3, Lille, 69-84. Annexes 1.

¹⁴³ Les corpus obtenus ont été analysés et présentés à plusieurs occasions et par exemple : dans le numéro des Cahiers de Linguistique Sociale déjà mentionné mais aussi dans les Cahiers du CIRCAV et les Actes du workshop de Caen (1993) et dans le volume 2 des Actes de TKE'90 : Bulot T., 1990, « Dialogue generator and optimization of minitel consultation » dans *Terminology And Knowledge Engineering*, Indeks Verlag, Frankfurt, p.p.253-262 (non fourni dans les annexes).

¹⁴⁴ Pour reprendre les termes de B.N. Grünig, op. cité.

Ainsi (voir la figure 9 pour l'ordre des modules dont suit le commentaire.) le module **acceptabilité** renvoie au fait que tout énoncé –indépendamment d'une structure phrastique normée– doit pouvoir être traité par le système d'analyse pour générer une réponse ; un OUI permet de passer au module suivant ;

M1 BONJOUR COMMENT VAS TU ?
H1 BIEN ET TOI ?
M2 JE T'INTERESSE ?

H2 UN PEU OUI
M3 C'EST VRAI POURQUOI ?

un NON déclenche une réponse de questionnement sur la validité générale de la phrase d'entrée.

M1 BONJOUR COMMENT VAS TU ?
H1 GDGDGDGDG
M2 J'AI DIT QQCH QU'IL FALLAIT PAS ?
H2 GDGDGDGDG

M3 POURQUOI TU ME FAIS ÇA
H4 GD ?
M4

Le module **répétition** relève d'un traitement complémentaire au précédent pour prendre en compte les valeurs pragmatiques de la répétition ; un OUI génère une réponse puisée dans un fichier de phrases questionnant le bien fondé de la répétition ;

M1 BONJOUR COMMENT VAS TU ?
H1 BONJOUR
M2 CA VA BIEN ?

H2 BONJOUR
M3 TU ME LE REDIS, POURQUOI ?

un NON enclenche le module suivant .

Le module **reconnaissance des mots-clés** est évidemment le module central pour la version du générateur de dialogue interfacée avec une base de données documentaires, puisque le thesaurus de l'une doit devenir le thesaurus de l'autre ; c'est par cette liste que le système d'aide peut permettre à l'utilisateur de se reconstruire un projet de recherche documentaire cohérent ; cependant, il faut distinguer deux niveaux de traitements :

- a. la reconnaissance des mots-clés (en gras ici) qui servent à lancer des thématiques autour desquelles la conversation s'organise (j'ai proposé alors le terme de tâche fonctionnelle) et

H8 TU ES VRAIMENT **NUL**
H9 JE NE PENSE PAS QUE TU AIES RAISON
M9 JE T'INTERESSE ?

H10 TU CROIS **VRAIMENT** ?
M10 OUAIS... !

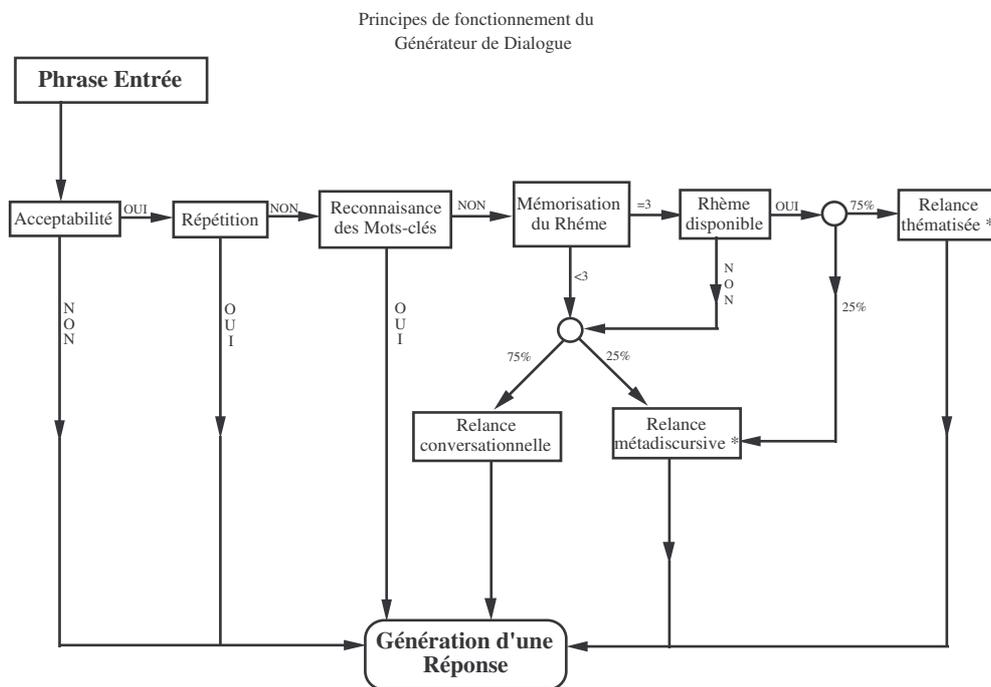
- b. la reconnaissance des mots-clés auxquels sont associées des actions spécifiques en fonction du modèle de la tâche de l'application mise en place (ce que j'appelle la tâche globale et qui relève là du thesaurus de la base de données et du dialogue

opératif). Un OUI (i.e. la reconnaissance d'un mot clé du thesaurus) génère une réponse pointant sur la capacité de la base à fournir des fiches bibliographiques décrites par le terme reconnu (ici il s'agit bien entendu du corpus BIBLX).

H10 JE CHERCHE DES CHOSES SUR LES
LANGUE
M10 SOYEZ PLUS PRECIS
H11 PLUTOT SUR CE QUI EST **IDENTITAIRE**

M11 TAPEZ « IDENTITE »
H12 **IDENTITE**
M12 J'AI AU MOINS UNE FICHE « IDENTITE »

Figure 9 : Analyse et synthèse du générateur de dialogue



* modules dans lesquels intervient la construction du "miroir" de la phrase.

Un NON fait intervenir un autre module (**Mémorisation du Rhème**) complexe (puisqu'il gère **Rhème disponible** et **Relance thématisée** dans la Figure 9) destiné à reconnaître un autre niveau d'items (le terme mot-clé n'étant à ce sujet que peu adéquat) : le rhème propre de chaque phrase pour éventuellement engager une réponse de relance¹⁴⁵. Il s'agit de :

- a) fournir à l'utilisateur une réplique qui n'a pas de rapport direct avec le sujet « documentaire » (sinon un mot-clé de la base aurait été identifié par le système), c'est-à-dire qui ne porte pas sur l'énoncé de l'utilisateur, mais qui est en rapport avec l'objet, la

¹⁴⁵ Concrètement, le système mémorise des éléments formellement repérables, des chaînes de caractères qui suivent par exemple les déterminants le/les, mon/ton/son, etc., qui sont les plus intéressants pour le système d'aide. Dans la version « opératrice automatique », tout rhème propre était mémorisé.

conversation elle-même ; je parle alors de **relance conversationnelle**,

H1 VOUS AVEZ DES FICHES EN ANGLAIS
M1 SOYEZ PLUS PRECIS JE VOUS PRIE
H2 BEN ECRITES EN ANGLAIS
M2 VOUS ME PROPOSEZ UN SYNONYME... ?

H3 BRITANNIQUE
M3 BON, MAIS QUE CHERCHEZ-VOUS
PRECISEMENT?

- b) générer un énoncé qui simule du métadiscours : retourner à l'utilisateur sa phrase à l'interrogatif en modifiant éventuellement les formes déictiques ; je parle alors de **relance métadiscursive**.

M21 TU CROIS ÇA INTERESSANT
H21 JE PENSAIS QUE OUI
M22 TU ES DANS LE VRAI !
H22 LE VRAI DE QUOI ?

M23 PARLE MOI D'AUTRE CHOSE
H23 TU ES BETE COMME TOUT
M24 JE SUIS BETE COMME TOUT ?

Entre les deux types de relance il y a respectivement trois chances sur quatre et une chance sur quatre de production (voir les 75% et 25% de la Figure 9) d'une relance conversationnelle ou d'une relance métadiscursive pour éviter la monotonie et l'inconfort d'une réponse qui serait toujours du même type. Les indications '<3' et '=3' de la même Figure 9 renvoie au compteur des tours de parole (en fait chacune des paires dialogales homme-machine constituent un tour de parole) qui gère dans l'historique du dialogue le temps de maintien en mémoire du rhème retenu :

- a) '<3' avant le troisième tour de parole sans reconnaissance de mot clé les relances appartiennent au traitement modulaire précédent,
- b) '=3' après le troisième tour de parole sans reconnaissance de mot clé, le système génère soit une relance thématisée (trois fois sur quatre), soit une relance métadiscursive.

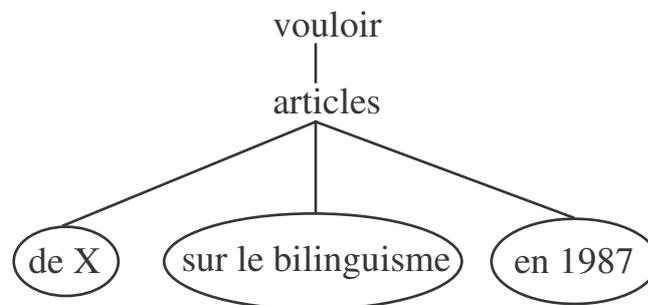
Il faut ajouter que tout rhème reconnu par le système remet le compteur de tours de parole à zéro.

Je souhaite compléter cette présentation du générateur de dialogue par un exposé succinct des réflexions qui ont suivi le développement du système et notamment celles concernant le module **Reconnaissance des Mots clés**¹⁴⁶. Le générateur de dialogue est un analyseur énonciatif ; cela revient à dire qu'il ne comprend pas de module d'analyse syntaxique pour tenter de valider les relations sémantiques entre chacune des unités d'entrée. C'est pourquoi j'ai

¹⁴⁶ Il me faut concéder que ces réflexions n'ont pas été suivies d'un développement abouti pour des raisons essentiellement techniques. Une entreprise devait y collaborer mais n'a pu y donner suite. J'en suis donc resté aux idées...

tenté avec Nicolas Tsekos¹⁴⁷ de proposer une modélisation de la requête qui puisse plus finement (sans changer fondamentalement les principes généraux de l'analyseur) permettre le retour à la base de données. Fondée sur une approche tesnièreenne des rapports de dépendances et sur les travaux de Jacques Courtin¹⁴⁸ notre idée est de pouvoir distinguer les requêtes concernant la tâche fonctionnelle de celle relevant de la tâche globale, qui, sans cet aménagement, ne sont pas véritablement distinguées. En fait à une requête du type «je voudrais les articles de X sur le bilinguisme en 1987», l'analyse produira, pour ce qui nous intéresse, une structure dépendancielle spécifique (Figure 10). Si l'on dispose d'un dictionnaire sémantique contenant des informations sur les concepts auxquels se réfèrent les subordonnés éventuels de chaque régissant, l'interprétation de cette structure aboutit à une recherche multi-critères dans la base de données où il s'agit de reconnaître les connexions valides entre items.

Figure 10 : Une structure dépendancielle de la requête



L'interprétation fait appel à des règles propres (Figure 11) à interpréter convenablement la requête comme relevant de la recherche d'information et non pas seulement du dialogue dans la mesure où un concept non validé par le dictionnaire (i.e. n'étant le subordonné d'aucun autre concept et n'étant pas un concept) n'engage pas un traitement de requête mais un traitement dialogal ordinaire.

Figure 11 : Règles de requêtes documentaires¹⁴⁹

R1 : vouloir (ouvrage) -> recherche
 R2 : article (date, auteur, clés) -> ouvrage
 R3 : de (Substantif auteur) -> auteur
 R4 : en (date) -> date
 R5 : sur (clés) -> clés

¹⁴⁷ Bulot T., Tsekos N., 1995, « Représentation des rapports de dépendances pour une interface langagière » dans Lucien Tesnière Aujourd'hui, Éditions Peeters, Louvain/ Paris, 143-148. Annexes 1.

¹⁴⁸ Courtin J. (1977), *Algorithmes pour le traitement interactif du langage naturel*, Grenoble, PUG.

¹⁴⁹ où le concept subordonné à son régissant figure entre parenthèses et où le rapport est soit un autre concept (R3, R4, R5), soit une action à effectuer (R1,R2).

Mode d'emploi de logiciel : diagnostic glottonomique

La demande sociale : l'aide informatique

À ce temps de ma réflexion sur l'aide informatique, je ne pensais la concevoir que comme un discours d'aide produit de l'interaction entre un utilisateur et un concepteur et laisser à l'utilisateur terminal le rôle essentiel dans le processus de finalisation de la tâche du système. En fait, même si je garde cette idée, dans cette hypothèse je pose que l'humain sait (re)construire le sens sans pour autant vraiment questionner et analyser le discours de la conception. J'y vois deux raisons : la première est la confusion entre concepteur d'outils langagiers et chercheur, dans la mesure où –bien que je sois en relation étroite avec le tissu industriel– je ne pouvais plus discerner les contraintes de l'un et les hypothèses de l'autre et opérer la nécessaire distanciation à toute recherche ; la seconde est que –au-delà de l'intuition que le chercheur peut avoir du bien-fondé de ses travaux et spéculations– la demande sociale ne s'adressait pas aux linguistiques tant le champ était déjà occupé par les ergonomes.

Je vois également deux inconvénients majeurs à concevoir ainsi l'aide : d'abord considérer partiellement l'espace interlocutif sur lequel je fonde mes analyses –puisque rien n'est pris de la façon dont le concepteur le construit– empêche tout diagnostic glottonomique : seule une partie des pratiques langagières est prise en considération et l'analyse peut en être considérablement faussée. Ensuite prendre le risque de réifier ainsi le discours du concepteur (ou de la conception) revient à nier le dialogisme sur lequel je m'appuie. J'avais en fait besoin de confronter ma théorisation avec un terrain que –pour la part qui me concerne– je n'arrivais pas à investir concrètement.

Suite à des contacts pris avec la société Polisoft (Mont-Saint-Aignan) lors des stages professionnels d'étudiants de la Mention Traitement Automatique des Langues de la licence Science du Langage, cette occasion m'a été donnée. En effet l'entreprise a souhaité que nous¹⁵⁰ réalisions l'aide en ligne pour deux logiciels de prise de commande de voyage (Octave[®] et Octave+[®]). Cette commande a été le premier temps fort de cette partie de mes recherches, le second étant –par effet de ricochet– la demande d'outils descriptifs et méthodologiques de collègues informaticiens du campus rouennais : une journée de recherche spécifiquement consacrée à ces aspects a été organisée en décembre 1996 à la Maison de la Recherche en Sciences Humaines à Caen¹⁵¹ ; j'y ai présenté une communication intitulée : *L'autre ou la non-personne : du dialogisme à la dialogie du*

¹⁵⁰ Les personnes (chercheurs et étudiants) engagées sur ce terrain et particulièrement sous ma responsabilité Frédérique Bourdoulous et Michelle Van Hooland engagées respectivement sur des recherches portant sur les modes d'emploi et la verbalisation des activités de travail dans le champ des Industries de la Langue.

¹⁵¹ Journée Thématique GRCE-TAE *Langue Naturelle et Document* « Discours d'interface et mise en emploi pour les systèmes informatiques : aide en ligne et mode d'emploi. »

*discours des concepteurs d'interface langagière*¹⁵². Ces deux temps ont été l'occasion d'éprouver sur le terrain mes hypothèses, bien entendu, mais surtout de répondre –de manière satisfaisante selon mes interlocuteurs directs– à des demandes précises. Ce qui suit reprend et relate les différentes étapes de ma réponse.

La communication d'interface

Concrètement il m'a fallu conduire une recherche des compromis langagiers¹⁵³ dans l'entreprise commanditaire, tenter en fait de cerner les diverses catégorisations pour l'action par un locuteur collectif de l'utilisateur du logiciel. En effet, il faut avoir à l'esprit que l'entreprise Polisoft avait déjà construit son propre mode d'emploi mais qu'il ne lui donnait pas satisfaction : les utilisateurs ne cessaient d'utiliser l'assistance téléphonique pour résoudre leurs difficultés ; pour l'entreprise ce temps consacré au « dépannage » était perçu comme un manque à gagner considérable que seul un mode d'emploi adéquat pouvait pallier. L'idée générale de la commande était alors simple : puisqu'un concepteur arrive à dépanner un utilisateur verbalement mais également en situation médiatisée, le mode d'emploi doit pouvoir opérer de même s'il se réfère à ce même discours.

Pour ce faire, je me suis appuyé sur la même théorisation de base – donc relevant de la dialogie généralisée– que précédemment : le mode d'emploi est certes le résultat de compromis langagiers mais tout autant un discours destiné à répondre aux interrogations des utilisateurs/interlocuteurs. Il rend de la sorte compte d'une modélisation consensuelle, posée comme monologale mais fondamentalement dialogique de l'espace interlocutif posé comme nécessaire par la tâche même de l'objet technique langagier : l'utilisateur va y avoir recours et il faut donc essayer d'imaginer les questionnements sur les différents aspects de l'aide¹⁵⁴. La Figure 12 fait état des trois aspects essentiels à l'approche de la communication d'interface et partant du discours de la conception de mode d'emploi.

D'abord la **grammatisation de l'interaction** pour dire que le concepteur met en règle, isole, identifie pour lui même mais au compte de l'utilisateur les diverses catégories d'action et leurs mises en mots dans les cas de panne. Il présume des actions susceptibles d'engager l'utilisateur vers une situation de panne et de celles qui ne devraient pas le faire. Ensuite, la **catégorisation pour l'action** : le concepteur interprète les questions virtuelles dans le sens des hiatus possibles d'origine très diverse mais relevant des cas ordinaires de

¹⁵² Voir Annexes 1.

¹⁵³ Pour reprendre les termes de Louis Guespin (Guespin L., 1992, « Langue technique et langue de l'utilisateur », dans *Les mots pour le faire*, Éditions Descartes, Paris, 210–225.)

¹⁵⁴ Rapidement, l'aide en ligne (car il ne s'agit ici que de cela) porte sur des problèmes de connaissances (ex . ne pas savoir réaliser une action), sur des problèmes de connaissance avec un état informatique particulier (ex. être engagé dans une action mais ne pas savoir continuer), sur des problèmes de blocage inattendu (e x. un message d'erreur ou une fonction inactive) et enfin sur des problèmes de résultats (ex . les résultats ne sont pas satisfaisants ou sont surprenants).

l'aide en ligne. Il interprète ce qu'il pourrait répondre si la question posée était celle qu'il peut poser lui-même dans la mesure où il se sent le plus à même de les prévoir compte tenu de sa connaissance –*a priori* supérieure en étendue– du logiciel. Enfin **l'élicitation de l'activité** dans la mesure où le concepteur est mis en demeure de mettre en mots l'activité d'autrui comme s'il était lui-même cette autre personne ; il est mis en situation d'interagir avec un interlocuteur qui est davantage un surdestinataire voire une sorte de « *prototype de la perception de soi*¹⁵⁵ ». Autrement, on doit pouvoir percevoir, dans la forme discursive retenue pour le mode d'emploi, dans ce qui est un dialogue médiatisé, les différentes voix par ce qu'elles permettent de faire écho à une altérité complexe et multiple mais unifiée.

Figure 12 : La communication d'interface (1)



De ce fait, il m'a été indispensable de mettre en place a) une méthodologie de recueil de données qui prenne en considération le terrain pour faire mettre en mots les diverses catégorisations de chacun des acteurs et b) un cadrage conceptuel d'analyse susceptible d'en rendre compte.

a) En fait, dès lors que l'on admet par hypothèse la polyphonie constitutive de la communication d'interface (Figure 13, encadré Pluralité de la modélisation), il semble possible de la restituer en interrogeant la totalité des acteurs. Quatre personnes ont ainsi été questionnées : le P.D.G. de Polisoft qui est à la source du logiciel, deux techniciens programmeurs qui ont effectivement participé au développement sur des modules divers et un technicien programmeur qui est le « concepteur » réel du produit, dans la mesure où il est le seul à avoir une vision globale du système : il en a construit la structure informatique. Chacun d'eux a eu l'occasion de faire du

¹⁵⁵ Selon les termes de Tzvetan Todorov (1979 : 503) dans sa glose de l'altérité bakhtinienne (Todorov T., 1979, « Bakhtine et l'altérité », dans Poétique 40, Le Seuil, Paris, 502-513).

dépannage par téléphone pour Octave© et Octave+©. J'ai donc choisi de les faire verbaliser, sans la présence d'autres représentants de l'entreprise, un discours d'aide à destination d'un utilisateur non averti (mais habitué des vocabulaires de voyageur) en les remettant autant que possible en situation. Ils doivent être devant l'écran affichant le logiciel avec une consigne initiale : « comment ça marche ? » et des consignes subordonnées portant sur les différents niveaux d'aide.

L'analyse globale des entretiens a effectivement fait apparaître des formes discursives récurrentes, traces évidentes d'une communication d'interface (Figure 13). La mise en mots de l'utilisateur par le concepteur (ici au sens générique) se réalise par une verbalisation à la première personne du singulier pour chacune des actions envisagées¹⁵⁶ et autour d'une distinction –certes contestable mais ici opérante– classique depuis Émile Benveniste entre personne et non-personne. En fait le concepteur dramatise la situation d'enquête en posant un personnage extérieur à la situation d'échange qu'il est en train de vivre, personnage qu'il fait agir certes, mais surtout *dire*. Un relevé systématique a permis de montrer que la locution adverbiale *c'est-à-dire* tenait le rôle d'embrayeur discursif pour engager à comprendre et à percevoir l'existence d'un tiers parlant (bien sûr extérieur mais dialogique) posant des questions et exigeant des réponses¹⁵⁷. Voici quelques extraits de l'entretien consacré au technicien qui a développé le produit ; ils me semblent exemplaires de mise en scène d'autrui dans ce type de discours. Il y a entre autres comme personnage :

*La société : « [23/C/cdj/1] voilà menu table et configuration/ du poste/ voilà/ donc là on voit/ tout ce qui est possible de de paramétrer pour un poste Octave/ **c'est à dire** qu'une **société** va **pouvoir dire**/ par exemple/ bai moi **je veux gérer** la commande d'hôtels ou non/ ».*

*Le logiciel : « [26/C/cdj/2] alors ça c'est : c'est autre chose c'est que un poste Octave peut récupérer des données/ qu'ont été générées par un poste Octave+ maître/ **c'est à dire** qu'un **poste Octave+** maître va **pouvoir dire**/ bai **je veux que tel poste Octave/ gère** tel client telle ville etc donc on va lui générer une disquette/ le poste Octave va les récupérer les mettre dans ses bases/ et c'est cette option qui indique est ce qu'on gère les disquettes ou non c'est à dire est c'est le poste Octave qui gère ses données ou est c'que c'est le poste Octave+ qui va les lui donner »*

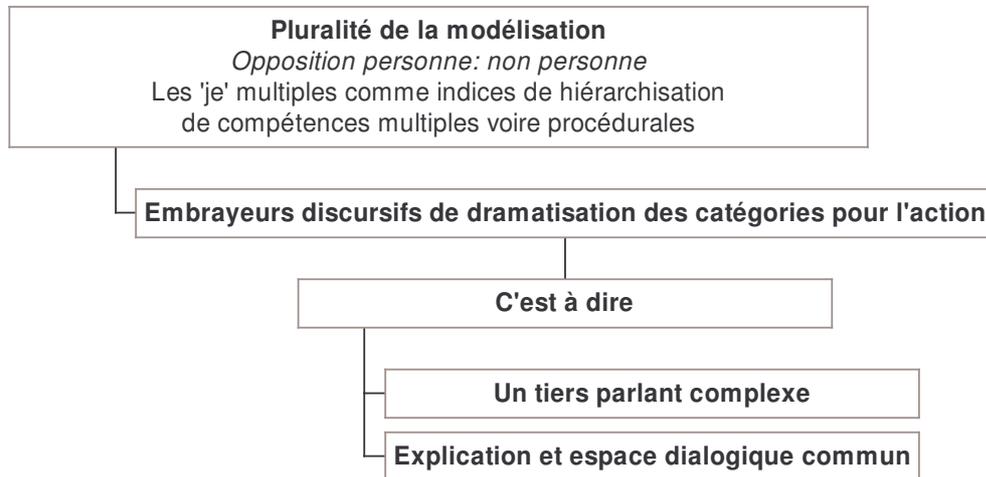
*L'utilisateur : « [100/C/cdj/4] **c'est à dire** que l'on va **dire**/ en commande/ de préférence **je voudrais aller** dans cet hôtel ci/ si il y a pas de place dans celui-là si il y a pas de place dans celui-là/ alors après c'est l'agence/ de voyage qui va dire/ bon bai/ on lui fournit une place dans tel hôtel »*

¹⁵⁶ Sachant que chaque concepteur sait bien entendu dire 'je' lorsqu'il parle de lui-même.

¹⁵⁷ Je renvoie à nouveau aux Annexes 1 et au texte correspondant pour les détails de ces analyses.

L'administrateur : « [631/C/cdj/12] bon là j'ai pris le superutilisateur l'administrateur peut le faire aussi **c'est à dire** que/ l'**administrateur**/ va prendre la table des utilisateurs/ va **dire** je crée/ un utilisateur/ d'accord/ je lui attribue un numéro/ je lui attribue un mot de passe/ »

Figure 13 : La communication d'interface (2)



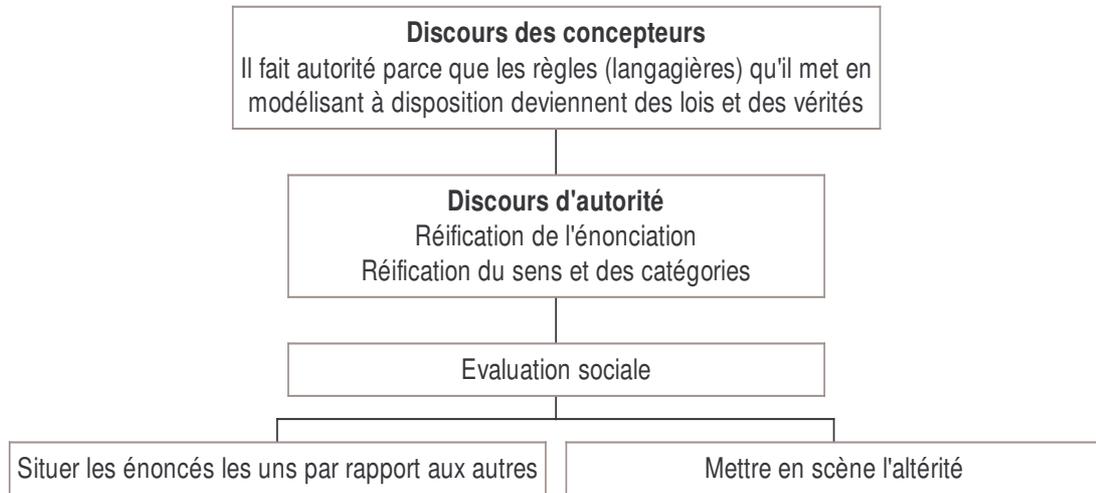
Le discours d'autorité

D'un point de vue descriptif et utile quant à une théorisation du discours de la conception, l'analyse de ces entretiens fait apparaître deux fonctionnements discursifs complémentaires : d'une part –dans ce contexte de conception d'outils techniques langagiers– comment un discours de concepteurs fonctionne comme un discours d'autorité par ce qu'il véhicule d'évaluation sociale¹⁵⁸, et d'autre part comment s'y joue l'évaluation sociale de l'altérité (réduite certes à l'utilisateur mais celui-ci n'est pas unique) comme en fait –et c'est bien connu sur d'autres terrains– une façon de poser sa propre identité 'langagière'. Il s'agit effectivement (Figure 14) à la fois de situer ses propres énoncés par rapport à ceux attribués à autrui pour rendre compte d'une typologie de l'erreur relevant bien entendu d'un haut niveau d'expertise auto-validé et de savoir mettre en scène l'autre d'un point de vue langagier ; l'énonciation d'autrui est considérée par le concepteur comme un fait connu, représenté et socialement évaluable : il sait ce qu'autrui peut et sait dire dans la mesure où il le fait parler et dire ses interrogations (C'est par ailleurs sur ce niveau de verbalisation qu'il fonde les catégories d'aide nécessaire à la confection de l'objet technique langagier). Et de plus, le sens notamment des termes mais également de l'interaction représentée est posé comme unifié et unifiant de toute autre type d'interaction relatif à tout autre panne requérant le recours d'un mode d'emploi.

¹⁵⁸ Le concepteur produit des énoncés situés les uns par rapport aux autres (notamment en termes de compétences langagières) en mettant en scène l'altérité qu'il modélise.

Comment cela est-il perceptible et repérable en discours ? Comment autrui est-il mis en scène dans ce type de discours ?

Figure 14 : Conception et autorité



La mise en scène langagière d'autrui

J'ai effectivement eu l'occasion de montrer dans ma communication à la journée de Caen (1994) le caractère hybride¹⁵⁹ des énoncés du concepteur orienté vers la confusion entre son statut nécessaire de locuteur et le jeu qu'il entretient sur les différents types d'interactants ; il les dramatise au gré des niveaux de tâches qui lui semble pertinent de distinguer (Figure 15). Parce qu'il lui faut distinguer l'interlocuteur / enquêteur des interlocuteurs / non concepteur, il opère (c'est ce que l'analyse a fait apparaître et qui n'était pas perçu comme tel par l'entreprise) une distinction entre l'utilisateur en tant qu'entité statutairement apte à recevoir du concepteur les explications pour agir¹⁶⁰ et l'usager en tant que cible des actions de l'utilisateur, celui pour lequel il prendra une commande de voyage.

Ce que j'ai trouvé intéressant est la façon dont chacun de ces deux interactants de la communication d'interface mais surtout d'un dialogue hautement médiatisé se partage *socialement* le dire dans les représentations du concepteur :

- a) au sommet de la hiérarchie décisionnelle, l'autorité est duale ; d'une part le logiciel¹⁶¹ dont il ne faut pas oublier qu'il est le résultat d'un cahier des charges rigoureux sur les tâches

¹⁵⁹ Selon le sens bakhtinien du terme posant d'une part la confusion de deux énonciations et d'autre part une compréhension active. On est là dans la dynamique du discours rapporté où ce qui est rapporté est le discours présumé, représenté d'autrui plus que stricto sensu un discours réel.

¹⁶⁰ Entité multiple et hiérarchisée puis qu'elle comprend la société utilisatrice du logiciel, l'administrateur du logiciel et l'opérateur (par ailleurs systématiquement nommé 'la' secrétaire dans l'ensemble du corpus.

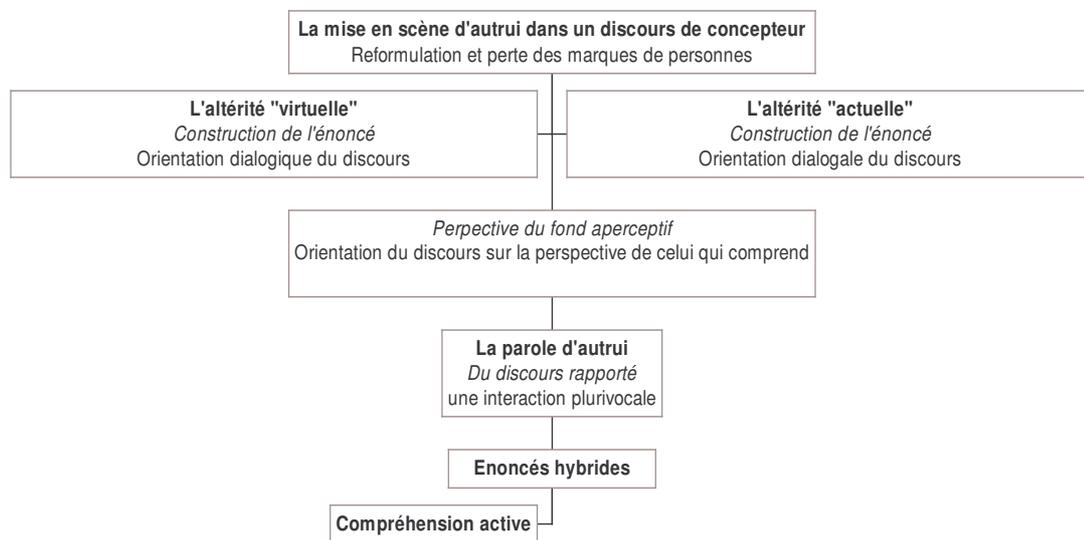
¹⁶¹ Qui est en fait le résultat abouti de la communication d'interface.

attribuables certes au système mais aux personnes destinées à le faire effectivement fonctionner et d'autre part la société, c'est-à-dire celle qui emploie le dit système. Dans les deux cas, il s'agit d'une même entité discursive. Dans le discours du concepteur, elle « va pouvoir dire je veux faire ».

b) Ensuite vient l'administrateur, en quelque sorte le responsable du service qui est mis en situation de « dire je fais ». Ce qui est frappant dans ce discours, est l'absence énonciative de l'opérateur qui est pourtant l'acteur essentiel du fonctionnement. Il est par exemple la personne qui rencontre effectivement les pannes et les difficultés d'utilisation du système.

c) Enfin est l'usager qui, en tant que cible du produit, est mis en mesure de dire « je veux faire » et « je veux être ».

Figure 15 : La mise en scène d'autrui



Mis en demeure de verbaliser les diverses tâches assignées au système développé, l'entreprise, pourtant attentive à répondre au mieux aux différents problèmes (langagiers ou non) liés à l'objet technique qu'elle produit, rend compte enfin du partage social de la parole en situation travail c'est-à-dire des représentations langagières dominantes.

Concrètement, elle exclut de la sphère du dire l'un des interlocuteurs d'une interaction verbale nécessairement complexe mais rendue plus difficile encore : elle ne s'adresse pas au destinataire qui sera le sien mais au représentant institutionnel de l'entreprise commanditaire du produit ; elle s'adresse, en tant que locuteur collectif, à une entité-miroir qui du point de vue discursif légitime, par ce qu'elle impose d'altérité, une perception de soi comme expert.

DISCOURS IDENTITAIRES

Le projet de recherche en sociolinguistique urbaine : théorique et méthodologique

L'identitaire en situation de minoration sociale est un sujet qui intéresse la sociolinguistique dès lors que des discours expriment les tensions et d'une certaine manière une demande sociale. Cela est à mon sens d'autant plus vrai lorsque le chercheur s'attache à des constats posés comme d'évidence sur l'identité linguistique de groupes sociaux alors marqués et le plus souvent démarqués d'une communauté linguistique donnée. La première mouture du projet de recherche présenté ici souhaitait s'attacher à **discerner la part du substrat dialectal dans les performances linguistiques des locuteurs rouennais**¹⁶². Ceci était fondé sur quelques constats simples : la parenté linguistique de certains traits phonologiques et morpho-syntaxiques d'abord et ensuite l'existence d'un discours épilinguistique stigmatisant pareillement l'usage dialectal non urbain et le dialecte urbain¹⁶³. Les constats demeurent et c'est pourquoi je ne les ai pas abandonnés, mais très vite il est apparu que non seulement le parler urbain rouennais n'était pas décrit en modernité mais que de plus il pouvait résister à toute description linguistique dans la mesure où sa matérialité semblait plus discursive que strictement dialectale et linguistique : proche du français dit populaire du Nord de la France¹⁶⁴ à l'instar d'autres parlers urbains régionaux¹⁶⁵, inscrit dans un continuum allant du dialecte au français normé en passant par toutes les formes de français régional, **il demeurait localisé en discours strictement –et le sens commun de tout locuteur urbain peut mesurer que c'est abusivement– sur la rive gauche de la ville**¹⁶⁶.

Tout ceci pour expliquer pourquoi il m'a fallu conjointement **mettre en place une théorisation** destinée à aborder un terrain ordinairement plus envisagé sous l'angle du multilinguisme : il s'agit en effet, dans une communauté urbaine posée comme homogène d'un point de vue linguistique –les Rouennais parlent français– d'identifier

¹⁶² Rouen est la préfecture de Seine-Maritime et la ville (en terme d'agglomération) la plus importante de la Région Haute-Normandie (France). Elle est le siège des institutions régionales majeures.

¹⁶³ Pour une histoire que l'on veut petite, je m'étais ouvert auprès de Jean-Baptiste Marcellesi de mon souhait (après la soutenance de mon Doctorat en 1986, il était alors Directeur du Laboratoire) d'engager des recherches en dialectologie sociale. Les contraintes liées aux besoins du Laboratoire et du Département en ont décidé autrement.

¹⁶⁴ Dans un article relativement récent (Hauchecorne, F., Ball, R., 1997, « L'accent du Havre : un exemple de mythe linguistique », dans Langage et Société 82, M.R.S.H.S., Paris, 5-26.), les auteurs montrent la parenté génétique des formes urbaines haut-normandes avec le parler de certains faubourgs parisiens.

¹⁶⁵ Des Havrais reconnaissent comme du havrais de formes linguistiques rouennaises dès lors qu'elles ne relèvent pas de marqueurs stéréotypés... et inversement.

¹⁶⁶ Le parler dit de Rouen a été localisé dans une période récente sur la rive droite (Darnétal) et associée à un technoclecte (le parler des remorqueurs) ; la régression de cette activité professionnelle fait disparaître cette localisation au profit d'autres lieux chez les jeunes générations (celles qui ont fait l'objet de l'enquête).

les divers effets d'une hétérogénéité évidemment constitutive –tous les Rouennais ne parlent pas la même variété de français ni même parfois le français et **construire une méthodologie** spécifique pour recueillir des discours épilinguistiques relevant de déterminations multiples.

D'un point de vue **théorique**, je me suis appuyé sur les acquis de la linguistique sociale¹⁶⁷ pour montrer –cela a été publié dans *Les Mélanges* offerts à Jean Baptiste Marcellesi– la pertinence d'approcher sur le terrain urbain les attitudes collectives fondées sur une activité linguistique commune d'une part, et d'autre part d'envisager les discours collectifs notamment lorsque l'on approche la stigmatisation par les jugements et attitudes sur le langage d'autrui. C'est sur cette même base théorique que j'ai posé l'existence d'un processus d'aliénation linguistique unifiant les comportements et **attitudes** linguistiques pour faire cas de la façon dont des locuteurs mis en situation de dominance assument et diffusent –de manière non uniforme il est vrai– les discours épilinguistiques communautaires relevant de l'urbanisation.

D'un point de **méthodologique** j'ai effectivement mis à contribution les acquis de mes précédents travaux pour mettre en place des protocoles d'enquêtes et d'analyse satisfaisants pour aborder les rapports complexes entre l'espace urbain, le discours épilinguistique et les attitudes. C'est notamment lors du colloque *Le Questionnement social* que j'ai pu, avec Nicolas Tsekos (Université de Rouen) et Sybille Große (Université de Potsdam) exposer une première fois mes réflexions sur l'approche dialogique des entretiens d'enquêtes pour prendre au mieux en considération non pas seulement les catégories des chercheurs mais aussi celles issues du terrain¹⁶⁸.

Une approche transdisciplinaire

Je ne pouvais concevoir d'aborder un tel terrain sans avoir une approche transdisciplinaire. Sans trop entrer dans le détail, je crois que la complexité de l'objet de recherche requiert en effet dans ce cas le recours à d'autres disciplines qui ont investi le champ bien avant la sociolinguistique. Pour ma part, leur découverte, puis leur intégration théorique se sont faites dans cet ordre¹⁶⁹ :

¹⁶⁷ Bulot T., 1998, « Sociolinguistique des lieux de villes: les mots de Rouen », dans *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean Baptiste Marcellesi*, Presses Universitaires de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 183-188. Annexes 1.

¹⁶⁸ Tsekos N., Bulot T., Grosse S., 1996, « L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social*, Cahiers de Linguistique Sociale 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont-Saint-Aignan, 301-307. Annexes 1.

¹⁶⁹ Je n'évoque ici que les approches qui ont marqué spécifiquement mon propre discours scientifique. Je dois cependant également souligner ma dette à l'ouvrage de Manuel Castells dont j'ai repris la notion d'épaisseur spatiale appliquée à l'identité (Castells M., 1981, *La question urbaine*, Maspéro/Fondations, Paris, 526 pages.) et aux travaux de Sylvia (Ostrowetsky, S. (Dir.), 1996, *Sociologues en villes*, L'Harmattan, Paris, 276 pages.) pour son approche langagière du fait urbain.

La sociologie urbaine. Dans un premier temps, la lecture des écrits de Louis-Jean Calvet¹⁷⁰ et de Andrée Tabouret-Keller¹⁷¹ m'a dirigé vers les travaux de l'École de Chicago dont j'ai retenu que l'on pouvait concevoir la ville comme un espace 'écologique' (produit des rapports et interactions entre les hommes) qui induit des attitudes, des valeurs, des comportements, le tout formant une **culture propre** marquée par au moins quatre points : L'autonomie individuelle (l'anonymat devient la règle), la superficialité des comportements (les contacts plus impersonnels et fragmentés et l'individu dépense son temps en des activités situées à des endroits différents qui forment autant de milieux séparés), la distinction des attitudes (le relâchement des contraintes liées à la régulation sociale des comportements, ce qui doit s'analyser d'un point de vue sociolinguistique d'ailleurs) et la rationalité des manières d'agir comme la ponctualité (dans la mesure où utilité, exactitude et ponctualité rythment les relations).

Dans un second temps, plus déterminant à mes yeux, la lecture du travail de Jean Rémy et de Liliane Voyé¹⁷² m'a permis de dépasser la définition courante de l'urbanisation en reprenant leur approche de la mobilité spatiale comme fait structurant fondamentalement l'espace urbain. Cela m'a également permis de proposer une conceptualisation opérante de la mobilité linguistique urbanisée. J'ai à ce sujet eu l'occasion de présenter cette approche à un séminaire de géographie sociale¹⁷³ où se discutait la mobilité –en tant que processus social¹⁷⁴– sur trois axes que l'on peut envisager comme langagiers :

- ✓ axe 1. *mobilité et territoire* parce que la manière dont les lieux sont dits est un élément de l'organisation urbaine,
- ✓ axe 2. *mobilité et relations sociales* parce que les faits de socialisation langagière sont vécus et produits en langue et en interaction dans toute communauté, et enfin
- ✓ axe 3. *mobilité et construction identitaire* parce que l'identité est aussi produit de discours et relève d'une mise en mots de soi-même et de l'autre.

La géographie sociale. Qui m'a fourni des concepts autant descriptifs qu'analytiques pour notamment affiner la définition située, une définition d'acteurs du territoire. D'abord, on peut le comprendre dans la mesure où cette discipline pose l'action déterminante des

¹⁷⁰ Calvet, L.-J.. 1994. *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Payot, Paris, 309 pages.

¹⁷¹ Tabouret-Keller A. (Ed.), 1985, *Sociolinguistics in France : Current Research in Urban Settings*, International Journal of the Sociology of Language 54, Mouton, Berlin/ New York/ Amsterdam, 138 pages.

¹⁷² Rémy J., Voyé L., 1992, *La ville : vers une nouvelle définition?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages

¹⁷³ Séminaire du CRESO (Centre de Recherches sur les Espaces et les Sociétés/ UMR 6590 CNRS) : **Mobilité/ Intégration** MRSH de Caen, Université de Caen. Séminaire. Le 14 mai 1997. La conférence (plus le débat) est à paraître dans les Cahiers la MRSH (Voir Annexes 1, le texte intitulé « Dynamique socio-langagières du territoire rouennais (Mobilité et langue) »).

¹⁷⁴ Je reprends la synthèse faite par Monique Bertrand, Alain Degenne et André Mary dans *Les Cahiers de la MRSH n°3*, 7-13.

discours sur l'appropriation des espaces, ma réflexion s'est appuyée sur les travaux des collègues de l'Université de Caen¹⁷⁵ –notamment de Monique Bertrand qui a été conviée à communiquer à la première Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine en 1999– à propos de la **mobilité spatiale** envisagée comme dynamique constitutive de l'espace urbain. Ensuite, j'ai mis à profit les recherches engagées par Guy Di Meo¹⁷⁶ et ses collaborateurs sur les **structures socio-spatiales**, le **territoire** mais surtout sur la distinction entre **espace vécu** et **espace perçu**, concepts dont je reprends –notamment dans la synthèse de mes recherches sur Rouen et la ville publiée chez L'Harmattan¹⁷⁷– les diverses dimensions à la lumière des faits langagiers. Dans leur globalité, ces propositions théoriques et conceptuelles font état d'un fait qui ne peut que stimuler un sociolinguiste : les représentations –et donc les discours– de l'espace, des territoires, des lieux et repères (fonctionnant comme des marqueurs linguistiques parfois) sont les éléments nécessaires à l'approche des rapports entre groupes et communautés sociales et, partant, du réel parce qu'elles en sont l'expression.

La sémiotique de l'espace et plus encore la socio-sémiotique de l'espace me permet de conceptualiser plus avant ce que j'ai par ailleurs avancé sous le terme : **lieu de ville**¹⁷⁸. C'est en effet ici que sont posés entre autres les problèmes cruciaux à la compréhension de la ségrégation urbaine –par exemple– dans la mesure où sont abordés certes la définition d'un lieu mais encore celle des rapports entre stratification sociale et organisation socio-spatiale. Dans une communication au colloque de Louvain¹⁷⁹ (1999) où je posais les bases d'un nouveau concept –la centralité linguistique dans le paradigme que je tente de constituer, j'évoquais la nécessité de référer à une théorie des lieux (et notamment aux travaux de Pierre Boudon¹⁸⁰) dans la mesure où elle a déjà conceptualisé un aspect essentiel de l'espace et *a fortiori* du territoire : la frontière. Plus encore, elle permet de travailler le lieu comme unité pertinente, tant pour l'acteur non chercheur que chercheur. Ainsi, Pierre Boudon propose huit critères pour définir un lieu : la clôture renvoyant à la définition d'une frontière, l'accessibilité faisant montre du rapport lieu/sujet, la hiérarchisation posant la sériation et l'emboîtement,

¹⁷⁵ Lors d'une session commune (Journée Géographie sociale/ Sociolinguistique du 01 octobre 1996 organisé par l'équipe ESO –Espaces géographiques et Sociétés/ URA 915 CNRS) Claude Caitucoli et moi-même avons pu mesurer la proximité des approches entre la géographie sociale la sociolinguistique. La différenciation porte sur quelques outils de mesure et surtout sur l'objet de recherche mesuré.

¹⁷⁶Di Meo G., 1990, « De l'espace vécu aux formations socio-spatiales » dans Lire l'espace comprendre les sociétés, Géographie Sociale 10, P.U.C., Caen, 13-23. et Tizon P. 1996. « Qu'est-ce que le territoire ? » dans *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 17-34.

¹⁷⁷ Bulot T., Tsekos N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », dans, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 19-34. Voir Annexes 1.

¹⁷⁸ Dans les Mélanges offerts à Jean Baptiste Marcellesi (voir note 147).

¹⁷⁹ Bulot T., 1999, « La construction de la cohérence communautaire : le français de référence au centre ville ». Communication présentée au Colloque International *Le français de référence*, Louvain La Neuve, 3-5 novembre 1999. Texte accepté pour publication. Voir Annexes 1

¹⁸⁰ Boudon, P., 1981, *Introduction à une sémiotique des lieux*. Presses Universitaires de Montréal/ Klincksieck, Montréal/ Paris, 289 pages.

l'échelle renvoyant à la dévalorisation, l'orientation notamment à la centration, la densité à la concentration au sein d'un même territoire, les motifs géométriques aux tracés et la stabilité à la mobilité spatiale ou temporelle. En sociolinguistique urbaine, le terme renvoie davantage au discours.

La sociolinguistique urbaine : approche et concepts

Une définition raisonnable

En présentant le projet de recherche, j'évoquais la difficulté d'approcher le terrain urbain trop peu théorisé sur les rapports entre langue (discours épilinguistiques) et espace social (localisation) ; c'est la raison pour laquelle je souhaite exposer dès à présent des réflexions à portée plus générale. Il me semble en effet important d'explicitier le cadrage théorique tel qu'il s'est imposé à moi, avant de relater l'enquête de terrain proprement dite ; actuellement terminée¹⁸¹ elle a été effectuée à Rouen sur les dimensions attitudinales¹⁸² du parler rouennais. Pour donner corps à quelques-unes de mes propositions, je prends la liberté d'évoquer quelques résultats sans avoir présenté les tenants et les aboutissants de l'enquête¹⁸³.

Il est commode, d'évoquer les enquêtes de William Labov pour ancrer et valoriser une recherche dans une continuité de pensée et de méthode, mais cette filiation demeure insatisfaisante pour rendre compte de la nécessité de problématiser d'un point de vue sociolinguistique le terrain urbain dès lors que l'on s'attache aux discours. Autrement dit, ce que l'on constate en ville en termes de variation, de discours, généralement de pratiques langagières, est-il spécifiquement un produit urbain ou aurait-on pu constater les mêmes phénomènes en d'autres lieux partageant la même culture, la même langue,... ? Autrement dit encore, peut-on et doit-on distinguer une sociolinguistique en ville et une sociolinguistique urbaine ? Est-ce souhaitable et opérationnel ? Les travaux que je mène depuis 1994 sur Rouen et son agglomération m'incitent à penser la nécessité, pour contribuer à cet effort de théorisation du fait langagier urbain¹⁸⁴, d'approcher la ville comme un espace énonciatif¹⁸⁵, certes, mais surtout comme une structure socio-spatiale balisant les identités de tous ordres et notamment communautaires. Tel est mon terrain : la ville comme matrice quasi discursive des discours identitaires, **la**

¹⁸¹ Je renvoie à la présentation de l'opération *Mise en mots des fractures urbaines* dans les Annexes 2.

¹⁸² Je reprends ce terme à Grant D. McConnel (1991, « Une mesure de la fonctionnalité des langues: quelques applications », dans *Des langues et des villes*, A.C.C.T., Didier-Erudition, p.p.29-48.) qui l'utilise pour spécifier « ... la perception et l'évaluation des individus ». Je l'emploie en tant que dérivé adjectival d'attitude.

¹⁸³ Je le fais bien entendu dans les quelques pages qui suivent cette présentation.

¹⁸⁴ Il faut avoir à l'esprit les travaux de Louis-Jean Calvet (1994, Op. cit.)

¹⁸⁵ Voir notamment les travaux de Daniel Baggioni (Baggioni D., 1994, « Les langues dans l'espace urbain à l'île Maurice » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier, 137-162.)

ville comme terrain et non pas seulement comme lieu d'enquête¹⁸⁶.

On peut ainsi aisément concevoir les différentes dimensions de l'identité linguistique ou sociolinguistique : comme signe d'appartenance à une communauté linguistique ou un groupe social elle prend sens en discours dans la mesure où, elle ne peut se concevoir pour un locuteur qu'en interaction avec autrui. L'altérité est évidemment inscrite dans l'identité puisque ce rapport à l'autre joue tant dans la construction identitaire collective et sociale que personnelle et individuelle. Les **discours identitaires** qui m'intéressent sont situés à la fois en des lieux, puisqu'il s'agit de les approcher pour ce qu'ils montrent d'une identité communautaire pluri-territorialisée, en des groupes sociaux, pour ce qu'ils impliquent de partage de normes et d'une certaine manière en des langues dans la mesure où ils sont épilinguistiques. Ils m'intéressent par ce qu'ils sont une mise en mots située et révélatrice des tensions sociales en cours dans la communauté sociale que constitue la ville.

D'un point de vue théorique, les recherches que je mène sur ce terrain – et qui relèvent peu ou prou du même ancrage dans la linguistique sociale¹⁸⁷– tentent de montrer comment la ville, en tant que communauté sociale, agit sur la langue : comment les pratiques langagières participent effectivement à l'édification de l'espace urbain communautaire. Plus que de faire état des effets de la structuration urbaine sur les langues (et sans que cela soit restrictif), il s'est agi de rendre compte :

- a) des pratiques glottopolitiques, c'est-à-dire en peu de mots comment on peut agir sur le discours, la langue de l'autre, sa façon de parler, d'utiliser le code,
- b) de ce que le discours urbain produit de catégorisation, de représentations dédiées et structurantes de la communauté sociale urbaine,
- c) des spécificités de la praxis linguistique en urbanité, c'est-à-dire dans un espace social où les valeurs de la culture urbaine¹⁸⁸ semblent devoir être partagées, et finalement,
- d) du fait qu'une ville est aussi une mise en mots du rapport entre langue et espace, du rapport entre l'usage social de la langue et l'espace social qui lui est attribué.

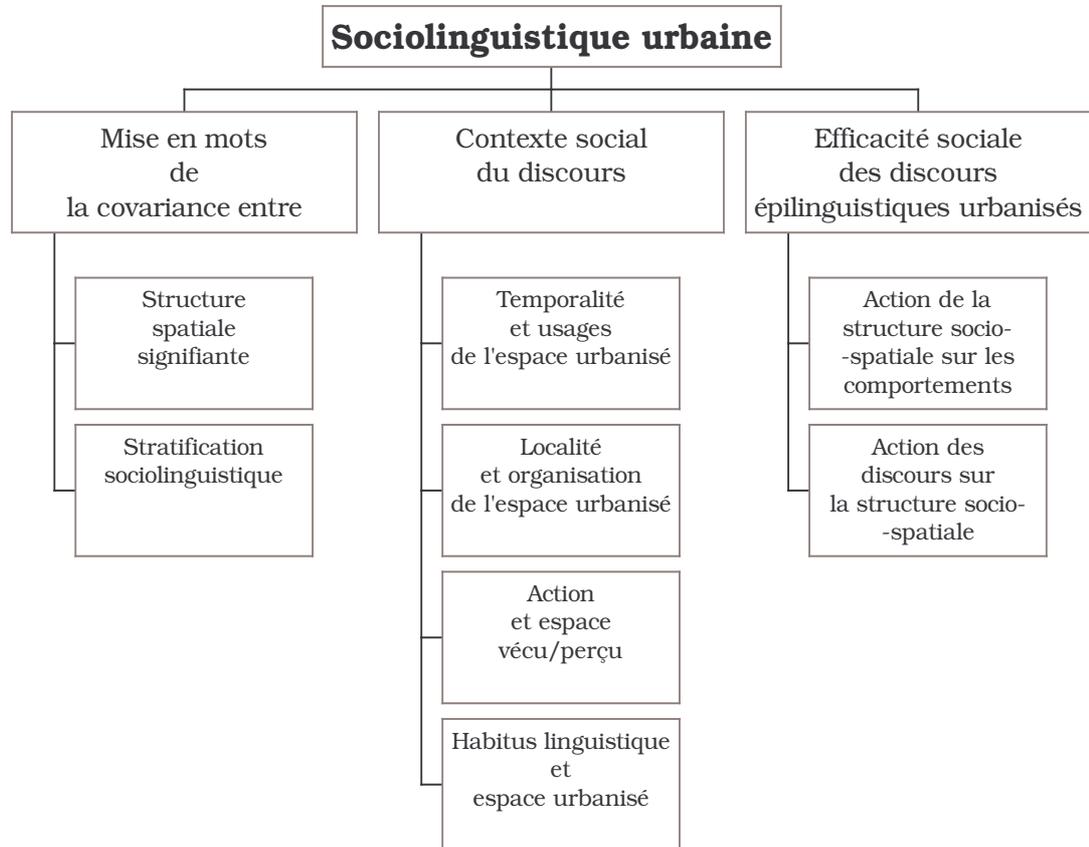
¹⁸⁶ Dans le premier article que j'ai publié (avec Régine Delamotte : Bulot T., Delamotte R., 1995, « La verbalización de fracturas urbanas: hacia una glotopolítica de las ciudades », dans Signo & Señal 4, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144.) sur la question urbaine, ce point était déjà – nécessairement – à l'ordre du jour : *faire du terrain* n'est pas équivalent à *être sur le terrain*.

¹⁸⁷ Pour entre autres fonder l'approche sur une conceptualisation sous-jacente de l'individuation linguistique. Dans Bulot T., 1998, « Sociolinguistique des lieux de villes: les mots de Rouen », dans *Covariations pour un sociolinguiste. Hommage à Jean Baptiste Marcellesi*, Presses Universitaires de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 183-188. Voir Annexes 1.

¹⁸⁸ En écho aux propositions de l'École de Chicago (voir plus haut).

Ce cadre posé en termes définitoires implique de préciser le champ spécifique d'une sociolinguistique urbaine (Figure 16) qui reste peut-être à créer en appui une définition large de la sociolinguistique¹⁸⁹.

Figure 16 : La sociolinguistique urbaine



Pour l'heure, j'en propose une définition inédite¹⁹⁰ en trois points qui me semblent pouvoir la distinguer :

1. La sociolinguistique urbaine étudie la mise en mots de la covariance entre structure spatiale signifiante et la stratification sociolinguistique ; autrement dit elle s'attache à l'étude des discours épilinguistiques visant à marquer l'occupation et l'appropriation de l'espace urbain par des groupes sociaux ;
2. La sociolinguistique urbaine étudie le contexte social de ces discours, c'est-à-dire qu'elle doit s'attacher à décrire les spécificités de la communauté sociale urbaine par la prise en

¹⁸⁹ Encore que le terme masque des diversités d'approches importantes. Pour ce qu'elle rend compte de cette diversité la synthèse publiée par Henri Boyer en 1996 (Boyer H., 1996 (Dir.), *Sociolinguistique. territoire et objets*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 288 pages) est vraiment très éclairante. Pour ce qu'elle ignore le fait urbain comme déterminant des productions langagières, elle m'intéresse particulièrement pour tenter de théoriser la sociolinguistique urbaine autour de la recherche des facteurs relevant de l'urbanité et agissant de manière caractéristique sur la dynamique socio-langagière

¹⁹⁰ Une ébauche de cette définition existe dans mon cours de Télé-Enseignement à destination des étudiants du DESCILAC (Bulot T., 1999, *Sociolinguistique urbaine*, Cours de Télé-Enseignement, C.T.E.U.R., Mont-Saint-Aignan, 56 pages. Document non fourni dans les Annexes.). Elle est cependant ici spécifiquement développée et explicitée.

compte des données la spécifiant. Pour reprendre librement les distinctions opérées par Louis-Jean Calvet¹⁹¹, il s'agit des facteurs **temps** parce que l'espace urbain diffère le moment de la journée par exemple¹⁹² ; **lieu** dans la mesure où la détermination locative s'appuie sur des marquages spatiaux nécessairement lourds d'organisation sociale ; **action** car cette communauté n'est pas la somme des locuteurs de la ville mais davantage constituée par la résultante des relations vécues ou perçues par chacun des locuteurs ; et **habitus** dans la mesure où appartenir à cette communauté –i.e. être de l'espace qui lui est attribué et/ou attribuable– implique bien évidemment un discours sur le partage des normes, des attitudes, un rapport à la langue identique.

3. La sociolinguistique urbaine étudie enfin l'efficacité sociale des discours sur l'espace plus précisément urbanisé –je reviens ultérieurement sur la distinction à faire entre urbain et urbanisé–, c'est-à-dire qu'elle a pour tâche d'analyser comment l'espace peut modeler les comportements linguistiques et langagiers des sujets et comment *a contrario*, ce discours (leurs discours) contribue à façonner l'espace social et la mobilité vécue ou perçue.

Pour donner corps à cette approche, je m'appuie sur quatre conceptualisations essentielles, fondées d'ailleurs sur mes rencontres avec les disciplines que j'ai déjà évoquées, à savoir *l'identité urbaine*, *l'urbanisation sociolinguistique*, la *mobilité linguistique* et la *territorialisation*¹⁹³.

L'identité urbaine

Une des spécificités du terrain urbain est, selon ce qui a pu émerger de mes recherches mais aussi d'autres travaux sur le sujet, que les habitants d'une ville ont conscience de leur appartenance à une entité qui est **uniforme** et isolable –ils sont en situation de poser des frontières à un espace qu'ils savent par ailleurs nommer– mais aussi **complexe**, dans la mesure où leur discours sur cette entité montre une constante construction / déconstruction des espaces sociaux ; ils savent y poser des distinctions socio-spatiales fortes pour eux-mêmes ou pour autrui. C'est pourquoi, l'identité urbaine, à la fois très reconnaissable et très évanescence selon le prisme par lequel on l'aborde, peut définir par rapport à un processus quasi dialectique entre conjonction (le rapport à la communauté) et disjonction (le rapport à l'altérité). Ainsi, les Rouennais construisent leur espace communautaire sur un élément géographique

¹⁹¹ Précisément aux quatre facteurs spécifiant une communauté sociale selon L.J. Calvet. (1994, Op.cit.)

¹⁹² Cela renvoie aux usages différenciés de la ville tels qu'on a pu les mettre à jour dans l'étude sur le Confort Visuel Nocturne (Annexes 2)

¹⁹³ Ce que je propose ici est plus largement synthétisé dans le chapitre introductif co-signé par Nicolas Tsekos et moi-même dans Bulot T., Tsekos N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », dans *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 19-34. Annexes 1.

incontestable : La Seine traverse leur ville ; mais ils le hiérarchisent en assignant à chacune des deux rives (droite et gauche) établies des valeurs différentes.

J'ai dès le début de cette recherche¹⁹⁴ proposé le terme **fractures urbaines** pour rendre compte de l'action de ce processus sur une réalité nécessairement multiforme où se mêlent les dimensions géographiques, linguistiques, sociales, politiques, etc. Ceci établi, il s'agit d'observer les pratiques langagières des locuteurs urbains se représentant la **tension** ainsi posée entre leur indispensable identification à une communauté (Tous les Rouennais sont rouennais) et leur propre différenciation par rapport à d'autres lieux communautaires de tous ordres (Tous les Rouennais ne sont pas identiques et chacun d'entre eux a sa représentation située de l'espace urbain) signalant une appartenance groupale ; par la prise en compte et l'analyse de leur **mise en mots**, il s'agit de dégager la spécificité identitaire de toutes villes, et partant de tout espace urbanisé.

L'urbanisation 'sociolinguistique' : le rapport à la mobilité dans l'espace

Qu'il s'agisse du fait urbain en général ou plus particulièrement d'*urbanisation*, les acceptions investies par les chercheurs du domaine entrent dans une conceptualisation qui minimise le rapport à l'espace que je pose comme déterminant. Il y est envisagé essentiellement sous le seul angle 'morphologique' et qui plus est intangible : les échanges communicationnels se placent dans un espace déjà structuré - la ville - sans que celui-ci, sous quelques formes que ce soit, varie. C'est pourquoi, je pense que l'on doit pouvoir poursuivre l'approche langagière du fait urbain en dépassant d'abord le sens ordinaire d'urbanisation qui désigne le seul accroissement des villes en affirmant ensuite le dynamisme de **l'espace urbain** eu égard à sa dimension corrélatrice : **la mobilité spatiale** mise en mots, évaluée socialement en discours, caractérisée en langue.

L'urbanisation est autre chose que le seul accroissement quantitatif de la densité de l'habitat et de la diffusion d'une culture urbaine. Tout espace urbain est organisé à divers niveaux et de diverses manières, en particulier par les lieux et les moments où les individus entrent en communication selon des habitudes depuis longtemps acquises ou selon des modes nouvellement constitués d'échange.

¹⁹⁴ Bulot T., Delamotte R., 1995, « La verbalización de fracturas urbanas: hacia una glotopolítica de las ciudadades », dans Signo & Seña 4, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144. Texte en français dans les Annexes 1.

En fait, une ville *urbanisée*¹⁹⁵ –c'est-à-dire où l'association entre la morphologie urbaine et la fonction sociale de l'espace se disloque et où le développement de la mobilité spatiale est une valeur sociale positive¹⁹⁶, vit aussi de ses pratiques langagières dont il faut percevoir qu'elles sont l'une des dimensions remarquables de la réalité urbaine : les discours tenus par les individus qui se rencontrent ou non, se côtoient ou non sur eux-mêmes ou sur autrui et particulièrement à propos des pratiques langagières sont évidemment révélateurs des changements sociaux en cours. J'ai pu montrer par exemple¹⁹⁷ que la structuration des discours est l'une des conséquences fortes de l'urbanisation ainsi définie dans la mesure où la mobilité spatiale faisant émerger des représentations langagières spécifiques elle rend perceptible ce que j'ai nommé la mobilité linguistique, c'est-à-dire une *projection de l'espace sur le fonctionnement social*. Parce que, à Rouen, La Seine divise l'espace communautaire, il s'instaure en discours une rive gauche imaginaire qui ne correspond plus à la réalité géographique, mais à la nécessité identitaire de se localiser en tant que locuteur ou de localiser des locuteurs sur une échelle sociale.

La mobilité linguistique : l'espace éclairant

Les sociologues de la ville montrent très bien que la spécialisation de l'espace urbain telle qu'elle se développe encore rend nécessaire la mobilité spatiale. Concrètement cela revient à mettre à distance les individus et les groupes, à recomposer le lien social autour notamment des représentations que l'on s'accorde sur autrui et sur soi-même. Jean Rémy et Liliane Voyé¹⁹⁸ disent à ce sujet : « ...il apparaît clairement que le contrôle écologique ne peut plus être la base du contrôle social, plus personne n'ayant la possibilité de faire le tour des activités des autres par observation directe généralisée. De même, la relation personnelle n'est plus le facteur décisif d'un processus intégrateur global. ». Plus l'espace est urbanisé, plus l'épaisseur identitaire –c'est-à-dire les différents niveaux d'identité– est mise en rupture : c'est le rapport à l'autre, le rapport à sa façon de parler qui fonde les limites et frontières, mais c'est aussi le rapport à l'absent, là où le discours sur autrui, sur la langue ou la pratique de langue d'autrui devient par défaut autrui.

Dans cette mesure (i.e. l'absence et la distance), les résultats de l'enquête rouennaise montrent que l'évaluation sociale –terme d'autant plus intéressant qu'il entre parfaitement dans le cadre labovien mais aussi bakhtinien– est d'autant plus active en situation

¹⁹⁵ Ce qui suppose que des villes (ou des pans entiers de villes) puissent ne pas être urbanisées, à l'instar des campagnes qui peuvent détenir ou non la même caractéristique. Il s'agit en fait de savoir jusqu'où la culture urbaine agit sur les comportements des personnes et groupes.

¹⁹⁶ Rémy J. Voyé L., 1992, Op.cit. : 10.

¹⁹⁷ Bulot T., 2000, « Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain » A paraître dans Englebert A., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D., 2000, *Actes du XXII Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane*. Niemeyer Verlag. Annexes 1.

¹⁹⁸ Rémy J. Voyé L., 1992, Op.cit. : 68

urbanisée que la réduction du contrôle écologique et ce qu'il convient de spécifier comme la connaissance interpersonnelle rétrospective, a des effets significatifs sur les discours : « *l'urbanisation va multiplier la nécessité d'outils abstraits d'évaluation et de comparaison* »¹⁹⁹. Les locuteurs rouennais de la rive droite (valorisée) et ceux de la rive gauche ont eu à évaluer des façons de parler sans percevoir physiquement les locuteurs : ils ont tous reconnu les marqueurs spécifiquement rouennais et ont réparti les formes (des très normées au moins normées) et les jugements de valeur sur un axe opposant les deux rives.

C'est là, l'un des aspects fondamentaux de la compréhension des pratiques langagières en situation urbanisée : les discours épilinguistiques nécessairement stéréotypés sont les outils en question, dont on peut dire le décalage parfois très fort par rapport à toute réalité spatiale voire sociale. Ainsi, dans une même communauté sociale urbaine envisagée d'un point de vue linguistique, une façon de parler n'est pas exclusivement symbole d'appartenance à un lieu de ville –et en ce sens relevant seulement d'un habitus linguistique communautaire– mais signe, en discours auto ou hétéro désignant, de stigmatisation inter-groupe à l'intérieur même de la communauté visée par le discours. Dans ce contexte, la mobilité linguistique n'est plus le seul changement (ou la volonté mise en mots de changement) de langue ou de variété qui accompagne la mobilité sociale, mais une mobilité spatio-linguistique qui rend compte de la mise en contact différenciée temporellement et spatialement « *de groupes urbains posés comme distincts par les acteurs de la mobilité spatiale* »²⁰⁰, sans doute d'un autre processus concomitant, la territorialisation.

La territorialisation

Dans les faits, la mise en mots de l'espace urbanisé relève d'une double détermination : elle procède du *territoire* dans la mesure où on doit considérer l'espace comme une aire de proxémie liée aux parcours, aux lieux de vie, de sociabilité d'une part et d'autre part, elle relève de la *territorialité* que l'on peut concevoir comme la représentation de ce même territoire. Dans ce contexte, la question posée au terrain est de savoir s'il y a juxtaposition, coïncidence entre deux univers représentationnels, entre un lieu tel qu'il est dit et les représentations topolectales de la langue²⁰¹. D'un point de vue sociolinguistique, la tension ainsi posée comme objet de recherche permet entre autres d'envisager non seulement la production discursive des parlers urbains, mais encore la transmission des

¹⁹⁹ 1992. Op. cit., page 60

²⁰⁰ Bulot T., 1999, « La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée », dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 39-70. Annexes 1.

²⁰¹ Le parler rouennais est ainsi spécifié par les locuteurs comme étant de la rive gauche de la ville et pourtant localisé également par eux sur un quartier dit populaire de la rive droite (Les Sapins).

langues, les faits liés à la mixité identitaire ou encore à ceux relevant de la dénomination communautaire²⁰².

C'est pourquoi j'ai proposé, dans la mesure où ce qui m'intéresse sont les attitudes langagières²⁰³ de définir la **territorialisation**²⁰⁴ comme la façon dont, en discours, les locuteurs d'une ville (à partir du cas rouennais en particulier) **s'approprient et hiérarchisent les lieux en fonction des façons de parler** (réelles ou stéréotypées) **attribuées à eux-mêmes ou à autrui** pour faire sens de leur propre identité. Les lieux sont ainsi organisés sur une pratique dénominative spécifiquement langagière, posant un territoire qui n'est pas une donnée stable et pré-existante à sa mise en mots, mais un produit d'une activité sociale nécessairement différemment située selon les acteurs. Ainsi, pour les locuteurs du centre-ville rive droite, la norme qualifie exclusivement (dans l'espace urbain rouennais) leur lieu de ville : ils en écartent les formes moins normées et les formes issues des immigrations diverses.

L'enquête rouennaise

La situation sociolinguistique

La situation sociolinguistique de la ville de Rouen et partant de son agglomération ne se départit pas de celle des autres villes européennes ; comme elles, elle connaît une propension –dans les perceptions de sens commun– plus forte au plurilinguisme que lors des périodes précédentes ; est-ce l'effet de la crise qui tend à marginaliser mais surtout à immobiliser des populations issues des vagues migratoires récentes ? ou plus ordinairement une conscience différente de la minoration sociale ? une sorte de rupture, de tension entre la nécessité de considérer la ville comme un lieu de passage entre groupes sociaux et donc comme un lieu fortement chargé d'un symbolisme valorisant pour ceux qui parviennent à intégrer le groupe dominant et le constat évident que l'urbanisation ne prémunit pas de l'échec social ?

Quoiqu'il en soit, l'on entend parler d'autres langues que le français à Rouen. Publiées entre autres dans un recueil que j'ai dirigé²⁰⁵ sur la situation sociolinguistique de quelques villes de la région rouennaise,

²⁰² Il ne s'agit pas pour moi de faire la liste exhaustive des thèmes connexes à la territorialisation sociolinguistique mais de rendre compte de ceux qui ont été abordés et qui ont commencé à trouver une description dans la situation haut-normande.

²⁰³ Les attitudes langagières concernent « *le langage et les usages en tant qu'éléments marqueurs d'une catégorisation du réel* » (Tsekos N, 1996 : 28).

²⁰⁴ Une première définition aboutie est parue dans Bulot T., 1998, « Rive gauche, rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen », dans *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, Études Normandes 1, Association Études Normandes, Mont-Saint-Aignan, 59-71.

²⁰⁵ Bulot T. (Dir.), 1998, *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, Études Normandes 1, Association Études Normandes, Mont-Saint-Aignan, 96 pages. (Voir Annexes 1 pour la présentation du recueil).

les enquêtes menées par Fabienne Melliani et Fabienne Leconte²⁰⁶ ont bien montré que les langues issues des immigrations respectivement d'Afrique noire et du Maghreb étaient présentes sous des formes diverses –d'ailleurs– de rejet ou de revendication. La ville est évidemment multilingue : des recherches restent à faire sur une communauté asiatique bien implantée, une population turque²⁰⁷ pendant un temps territorialisée sur la commune périphérique de Canteleu et une population d'origine portugaise davantage ancrée sur la rive gauche de l'agglomération. La ville est multilingue et les langues y sont en contact : il existe –ce que peut aisément mesurer le quidam– des formes de français grosses d'emprunts, de calques aux langues sources... des variétés de français que j'ai qualifiées de « issues de l'immigration »

Rouen n'est pas non plus spécifique par la variété régionale de français qu'on peut y entendre et y parler ; d'évidence on y retrouve des représentations sociolinguistiques récurrentes au moins dans la zone d'oïl en France : une forme régionale de français est confondue avec la forme standard fondamentalement urbaine et en assume toutes les marques et usages valorisant d'une part, et d'autre part la forme signifiant l'appartenance au groupe social le moins prestigieux dans la communauté, marquée par le substrat dialectal –à Rouen le cauchois, dialecte du normand , est assurément prégnant²⁰⁸– est associée au niveau le plus bas, n'est plus autre chose que l'objet de la stigmatisation. Entre ces français régionaux et ceux issus de l'immigration existent toute une série de formes intermédiaires.

Ce qui rend la ville de Rouen remarquable tient en trois propositions corrélées²⁰⁹ :

1. son espace urbain est hautement ségrégué²¹⁰ sur la base d'une distinction géographique banale : un fleuve –La Seine– partage la ville en rive droite et rive gauche ;
2. son espace langagier s'appuie sur cette organisation pour localiser la forme posée comme spécifiquement liée à l'identité rouennaise sur la rive gauche ;

²⁰⁶ Dans ce recueil respectivement avec Foued Laroussi et Claude Caitucoli.

²⁰⁷ Où l'on doit par ailleurs distinguer la communauté kurde dont le statut et les pratiques langagières diffèrent (voir à ce sujet les travaux de Salih Akin dans Bulot T. (Dir.) 1998. (note précédente)

²⁰⁸ Les formes /arwan/ pour « à Rouen » ou encore /aleparti/ pour « elle est partie » où l'on doit respectivement remarquer le traitement du /r/ post-vocalique, la diphtongaison et le /a / comme pronom personnel sujet de la troisième personne du singulier sont attestées dans les descriptions du système linguistique dialectal du cauchois. Il faut remarquer que si la première est un marqueur stéréotypé du rouennais, la seconde n'est perçue que par les locuteurs exogènes et impartie –dans les pratiques– autant au français régional qu'au dialecte.

²⁰⁹ Je renvoie là à la présentation que j'ai faite dans : Bulot T., 1998, « Rive gauche, rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen », dans *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, Études Normandes 1, Association Études Normandes, Mont-Saint-Aignan, 59-71. Annexes 1.

²¹⁰ Les géographes rouennais –notamment Gilles Lajoie– ont montré que des villes françaises d'égale importance, Rouen détenait le record absolu de ségrégation socio-spatiale.

3. son espace mis en mots établit un lien entre les pratiques langagières stigmatisées et leur localisation sur la rive gauche.

Certes, cette configuration n'est pas unique parce que l'on peut par exemple penser à la situation berlinoise qui possède de nombreux traits communs : présence matérialisée de la fracture urbaine, conscience identitaire forte, présence d'un parler urbain stéréotypé et minoré par rapport à la norme standardisée.

Avec le recul que permet la rédaction du présent écrit, je pense qu'elle présente au moins trois avantages méthodologiques qui sont autant de contraintes liées à la particularité de ce terrain. Elle a l'intérêt :

- a) de la **permanence** (elle n'est pas à l'identique du cas de l'exemple précédent en pleine mutation d'une part et d'autre part, elle s'inscrit dans un développement industriel ancien qui est suffisamment présent dans l'espace urbain pour prendre forme discursive),
- b) d'une certaine **exemplarité** (parce que Rouen constitue l'exemple même de la ségrégation socio-spatiale et partant un laboratoire privilégié pour analyser les rapports entre pratiques socio-langagières et mobilités) et enfin
- c) de la **convergence**²¹¹ linguistique dans la mesure où la diminution différenciée du nombre de variantes tend tantôt vers une standardisation (il s'agit essentiellement de parler sans accent²¹²) tantôt vers une accommodation (qui peut aller jusqu'à la production de formes mixtes perçues comme endogènes).

Un modèle des pratiques langagières urbanisées

Ainsi, à côté des langues de l'immigration, la forme locale de dialecte urbain reste discursivement au moins très présente et produit en langue des items qui illustrent sans doute sa vitalité dans une structuration de l'espace urbain où la norme est au centre²¹³. Fort de ces constats empiriques, de quelques intuitions scientifiques mais surtout de la volonté de cerner la complexité de la situation sociolinguistique mise en mots dans cet espace urbanisé, j'ai élaboré

²¹¹ Selon les termes de Peter Trudgil, 1986, *Dialects in Contacts*, Blackwell, Oxford.

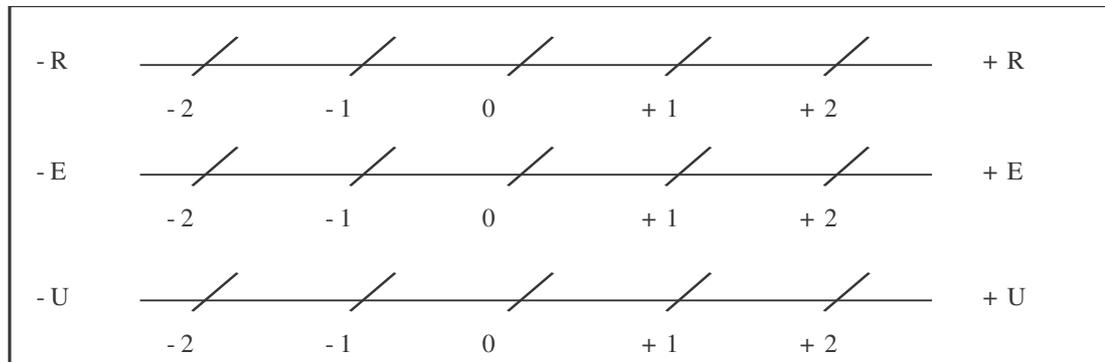
²¹² Dans la partie intitulée « Identifier la parole accentuée » (voir Bauvois C. Bulot T., 1998, « Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique » dans Revue PArôle 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 61-80. Annexes 1.), j'explique ce que j'entends par le terme *accent*. Pour maintenant, il s'agit bien de parler d'une forme linguistique qui serait dégagée d'attaches linguistiques ou territoriales (ce qui est bien entendu un effet de l'idéologie linguistique) et uniquement relative à une indexation sociale prestigieuse relevant des couches culturellement hégémoniques

²¹³ C'est entre autres ce qu'a fait apparaître l'enquête sur le parler rouennais ; cela n'est pas surprenant eu égard au modèle implicite en zone d'oïl où la norme est placée en un « centre-capitale » et où la variation est d'autant plus perceptible qu'on s'en éloigne ; la proximité de Paris peut expliquer une telle reproduction du modèle dans la mesure où les formes normées recueillies sont presque toujours associées à la capitale et non à Rouen. (Bauvois C. Bulot T., 1998, « Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique » dans Revue PArôle 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 61-80. Annexes 1)

–avec la collaboration de Nicolas Tsekos– un modèle (d’abord dédié à Rouen ; je le reproduis ici : Figure 17) des pratiques langagières urbaines axiologiques posées sur ces trois niveaux de déterminations²¹⁴ : **régional** qui marque le substrat dialectal du français régional local, **ethnique** pour rendre compte des façons de parler le français avec un accent perçu comme exogène, et **urbain** pour affirmer la singularité du lieu de ville que ce dernier existe dans la conscience collective rouennaise ou procède des catégories dominantes de la mise en mots de l’espace urbain (centre ville, banlieue, etc.). Même si très concrètement l’objectif de ce modèle était de permettre une qualification pertinente –du point de vue des marqueurs phonologiques notamment– des échantillons sonores pour la passation de l’enquête rouennaise elle-même²¹⁵, il devait aussi permettre d’approcher la complexité inhérente à la situation urbanisée au-delà des stéréotypes langagiers sur les lieux de ville en général.

Le modèle prédit l’occurrence –et c’est sa fonction essentielle en sociolinguistique urbaine– **en tout lieu de ville de toutes formes langagières indépendamment des discours sur leur légitimité sociale à y paraître**. Il permet ensuite de poser sur ces axes (Régional/ Urbain/ Ethnique) les pratiques langagières urbanisées propres à chacune des communautés urbaines envisagées²¹⁶.

Figure 17 : Le modèle des pratiques langagières urbanisées



Par exemple, on peut de la sorte distinguer un « jeune » des cités d’un autre en les caractérisant tous deux : U-2 pour signifier leur commune appartenance à un espace urbain éloigné des lieux valorisants et puis R+1 / E+1 pour montrer chez l’un des traits langagiers relevant et du substrat dialectal et des formes issues de

²¹⁴ Voir Bulot T., 1999, « La production de l’espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée » dans *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L’Harmattan, 39-70. Annexes 1.

²¹⁵ J’y reviens dès après.

²¹⁶ Lors de la constitution du groupe de recherche sur les Fractures urbaines, il était bien question –en tenant compte des spécificités de chacune des villes– de développer une approche méthodologique commune. Le projet de recherche initial (car il a par la suite quelque peu évolué) a été exposé dans Bulot T., Delamotte R., 1995, « La verbalización de fracturas urbanas: hacia una glotopolítica de las ciudadades », dans *Signo & Seña 4*, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144.). Voir le texte en français dans les Annexes 1.

l'immigration et R-2 / E+1 chez l'autre pour faire état d'un parler marqué par l'immigration mais sans forme apparentée au substrat. Autre exemple (et pour déjouer autant que possible les stéréotypes implicites au questionnement social qui peuvent être redoutables dans une approche des discours épilinguistiques) : on peut concevoir une façon de parler spécifique du centre ville (U+2), très fortement marquée tantôt par la composante régionale (R+1) tantôt par la composante ethnique (E+1) pour signaler la diversité des usages communicationnels d'un même locuteur d'origine étrangère qui interagit tantôt dans une forme qu'il estime normée tantôt dans une forme qu'il estime relâchée²¹⁷.

L'hypothèse de recherche et le recueil des attitudes langagières

À partir de mon hypothèse de recherche générale posant que l'évaluation sociale des parlars urbains participait à la production des formations socio-spatiales de la ville, s'est imposée très rapidement à moi la nécessité d'une approche des attitudes langagières au détriment des pratiques plus linguistiques. Il faut en effet avoir à l'esprit que mon but n'était pas de décrire un dialecte urbain dont l'existence autonome est plus que problématique mais un **discours identitaire** posant cette existence comme un facteur déterminant de la cohésion communautaire portant sur les pratiques langagières – normées ou stigmatisées d'autrui – effectivement perçues ou seulement représentées²¹⁸.

La théorisation sous-jacente à cette mise en hypothèse relevait dès ces débuts²¹⁹ de l'urbanisation linguistique d'abord pour montrer la nécessité d'envisager les attitudes dans l'approche de la ville et ensuite pour y inclure la mobilité dans l'approche évaluative des pratiques langagières urbanisées. Dans la mesure où la sensibilité aux attitudes langagières était peu présente dans les écrits du domaine au moment où je me suis engagé sur ce terrain (1994), mon souci fut double : à la fois tenter de valider une pratique scientifique d'investigation des attitudes langagières en milieu urbanisé monolingue pour l'étendre à d'autres sites que Rouen²²⁰, et faire état

²¹⁷ Pour d'autres exemples, voir dans Bulot T., 1998, « Dynamique socio-langagières du territoire rouennais (Mobilité et langue) », dans les Cahiers de la MRSB, Presses Universitaires de Caen, Caen, 22 pages (A paraître). Annexes 1.

²¹⁸ J'ai eu plusieurs fois l'occasion de présenter mes hypothèses, méthodes et résultats à ce sujet. Pour ne pas en surcharger ici la présentation, je souhaite me limiter aux faits que je juge à présent prépondérants. Pour avoir une vision générale de la méthode, je renvoie au texte du colloque de Courtrai (Bulot T., 1998, « Sociolinguistic representations of French spoken in Rouen (methodological aspects) », dans *Belgian Journal of Linguistics* (A paraître en 2000). Annexes 1., pour l'hypothèse au texte de la communication de Caen (Annexes 1) et pour des résultats plus étendus à leur présentation dans le texte publié dans le volume de L'Harmattan (Annexes 1).

²¹⁹ Grant D. McConnel (1991, op. cit.) expose –pour une approche scientifique de l'urbanisation linguistique– un modèle multidimensionnel très pertinent de vitalité linguistique mais repousse à d'autres études, la dimension attitudinale.

²²⁰ L'approche développée a permis d'engager d'autres recherches sur une même base méthodologique – les divers ajustements étant le fruit du terrain– pour les villes de Berlin, Athènes, Venise et Mons. Elle a par ailleurs montré une certaine efficacité pour chacune de ces villes comme le montre le volume que j'ai dirigé en collaboration avec Nicolas Tsekos : Bulot T. (Dir.), *Langue urbaine et identité*, L'Harmattan, Paris, 235 pages.

d'un processus de **topolectisation**, de mise en mots, de verbalisation de l'espace urbain, et dès lors de son organisation en fonction des discours tenus sur le parler de l'autre. Il me semble en effet que le fait de déclarer –sous quelque forme que ce soit– être d'un lieu, c'est énoncer l'existence d'un topolecte, c'est-à-dire assigner une forme linguistique –que l'on s'attribue ou non– à un espace ; mais, compte-tenu du dynamisme de l'urbanisation linguistique, le fait d'affirmer être d'un lieu de ville *urbanisé*, c'est énoncer de surcroît un processus social, une mise en mots des lieux corrélée à l'espace, au temps et au changement social²²¹, de sous-communautés urbaines, de groupes posés en discours comme distincts mais par ailleurs potentiellement identiques car liés à l'*identification* à ce même lieu²²².

Dans cette mesure, l'enquête que j'ai menée est fondamentalement de type épilinguistique et hérite, emprunte à d'autres travaux fondés sur l'épilinguisme ; sa particularité, dans le champ de la sociolinguistique urbaine, est de saisir les diverses évaluations par une méthode éprouvée sur les situations plurilingues notamment : le **locuteur masqué** pour autant que la technique permet de faire expliciter des jugements sur une façon de parler autre que celle du locuteur-juge. La technique du locuteur masqué a été mise au point par W.E. Lambert dès 1958 dans le but de déterminer comment les groupes perçoivent une communauté linguistique déterminée ou se perçoivent eux-mêmes, au travers des jugements qu'ils expriment à l'audition d'une langue ou d'une variété de langue. Ces jugements sont considérés comme donnant la mesure des attitudes linguistiques. Les enregistrements proviennent de locuteurs bilingues lisant un même texte dans deux langues mais sont présentés à des juges comme provenant de personnes différentes. On demande aux juges d'évaluer la personnalité et/ou le statut socio-économique des locuteurs à l'aide d'un différenciateur sémantique. L'avantage de cette méthode réside dans le contrôle des variables non linguistiques dans la mesure toute différence d'attitude vis-à-vis d'un locuteur reflète la différence d'attitude du juge vis-à-vis de la communauté donnée.

Aménagée²²³ pour prendre en compte autant les contraintes du terrain que la perspective « urbanisante », son intérêt est de permettre de recueillir effectivement une diversité attitudinale portant sur l'**identification** d'un locuteur comme appartenant à un groupe en l'occurrence localisé socialement et spatialement et l'**élicitation** (ou verbalisation) des stéréotypes (sociaux, langagiers,

²²¹ Je fais là référence à l'article de Monique Bertrand (1994) lorsque qu'elle décline la tridimensionalité de la mobilité géographique: « Territoires, espaces, sociétés : première approche des mobilités géographiques », CAHIERS DE MRSH 3, MRSH/ Université de Caen, 35-53.

²²² Voir pour une définition du terme dans Bulot T., 1998, « Dynamique socio-langagière du territoire rouennais (Mobilité et langue) », dans les Cahiers de la MRSH, Presses Universitaires de Caen, Caen, 22 pages (A paraître). Annexes 1.

²²³ Employée sur d'autres recherches, la technique est aménagée selon les spécificités du terrain (voir la note 8 de mon article avec Cécile Bauvois (Bauvois C. Bulot T., 1998, « Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique » dans Revue PArôle 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 61-80.) Annexes 1.

comportementaux,...) sur ce groupe. Par rapport à la technique de base, j'ai fait produire effectivement des énoncés différenciés du seul point de vue phonologique, mais émis par plusieurs témoins. Jamais je ne les ai présentés comme une seule et même personne mais ai tenu à recueillir des voix qui devaient neutraliser la variable âge.

Les étapes protocolaires : organisation et efficacité

Le recueil des données systématiquement fondé sur cette technique, a connu deux moments hiérarchisés, le premier qualitatif (Figure 18) et le second quantitatif (Figure 19) : en effet, il m'a d'abord fallu conduire et faire conduire des entretiens valant pour une pré-enquête destinée à faire produire des items qualifiants par les locuteurs échantillonnés pour confronter les catégorisations empiriques des chercheurs avec celles du terrain et ensuite faire remplir un questionnaire écrit à un second groupe de locuteurs pareillement échantillonnés leur demandant de se positionner par rapport à ces items sur des échelles évaluatives²²⁴. Ont été retenues systématiquement des personnes jeunes (le gros de l'effectif a entre 18 et 20 ans), non-dialectophones, francophones, avec un niveau d'études homogène (Terminale/ Baccalauréat +1 année universitaire), résidents de Rouen Rive gauche ou de Rouen Rive droite, et natifs de l'une des deux rives. Sur le second temps de l'enquête a été constitué un groupe témoin de locuteurs résidents de communes limitrophes.

Les difficultés de mise en œuvre ont été de trois ordres : relatives d'abord au matériel sonore à réaliser pour le soumettre aux témoins, relatives ensuite aux entretiens de la pré-enquête dans la mesure ils devaient déterminer les unités valides pour la phase suivante, et enfin relatives aux écrits mêmes et particulièrement au questionnaire final.

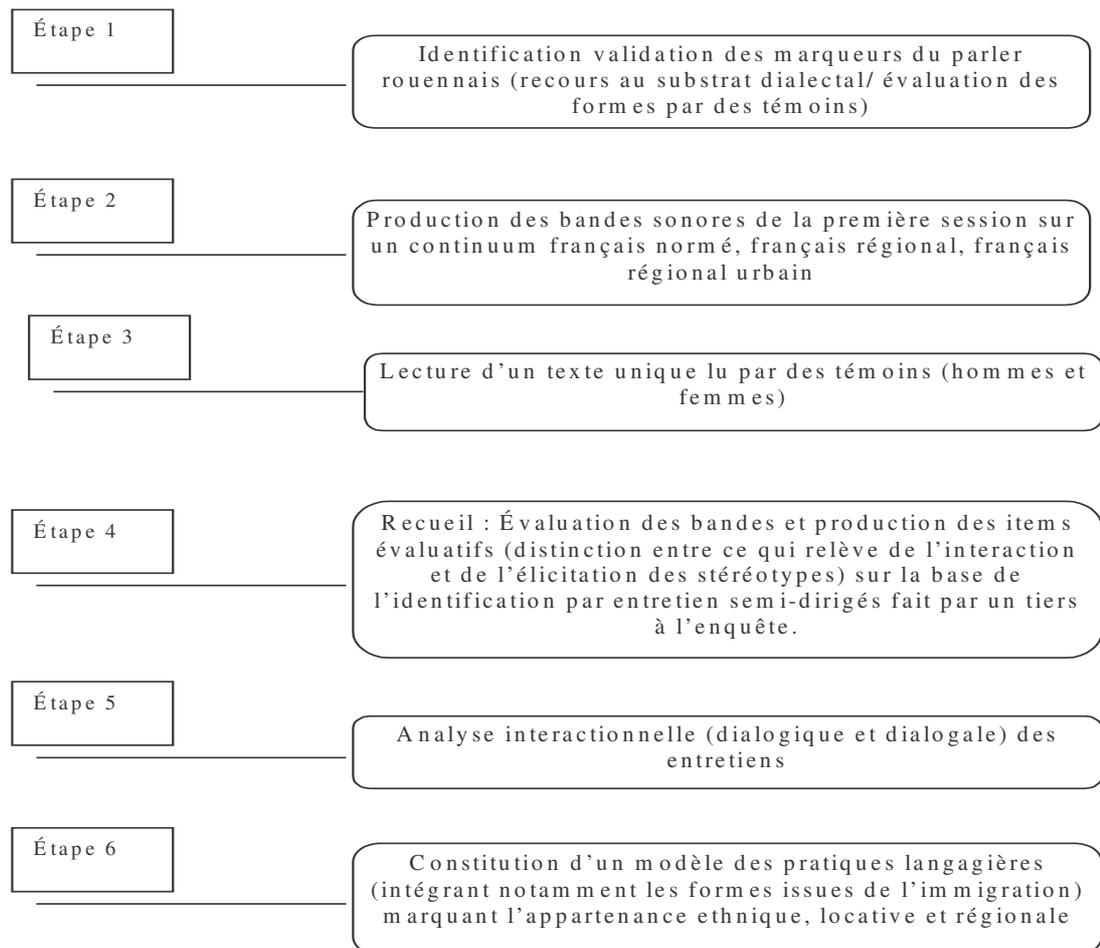
En effet, pour une enquête de ce type, la constitution du matériel sonore alors indispensable pose nombre de difficultés autant techniques que méthodologiques. Faire identifier un locuteur par un autre pour faire émerger les stéréotypes associés alors à chacune des façons de parler entendues suppose de recueillir un grand nombre de données sonores pour pouvoir retenir des échantillons verbaux valides et non inférant²²⁵. Par ailleurs, il s'avère presque impossible de recueillir des formes spontanées dissociées d'attributs sociaux très repérables. Systématiquement, l'option retenue a été de faire lire un même texte par des témoins pour évacuer cette difficulté mais nécessairement ont été perdues les formes très remarquables: le témoin se contrôle et se corrige. Les bandes conservées se sont cependant assez bien placées sur le modèle des pratiques langagières

²²⁴ Il s'agit d'échelle de mesure ordinale à sept modalités et dont les différenciateurs sont sémantiques (les catégories issues de la pré-enquête). Voir la partie « Considérations méthodologiques » dans Tsekos N., Bulot T., Grosse S., 1996, « L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnaire social, Cahiers de Linguistique Sociale* 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont-Saint-Aignan, 301-307. Annexes 1.

²²⁵ Pour chaque bande retenue, on peut estimer 10 bandes réalisées en moyenne, sachant que certaines bandes sont le produit de montage entre énoncés d'un même témoin.

préalable ; ce qui a compté à chaque fois était le côté perceptible de la variation sur un continuum certes vague mais reconnu entre une forme de prestige et une autre stigmatisée²²⁶. Il s'agissait de : a) une variété française extra-régionale (*i.e.* autre que normande), b) une variété française régionale mais non rouennaise, c) une variété française régionale rouennaise (où se retrouvent les régionalismes ordinairement reconnus) et enfin d) une variété française régionale rouennaise reprenant les formes attribuées au rouennais populaire²²⁷.

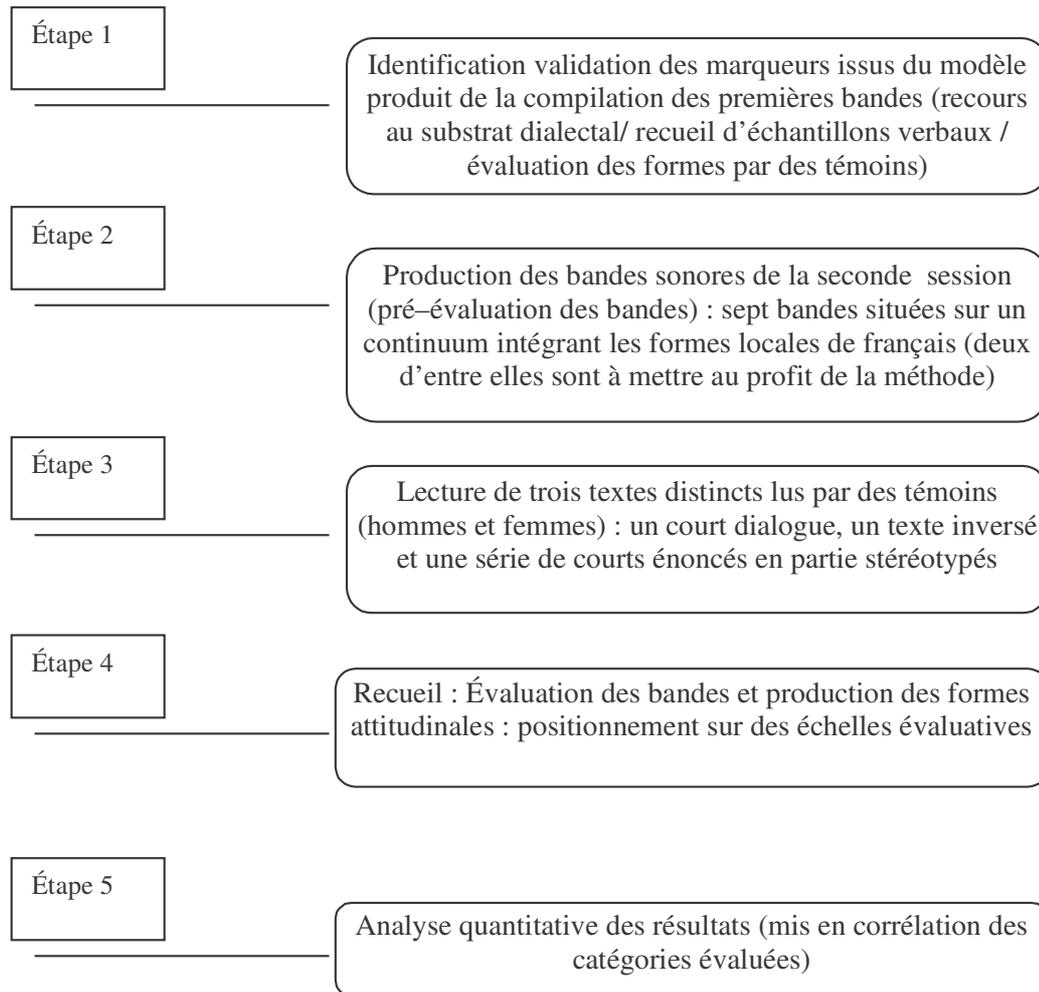
Figure 18 : La production des items qualifiants



²²⁶ L'évaluation des deux formes a donné lieu à des stéréotypes vestimentaires d'une banalité édifiante : parler la norme se fait en complet-veston et la forme la moins normée déguisé en loubard ou affublé d'un « marcel » malodorant (voir sur cet aspect : Bulot T., 1996, « Stigmatisation et vêture urbaine à Rouen: mise en mots d'une urbanisation. » dans *Se Vêtir pour dire*, Coll. Bilans et Perspectives URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 223-234.) Annexes 1.

²²⁷ Voici le texte des bandes. Les parties en gras sont celles où sont attendues les diverses réalisations : « **Agnès Malandain** et ses **camarades de Rouen** se sont rendus **hier soir** à l'établissement pénitentiaire. La **sécurité** les a reçus dans le bureau des **gardes** qui se sont présentés l'un après l'autre. **Agnès** a assuré au **syndicat** des gardiens tout son **appui**. **Quelle que** soit la décision de la ville de **Rouen** concernant le licenciement d'une partie du personnel, la prison survivra à la crise. ».

Figure 19 : L'évaluation des items qualifiants



Pour constituer les bandes²²⁸ destinées à être évaluées par questionnaire, il y a une difficulté que je n'ai pas réussi à surmonter : le recueil de voix féminines dans ce contexte de réalisation n'a pas abouti. Les femmes se sont davantage encore contrôlées que les hommes d'abord, et, ensuite, il n'a pas été possible de trouver des personnes alphabétisées en français et donc susceptibles de lire pour constituer les bandes relevant de l'axe ethnique. Au bilan sept bandes de voix masculines ont été réalisées qui reprennent, sur les axes descriptifs de la situation rouennaise, des prononciations régionales d'un même matériel francophone. Il s'agissait de : un « français immigration africaine » (FIA), un « français immigration maghrébine » (FIM), un « français rouennais courant » (FRC), un « français rouennais normé » FRN) et un « français rouennais stigmatisé »

²²⁸ La durée moyenne de chacune des bandes (25/30 secondes) n'est pas le fruit du hasard mais s'appuie sur des mesures prises lors de travaux autres que les miens ((voir notamment ces aspects évoqués par R. R. Lee, 1971, « Dialect perception : a critical review and reevaluation. » dans *Quarterly Journal of Speech* 57, 410-417.

(FRS).²²⁹ Il faut ajouter deux autres bandes qui sont à mettre hors course au profit de la méthodologie générale de ce type de recueil de données et qui ne figurent pas dans les résultats. Une forme 'atypique' mêlant des marqueurs de formes locales et d'une communauté linguistique méconnaissable localement en l'occurrence il s'agissait de la voix de Nicolas Tsekos, de nationalité grecque et qui n'a pas participé directement aux enquêtes) ; placée au début du questionnement, la bande ainsi constituée (Français Rouennais Étrange/ FRE) a servi de 'mise en jambe' aux enquêtés. Une forme mêlant des caractères locaux avec des marqueurs reconnaissables de l'appartenance à une zone d'oc. L'introduction de ces bandes était destinée à la fois à maintenir la vigilance des enquêtés et en même temps à leur proposer sur quelques items des contrastes sensibles : toutes les bandes –y compris les deux dernières– ont pour une part une prononciation qui peut être entendue comme régionale car elles ont été recueillies auprès de locuteurs en immersion ancienne.

Le protocole de la pré-enquête proposait des axes d'évaluation sur notamment l'accent, le niveau d'études, le lieu de résidence, etc. La délimitation des items n'a pas posé problème : elle s'est faite notamment par repérage de leur réitération - immédiate ou différée dans le dialogue- et par leur pertinence thématique). La difficulté est venue de ce qui procède de l'interaction, par exemple des hésitations, des ruptures, des reformulations diverses apparemment contradictoires mais somme toute cohérentes eu égard aux stéréotypes. Il a fallu non seulement travailler sur la base d'une typologie ad hoc²³⁰ mais encore recourir aux **objets de discours**²³¹ pour faire état de la production discursive des catégories dans la mesure où elles n'échappent pas au dialogisme.

Enfin, le questionnaire proposait des échelles évaluatives²³², autrement dit des échelles d'attitudes pour tenir compte des multiples dimensions des attitudes langagières (engagement, acceptation ou rejet) du locuteur mis en situation de proposer des jugements, de désigner des formes hétérogènes. En voici un bref extrait :

²²⁹ Les bandes préenregistrées pour la part quantitative du recueil des données ont été proposées aux locuteurs dans l'ordre suivant : des phrases distinctes lues l'une après l'autre (A), un texte initialement lu en sens inverse (B) et un dialogue joué par un seul témoin (C).

(A) *Ma mère, elle habite à Rouen / Son argent, elle l'a bien gagné et rapidement / Je te le dis deux fois, ça n'a rien à voir / C'est maintenant, tout de suite ou dimanche / L'autre est resté / Il y en a quatre.*

(B) *pénitencière l'établissement à soir hier rendus sont se Rouen de camarades ses et Malandain Agnès.*

(C) « Salut, ça va ? » / « ouais il faut pas se plaindre, et toi » / « Bah je dirais qu'il y a des jours avec et des jours sans » / « t'es pas garagiste ? » / « euh, oui pourquoi ? » / « Tu gagnes bien dans la région, non » / « C'est vrai, allez, bonjour chez toi ».

²³⁰ Voir l'encadré 4 intitulé « Typologie des items qualifiants dans Bulot T., 1999, « La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée », dans *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 39-70. Annexes 1.

²³¹ Je reprends centralement ce concept à Lorenza Mondada (2000, Op. cit.) qui en a bien posé l'opérativité pour le contexte urbain : les catégories produites procèdent aussi d'une interaction.

²³² Voir l'encadré 6 intitulé « Le questionnaire » dans Bulot T., 1999 (op. cit.) pour la totalité du questionnaire. Annexes 1 .

- Q2 La personne entendue a un accent :
Campagnard de la ville
- Q4 La personne entendue a un accent :
d'ailleurs de Rouen
- Q16 On entend parler de cette façon davantage dans :
la banlieue de Rouen le centre ville de Rouen
- Q17 On entend parler de cette façon davantage :
Rive Gauche Rive Droite
- Q18 On entend parler de cette façon davantage aux Sapins
Non Oui
- Q19 On entend parler de cette façon davantage à La Grand Mare
Non Oui
- Q20 On entend parler de cette façon davantage à Rouen Saint Sever
Non Oui
- Q21 On entend parler de cette façon davantage à Bois Guillaume
Non Oui
- Q22 On entend parler de cette façon davantage à Darnétal
Non Oui

Ainsi, le locuteur peut assumer le jugement qu'il porte, via l'objet, sur autrui, et s'engager dans une intention comportementale dans la forme du lien social avec cette autre personne, en focalisant sur une case de l'échelle évaluative par l'entourage d'une case '+' ou '-'. Il peut faire montre qu'il accepte les jugements attribués à autrui, jugements que porte autrui sur ce même réel social et accepter ce que l'autre dit du lien social par le signage en '+'. Il s'agit alors d'une **attitude d'acceptation**. Il peut rejeter les jugements attribués à autrui, jugements que porte autrui sur ce même réel social et refuser alors ce que l'autre dit du lien social par le signage en '-'. Il s'agit alors d'une **attitude de refus**. Il assume le jugement qu'il porte, via l'objet, sur autrui, et s'engager dans une intention comportementale dans la forme du lien social avec cette autre personne, cette forme d'altérité, en focalisant sur une case de l'échelle évaluative par l'entourage d'une case « + » ou « - ». Il s'agit alors d'une **attitude d'engagement normatif** respectivement **positif** ou **négatif**.

Le problème essentiel, a été d'expliquer aux enquêtés le mode de fonctionnement de ce type de question délibérément retenu pour les distraire de leur 'culture du sondage'. Chaque case devait être renseignée selon la consigne suivante : « mettre un '+' toutes les fois que vous êtes d'accord avec la proposition qui vous est faite », « mettre un '-' toutes les fois que vous n'êtes pas d'accord avec la proposition qui vous est faite », et enfin « entourez celle de vos réponses qui correspond le mieux à ce que vous pensez ». Je dois avouer mon inquiétude à la première lecture des réponses aux questionnaires : il semblait peu immédiat d'y trouver autre chose que des réponses aléatoires et données sans réflexion. L'outil semblait avoir produit plus de complexité qu'il ne devait permettre d'extraire des attitudes pour partie homogènes. L'analyse des résultats a pourtant montré une grande cohérence des réponses et de ce fait la pertinence d'un tel questionnement.

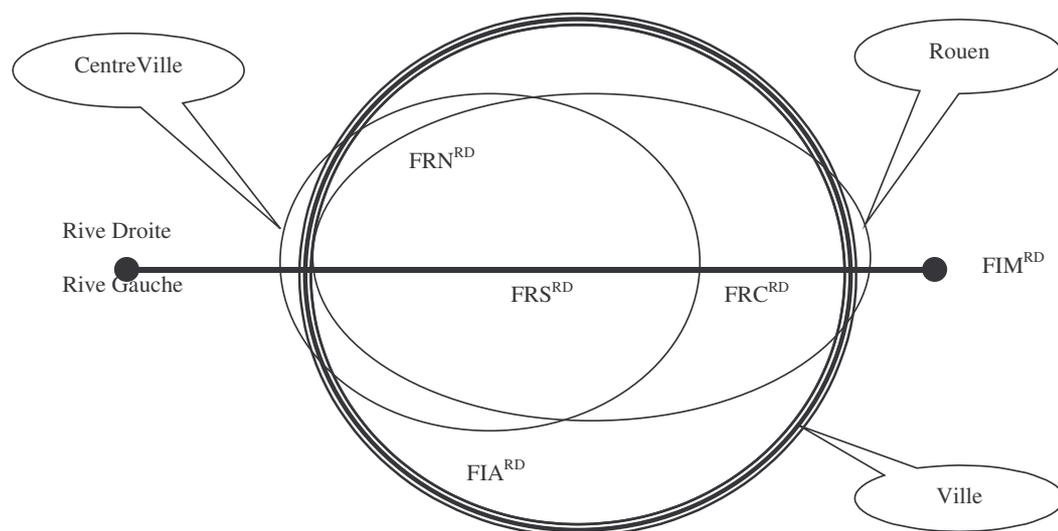
Quelques aspects de la territorialisation

Sans rappeler le détail des résultats de l'enquête, il me semble néanmoins nécessaire de faire état d'un des éléments les plus révélateurs de la situation rouennaise. Répartis en deux sous-ensembles (rive droite/ centre ville et rive gauche/ centre ville) les locuteurs interrogés développent des attitudes d'engagement normatif positif²³³ très contrastées quant à la territorialisation.

Les figures 20 et 21 se lisent ainsi : dans la mesure où elles sont la schématisation des réponses aux questions locatives du questionnaire, l'axe horizontal représente la localisation discursive d'une forme (par ex. FRN) rive gauche (en dessous de l'axe) ou rive droite (au-dessus), les ensembles (centre ville/ Rouen/ et ville) représentent la localisation discursive d'une forme respectivement dans le centre ville et/ou Rouen et/ou la ville. Les intersections entre ensembles signifient qu'une forme est dite de plusieurs ensembles.

La différence entre les deux figures est frappante : bien que faisant partie même communauté urbaine, les deux groupes de locuteurs organisent différemment l'espace. Ceux du centre-ville de la rive droite s'attribuent la forme normée (FRNRD) et repoussent sur l'autre rive (avec une gradation) toutes les autres formes. Il est notable de voir comment est caractérisée la forme identitaire rouennaise (l'accent dit de Rouen est FRSRD) : rive gauche, mais présent en centre ville et typiquement urbain ; il s'agit là du stéréotype dominant sur le parler rouennais : il est à la fois populaire, identitaire mais exclu des lieux valorisants.

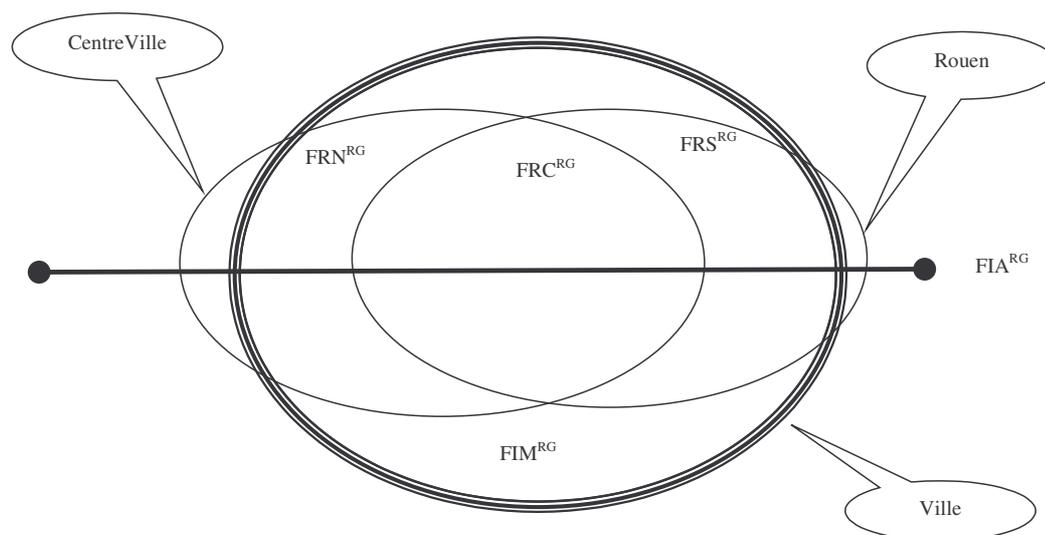
Figure 20 : l'engagement normatif positif (rive droite)



²³³ Ici, on peut reformuler cet engagement par : « Je m'engage avec ceux qui disent que cette forme est de tel lieu »

Les réponses des locuteurs du centre-ville de la rive gauche font état d'une autre organisation : d'abord, ils repoussent sur la rive droite l'ensemble des formes de rouennais non marquées par l'immigration. Pour aller dans l'excès, cela voudrait dire que l'immigration marque exclusivement la rive gauche et que la norme (et ses avatars) n'existe que sur la rive droite... Ensuite, il faut noter que la forme normée (FRN^{RG}) connaît un traitement spécifique : il est rejeté de l'ensemble rouennais. Rive droite on parle mieux que rive gauche mais on n'y parle pas la norme.

Figure 21 : L'engagement normatif positif (rive gauche)



Les résultats commentés

Les résultats importants de cette enquête sont de trois ordres : d'abord ils relèvent de l'**explicitation scientifique** de l'espace urbain rouennais²³⁴ dans la mesure où ils montrent a. comment il se (re)compose en discours sur la base des pratiques socio-langagières²³⁵ : la mobilité spatiale accordée ou pratiquée par les différents acteurs de l'espace urbain relève également des représentations sociolinguistiques et b. ils donnent sens au rapport de dominance entre les différents lieux ainsi signalés de l'espace urbain rouennais : la forme identitaire –le parler spécifiquement perçu comme urbain et rouennais– supporte la stigmatisation et en même temps une « dé-localisation » réciproque par les locuteurs de

²³⁴ Voir la figure de synthèse (pour la totalité des personnes interrogées et non pas les seuls Rouennais) intitulée « Mise en mots de l'espace urbain rouennais », dans Bulot T., 2000, « Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain » A paraître dans Englebert A., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D., 2000, *Actes du XXII Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane*. Niemeyer Verlag

²³⁵ Voir les figures 1, 2, 3 et 4 intitulées respectivement « L'attitude d'acceptation des rouennais », « L'attitude de refus des Rouennais », « L'attitude d'engagement normatif positif » et « L'attitude d'engagement normatif négatif », dans Bulot T., 1999 (op. cit. note 202).

chacune des rives²³⁶. Ils prennent acte d'un processus identitaire certes langagier mais où la dynamique territoriale hérite d'une épaisseur²³⁷ urbaine.

Ensuite, ils sont également **d'ordre méthodologique**. Le protocole d'enquête mis au point pour Rouen a permis de rendre compte de la pertinence d'aborder les attitudes langagières pour comprendre comment l'espace urbain est à la fois vecteur de ségrégation et produit d'un discours ségrégatif (les locuteurs de la rive droite excluent ceux de la rive gauche de leur espace). Je crois que cela montre que mon hypothèse (le rapport dialectique entre structures socio-spatiales et représentations sociolinguistiques) est transposable à tout autre espace urbain ségrégué sur un axe spatial majeur et symbolique des minorations sociales en œuvre. Ils montrent également l'intérêt et l'efficacité, pour une telle problématisation du fait urbain, d'une technique –le paradigme d'évaluation du locuteur et partant du locuteur masqué– à la condition de ne pas inférer les catégories d'évaluation dans l'outil de recherche.

Le dernier ordre d'intérêt des résultats est enfin davantage **théorique**. Certes ils permettent de contribuer –comme je l'annonce dans le chapitre préliminaire de *Langue urbaine et identité*– à la particularisation d'une sociolinguistique urbaine, mais, pour ce qui me concerne, je retiens trois éléments et peut-être une définition.

Pour approcher un tel terrain, la conscience de n'obtenir que des objets de discours dès lors qu'on met en place une méthodologie fondée sur des interactions permet de mesurer « *que faire produire des catégories d'évaluation reste confronter deux énonciations où les stéréotypes sont tantôt négociés tantôt admis dans ce qui ne peut être qu'un processus, un dialogue* »²³⁸ et suppose donc un travail réflexif sur les propres catégories du chercheur en même temps que de veiller à ne pas produire la catégorisation mais à la faire verbaliser. On touche à la pertinence d'une approche non seulement dialogale mais aussi dialogique par ce qu'elle permet de définir la catégorisation des différents lieux de « linguistiques » de ville.

Je retiens également la nécessité de distinguer deux concepts souvent confondus parce qu'ils sont les produits de protocoles extrêmement proches, qu'ils résultent ou apparaissent lors d'une même dynamique identitaire, et que globalement ils intéressent le sociolinguiste²³⁹ : l'identification et l'évaluation. Dans un article

²³⁶ Voir la Figure intitulée « Sociolinguistic dynamics of the rouennais urban space » dans Bulot T., 1998, « Sociolinguistic representations of French spoken in Rouen (methodological aspects) », dans *Belgian Journal of Linguistics* (A paraître en 2000). Annexes 1.

²³⁷ Je reprends le terme à Manuel Castells (Castells M., 1981, *La question urbaine*, Maspéro/ Fondations, 526 pages.)

²³⁸ Tsekos N., Bulot T., Grosse S., 1996, « L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Cahiers de Linguistique Sociale* 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont-Saint-Aignan, 301-307.

²³⁹ Voir à ce sujet les travaux de Jean Peytard sur l'évaluation chez William Labov (notamment Peytard J., 1992, *Syntagmes 4 (de l'évaluation et de l'altération des discours -sémiotique didactique informatique-)*,

publié avec Cécile Bauvois²⁴⁰ dans le droit fil de la Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine de 1999 (Mons) j'avais écrit « *L'évaluation caractérise la relation des acteurs sociaux à la norme ou à la forme d'énoncés (les leurs ou ceux d'autres personnes) : c'est au travers de cette relation, que l'on appréhende tant les opinions de l'auditeur que ses attitudes. (...) De manière proche mais remarquable, l'identification, (...), va davantage concerner le mouvement qui va faire s'approprier ou faire se différencier un locuteur ou un groupe de locuteur par rapport à un autre sur la base de reconnaissance de marqueurs linguistiques posés comme identitaires.* ». La sociolinguistique urbaine travaille certes sur les attitudes mais réserve le terme d'identification au processus de territorialisation. L'enquête sur Rouen montre en effet que les locuteurs évaluent –et cela était prévisible– les pratiques linguistiques d'autrui (et partant les leurs selon une dynamique identitaire connue), mais c'est la mise en corrélation avec les lieux et les pratiques langagières perçues ou représentées qui fonde leur identification à des fragments d'espaces confondus avec le territoire communautaire.

Le dernier élément théorique concerne la centralité linguistique, concept que j'ai proposé à discussion au colloque de Louvain-La-Neuve sur le *français de référence* (Novembre 1999). Je pose qu'il concerne l'attitude visant à placer en un lieu très sémiotisé de la culture urbaine la forme locale de prestige sans qu'elle y soit effectivement attestée. Les résultats ont effectivement montré que les locuteurs rouennais plaçaient les formes les plus normées tendanciellement au centre ville (pourtant largement fracturé puisque La Seine le traverse et que le centre rive gauche est dévalorisé par rapport au centre rive droite). Évidemment il s'agit encore de représentations sociolinguistiques car aucune observation scientifique ne pourrait confirmer que le centre ville est le lieu exclusif des pratiques linguistiques normées ou de même *a contrario* que les quartiers dits sensibles se caractérisent par le seul emploi du parler dit banlieue. On est là dans l'appréhension d'un phénomène très intéressant qui peut dépasser la sociolinguistique urbaine d'ailleurs mais qui trouve tout son sens sur le terrain urbain : la production d'une identité sociale –ici communautaire et urbaine– par l'affectation de la variété de référence –celle dite de prestige– à un lieu supportant toutes les marques de la culture urbaine et partant de la déliquescence du lien social

Enfin, j'ai annoncé une définition comme preuve de l'importance des résultats issus de l'enquête rouennaise. Je crois en effet fondamental –en écho aux tâches assignées à la sociolinguistique

Annales littéraires de l'Université de Besançon, Diffusion les Belles Lettres, Paris, 258 pages et surtout 46-47).

²⁴⁰ Bauvois C., Bulot T., 1998, « Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique » dans Revue PArôle 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 61-80. Annexes 1.

urbaine– de poser à présent une définition disciplinaire de la ville, définition sans doute discutable car fondée sur sa matérialité discursive mais par ailleurs nécessaire à toute avancée théorique ultérieure: **elle (la ville en tant qu'unité de lieu méthodologique) est un espace urbanisé où le rapport à la localisation (les différentes dimensions des lieux) et au déplacement (la valorisation de la mobilité spatiale) fait sens de la somme spécifique de lieux d'échanges langagiers, des lieux pour lesquels la mise en mots du réel (social, spatial, historique, linguistique) donne corps et fonction à la construction identitaire.**

PISTES ET PERSPECTIVES

INTRODUCTION : POURSUIVRE SUR LES DISCOURS IDENTITAIRES

Au moment où je rédige le présent écrit, plusieurs projets de recherche sont d'ores et déjà en cours même s'ils ne sont pas tous au même niveau de maturité. Chacun d'eux s'appuie sur des enquêtes de terrain. Bien entendu, je poursuis mes travaux en sociolinguistique urbaine²⁴¹ et notamment sur les pratiques langagières ségrégatives ; c'est en l'état le projet le plus avancé. Par ailleurs, comme je l'ai annoncé dans les premiers moments de mon exposé, j'avance parallèlement dans la connaissance sociale et linguistique du parler local, le cauchois²⁴² dans la mesure où la demande sociale se fait de plus en plus pressante²⁴³. Je me propose de rendre ici compte de ces deux recherches en cours et des collaborations et publications prévues à leur sujet.

Je reste pour l'heure sur la théorisation de l'urbanisation linguistique que je tente d'éprouver davantage et de creuser par le recours syncrétique et surtout critique à d'autres modèles (le modèle de H. Andersen et celui de Peter Trudgil) tant sur le terrain rural que citadin et sur des méthodologies analogues dans les deux cas, puisqu'il s'agit généralement de continuer à travailler sur les multiples dimensions des **discours identitaires** et particulièrement sur la latitude d'attitudes²⁴⁴, sur la complexité des polarisations attitudinales à propos d'objets socio-langagiers dûment mis en mots.

Dans cette partie, je souhaite également faire état des moments et lieux qui favorisent ma recherche en annonçant les développements

²⁴¹ Voir le descriptif de l'opération de recherche intitulée « Catégorisation sociale et ségrégation : l'espace social », Annexes 2.

²⁴² Voir le descriptif de l'opération de recherche intitulée « Reconnaissance/naissance d'une langue : le normand. » Annexes 2.

²⁴³ Début mai 2000, a été diffusé, par exemple, l'annonce d'un nouveau site Internet s'affirmant comme « *une page indépendantiste normande* » (<http://www.respublica.fr/ivar/>) s'opposant au mouvement indépendantiste qui a pignon sur rue : le Mouvement Normand qui a par ailleurs lui aussi un site Web.

²⁴⁴ J'ai proposé ce terme dans Bulot T., 1999, « La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée », *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 39-70. Annexes 1.

de la **Bibliographie Sociolinguistique Francophone** dont le comité de parrainage s'étoffe et l'organisation de la prochaine **Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine** en 2001 à Rennes, qui doit réunir –comme en 1999 à Mons– des chercheurs envisageant les rapports entre urbanité et langue.

RECHERCHES EN COURS ET PERSPECTIVES

Ségrégation urbaine dans la région Haute-Normandie

Le projet de recherche

L'enquête sur Rouen a fait apparaître une mise à distance interne à la communauté urbaine de populations très diverses –issues des migrations récentes ou passées– marquées par des discours relevant tantôt de la discrimination sociale puisqu'elles se trouvent affublées des stéréotypes sociaux les plus sévères, tantôt de la ségrégation socio-spatiale puisqu'elles se trouvent localisées –à tort ou à raison d'un point de vue démographique– sur les lieux de ville les moins valorisant. Ces discours sont traces et vecteurs des dynamiques urbaines en cours et notamment de la prégnance d'une axiomatique posant un centre ville au détriment d'une périphérie. On sait qu'il existe des banlieues qui ne sont pas « en crise », des lieux de passage pour primo-arrivants situés dans les centres villes ou les faubourgs et encore des centres-villes plus déshérités que les banlieues elles-mêmes, mais les catégories demeurent aussi bien chez les acteurs de l'aménagement ou de la gestion urbains que chez les différents usagers/ producteurs de cet espace.

Sur le même fonds théorique que précédemment, ma recherche tente d'analyser le triple rapport sans doute conflictuel entre :

1. la mobilité spatiale comme facteur de **sécession urbaine**²⁴⁵ : la ville est *a priori* un espace globalisant, unifiant, producteur de normes, mais les faits observés sur Rouen peuvent être traces d'une multipolarisation en cours, de la multiplication des centres ou de leur déplacement²⁴⁶ donnant aux citoyens la possibilité de produire des espaces autonomes ou rivaux et non plus complémentaires. En tant que processus lié à la prolifération de centres autonomes et péri-urbains (ce qui peut sembler paradoxal), il rend compte que des populations peuvent valoriser leur espace sans pour autant avoir besoin des services impartis traditionnellement au centre ville.

²⁴⁵ Je fais la référence à l'article de Marie-Christine Jaillet dans la livraison de novembre 1999 de la revue *Esprit* consacrée à la ville (Quand la ville se défait) : Jaillet M.-C., 1999, « Peut-on parler de sécession urbaine pour les villes européennes, dans *Esprit* 11, Revue Esprit, Paris, 145-167.

²⁴⁶ C'est notamment le cas au Havre (Le Havre-76) où le centre ville a délibérément été déplacé du quartier de la gare vers celui de l'hôtel de ville.

2. la **ségrégation socio-spatiale**. Le concept est à la fois descriptif car il permet de rendre compte de la séparation entre quartiers dans un espace urbain circonscrit au moins en discours, et moral dans la mesure où il appelle à agir contre cet état de fait. Il est également le processus visant à (re)produire des frontières internes à ce même espace. En effet, les discours tenus prennent acte des réalités socio-spatiales : les discours identitaires s'appuyant sur l'appartenance à tel ou tel lieu stigmatisant donnent toute la mesure de la volonté d'échapper à ou d'appuyer une pratique sociale ségrégative, de poser le dépassement, le franchissement possible de la frontière, des limites territoriales ainsi posées.
3. La **centralité linguistique** dans la mesure où l'un ou l'autre des deux processus ne peut être sans conséquence sur les pratiques socio-langagières, tant du point de vue linguistique que des représentations. Assiste-on à l'émergence de nouvelles normes ou à la minoration accrue des formes déclassées ? Peut-on ou doit-on souscrire à la co-détermination posée par Jean-Pierre Goudaillier²⁴⁷ entre fracture sociale et fracture linguistique ?

Lors de la pré-enquête, seules les populations d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire ont été nommées pour caractériser l'Autre perçu comme exogène, quelle que soit sa légitimité sociale et politique à résider dans la communauté urbaine. En fait les fractures perçues au sein du groupe se trouvaient doublées d'une autre articulation tendue entre l'occupant légitime de l'espace urbain rouennais –détenteur d'une des variétés locales et perçues comme non ethniques– et un occupant certes notoire –sans quoi il n'aurait pas été nommé et objet d'évaluation– mais illicite qui se révèle être l'Étranger, sorte de méta-catégorie de la stigmatisation d'autrui.

Celui-ci est localisé presque systématiquement sur les lieux de ville dévalorisant (la rive gauche, la banlieue, la « non-ville ») mais n'est cependant pas absent des pratiques sociales urbaines et évidemment visibles dans le centre ville ou d'autres lieux analogues à Rouen. Dans une problématique liée à la mobilité socio-spatiale, il est l'Autre différenciable absolument pour marquer, fermer, entrouvrir,... les frontières inter-groupales. C'est pourquoi il m'a semblé nécessaire de mettre en place une recherche sur le thème²⁴⁸ de la ségrégation envisagée là comme la dissociation des espaces, en ayant constamment à l'esprit que les populations ségréguées ne sont pas nécessairement issues de l'immigration mais que leur identification comme telles en discours est trace non seulement d'une stéréotypie

²⁴⁷ Goudaillier J.P., 1997, « Quelques procédés de formation lexicale de la langue des banlieues », dans SKOLÉ (numéro hors série), IUFM Aix-Marseille, 75-88.

²⁴⁸ Voir la présentation circonstanciée de l'opération intitulée « Catégorisation sociale et ségrégation urbaine ». Annexes 2.

du phénomène mais encore d'un processus de masquage de son étendue à d'autres pans de population.

C'est pourquoi, sur la région haut-normande, la recherche que je commence (elle est engagée depuis fin 1998) a très concrètement pour but de confronter les pratiques ségrégatives urbaines avec les dénominations des populations dites étrangères. Compte tenu de :

- a. de la répartition socio-spatiale connue des communautés issues de l'immigration (notamment dans l'agglomération rouennaise), et
- b. du discours tenu sur l'affectation d'un lieu à une façon de parler, du caractère sociolinguistique de la territorialisation,

il me semble en effet pertinent de tenter de mesurer la multidimensionnalité des attitudes sur l'autre ségrégué que cela procède d'une mise à distance (entre autres discursive et dénominative) et/ou d'une séparation physique.

L'enquête

Mise au point en collaboration avec Salih Akin, Fabienne Leconte et Fabien Liénard²⁴⁹, l'enquête doit connaître trois temps fortement inspirés de l'enquête dite rouennaise, puisqu'il s'agira de soumettre à évaluation des items qualifiants dans un contexte d'urbanisation linguistique. Sa particularité par rapport à l'enquête rouennaise procède du recours méthodologique aux pratiques définitoires des locuteurs. Elle s'appuie sur une approche aménagée de la définition naturelle²⁵⁰ qui distingue, je le rappelle, quatre niveaux de lisibilité : les définitions métalinguistique, dérivationnelle, synonymique ou antonymique et sous le terme de *définition de la chose nommée* les définitions minimale et surtout stéréotypique dans la mesure où elle est celle qui fonde l'investigation sur la dénomination. L'idée est de travailler la pertinence située de la représentation de l'Étranger en soumettant par questionnements divers (questionnaires et échelles évaluatives) des traits susceptibles de permettre l'élicitation des stéréotypes. Le locuteur doit ainsi être mesure d'énoncer ses représentations socio-langagières liés à l'identification (dans l'acceptation que je donne à ce terme en sociolinguistique urbaine) parce qu'il est sollicité sur un rapport aux lieux, d'une part et d'autre part de rendre compte de ses diverses attitudes à l'égard des catégorisations multiples et complexes sur la catégorie sociale nommée.

Premier temps (celui que je vais commenter dans le présent écrit) : le recueil des items. L'objectif est à la fois de faire évaluer les items

²⁴⁹ Le recrutement de Fabienne Leconte à l'Université d'Orléans et l'engagement de Fabien Liénard dans sa thèse ont fait marquer une pause au travail collectif. La préparation de la prochaine Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine doit être l'occasion de relancer les collaborations.

²⁵⁰ Selon notamment les propositions de Robert Martin (Martin R., 1990, « la définition naturelle », dans *La définition*, Larousse, Paris, 86-95.

définitoires²⁵¹ et de faire produire de nouveaux items auprès de locuteurs non stigmatisés (en position haute dans le rapport de dominance ou qui se posent en discours comme tels) : le discours sur ces items est une hétérodésignation des étrangers. Un questionnaire écrit a été administré mi-mai 1999 à 74 personnes de la région haut-normande, de nationalité français et spatialement réparties ainsi par agglomération (et non pas seulement par ville): Rouen (30,51%), Le Havre (20,34%), Louviers (18,64%), Évreux (8,47%), Fécamp (6,78%), la somme restant étant répartie entre des bourgades de moindre importance et des villages. L'hypothèse de travail présidant à ces choix était celle-ci : recueillir suffisamment de nouvelles données sur Rouen (espace ségrégué s'il en est) pour les comparer avec d'autres données sur une ville de taille et ampleur analogue (Le Havre supporte une distinction socio-spatiale différente dans les termes mais proches dans les effets : Rive gauche vs Rive droite y est Ville haute vs ville basse²⁵²), le tout étant à mesurer en regard avec des lieux urbains témoins. Les personnes choisies ont entre 18 et 30 ans, sont francophones et disposent d'un niveau baccalauréat (professionnel technique ou général) ou plus.

Les questions (Figure 22) posées rendent compte des hypothèses posées au préalable et c'est pourquoi elles s'organisent en deux temps: pour le recueil elles se subdivisent en parties visibles au témoin, et pour l'analyse en catégories inférées pour, par exemple préciser l'échantillonnage, mais surtout pour recueillir les items pertinents à la seconde phase d'enquête.

1. Une partie *Données annexes*. Pour obtenir les sexes (13), dates (12) et lieu de naissance (14). La question (15) permet de distinguer l'origine des parents et partant de constituer pour l'analyse une catégorie « parenté groupale »,
2. Une partie *Habitat* pour avoir des données sur la ville mais aussi le quartier d'habitat. De ce dernier élément, on peut décider si, par exemple, le locuteur est de la ville haute ou de la ville basse au Havre. Les questions (17) et (18) permettent de vérifier la présence ancienne ou non du locuteur dans l'espace urbain nommé (certains questionnaires ont de la sorte été écartés)
3. Une partie *Engagement* (1) qui fait état des modalisations de la personne interrogée lorsqu'elle définit le terme étranger. La question étant ouverte et appelant particulièrement une démarche définitoire, ces réponses nécessitent une analyse énonciative sur notamment la distance énonciateur énoncé (temps, modaux, déictiques de personnes, etc.). Pour l'analyse, ont été distinguées plusieurs catégories axiologiques en

²⁵¹ Ceux issus des travaux de Salih Akin sur le terme « étranger »

²⁵² Un mémoire de maîtrise en cours –et que je dirige– est en train de montrer à quel point la situation est comparable.

discours issues des énoncés recueillis : intégration (bien intégré ou non), nationalité (pas de nationalité française), langue (autre langue), territoire (autre territoire), culture (différente), religion (différente), ethnie.

4. Une partie *Groupe identitaire* (2) pour recueillir la désignation du groupe de référence de la personne interrogée. Cela est d'autant plus important pour les 10% de l'échantillon qui déclarent leur origine migrante récente. Sans présumer des résultats, la tendance est extrême pour se déclarer comme membre d'aucune communauté si l'on est de la communauté majoritaire. Cela semble montrer que le terme communauté renvoie la plupart du temps au même paradigme qu'étranger. Dans cette même partie (3) sont demandées les désignations intra et inter communautaires (auto et hétéro désignations).
5. Une partie *Appréciations des désignations* pour d'abord obtenir un jugement de valeur (et donc des catégorisations) sur une liste de termes (issu d'autres recherches) désignant les « étrangers ». Cette question a le même traitement que la question 1. Dans la même partie, on demande de classer (5) ces termes sur une échelle des valeurs à produire d'une part et d'autre partie si la personne interrogée s'identifie avec au moins l'un des termes.
6. Dans une partie *Autres désignations* est proposé de faire état des désignations propres de la personne interrogée. Il est à noter les réponses reprennent les désignations des « jeunes » (Blacks, beurs, etc....) mais aussi les termes du racisme le plus ordinaire. Dans cette partie encore, est demandé de faire état des désignations générales (8) pour expliciter le terme « étranger ». Pour l'analyse, ont été distinguées d'autres catégories : Origine territoriale (pour le sème membre d'un territoire géographique ou géopolitique), Origine nationale (pour le sème membre d'une nation), Statut légal (pour le sème naturalisé ou non), Morphotype (pour signaler les différenciations physiques) et Ethnotype (pour le sème appartenance à une communauté socio-culturelle).
7. Une partie *Groupes identifiés* (9) pour recueillir les discours sur la perception ou non de communautés d'origine étrangère dans l'habitat de la personne interrogée.
8. Une partie intitulée *Espace urbain* permettant d'identifier (en terme d'espace perçu/vécu et au sens locatif du terme) les personnes d'origine étrangère dans l'espace urbain public (10 et 11) voire privé (11). Pour l'analyse, il a fallu expliciter une catégorie *Temporalité* pour (11) et permettre de la sorte de connaître la fréquence des contacts ou de l'absence de contacts quelles que soient les réponses précédentes.

Second temps : la validation des items issus de l'hétérodésignation. Des entretiens semi-directifs dits de validation ont été menés auprès de locuteurs français d'origine étrangère pour confronter les catégories proposées en terme de dénomination avec celles qu'ils assument, refusent ou explicitent. Il s'agit là de tenter de cerner quel est le discours du dominé sur les catégories discursives de la dominance. En l'état six entretiens ont été effectués et transcrits.

Troisième temps : la mesure des attitudes. En reprenant de base la méthodologie de locuteur masqué utilisée pour l'enquête sur Rouen, il s'agit de faire évaluer et identifier par des jeunes français d'origine étrangère récente (i.e. des communautés perçues comme telles) des échantillons sonores de voix posées comme issues de l'immigration ; les bandes FIM et FIA de la précédente enquête seront reprises et seront ajoutées une bande « portugaise », une bande « asiatique » (pour rendre compte des réponses données en termes de communautés présentes sur les deux agglomérations retenues pour l'enquête : Rouen et Le Havre. Voir tableaux 2 et 3) et vraisemblablement une bande « turque » (tableau 3) dans la mesure de la présence certaine de la communauté dans les deux villes. Les échelles évaluatives sont en cours d'élaboration²⁵³ mais elles doivent s'inspirer largement de l'enquête rouennaise pour les catégories relevant de la sociolinguistique urbaine. Cette proximité s'explique –je le rappelle– par la nécessité de mieux cerner des groupes mis à distance dans l'espace urbain et « oublié » des discours dans l'enquête rouennaise.

Je me propose à présent de présenter quelques résultats très partiels (sur les échantillons rouennais –Rive gauche et rive droite– et havrais –ville haute et ville basse–) dans la mesure où les analyses sont en cours de réalisations. Par ailleurs, cette recherche doit donner lieu à la publication d'un article dans la revue *Diverscité*²⁵⁴ pour le premier semestre 2001.

Quelques tendances

Les communautés présentes. Les réponses à la question 9 (tableau 1) permettent de cerner une première tendance : la présence proportionnée des communautés d'origine étrangère dans l'espace quotidien. Bien entendu, ce ne sont que des indications globales, fondées sur la sélection du premier terme rencontré. Il n'en reste pas moins que cela permet d'appréhender les « termes vedettes », comme autant de descripteurs univoques de la stéréotypie : Le Havre et Rouen ne perçoivent pas de la même façon la présence communautaire. Il faut par ailleurs noter la forte proportion de locuteurs rouennais (28,57%) qui n'en perçoivent aucune en rang 1.

²⁵³ Elles n'ont pas à tenir compte des entretiens de validation sur la part locative des catégories : ils ne portent que sur les catégories dénominatives.

²⁵⁴ <http://www.uquebec.ca/diverscite>

Au bilan, les communautés ressenties comme présentes et mises en discours comme telles sont dans un ordre les regroupant les populations : originaires du Maghreb (52.78%), d'Afrique noire (25%) et dans une moindre mesure les Turcs, les portugais et les Asiatiques.

Tableau 1 : Les communautés dites (rang 1)

| Identifiés | Le Havre | Rouen | Total |
|------------|---------------|---------------|---------|
| Algériens | 12,50% | 21,43% | 18,18% |
| Arabes | 12,50% | 28,57% | 22,73% |
| Français | 0,00% | 7,14% | 4,55% |
| Maghrébins | 12,50% | 7,14% | 9,09% |
| Musulmans | 0,00% | 7,14% | 4,55% |
| Africains | 37,50% | 0,00% | 13,64% |
| Asiatiques | 12,50% | 0,00% | 4,55% |
| Aucune | 12,50% | 28,57% | 22,73% |
| Total | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

Tableau 2 : Les communautés dites (rang 2)

| Identifiés | Le Havre | Rouen | Total |
|------------|---------------|---------|---------|
| Maghrébins | 12,50% | 7,69% | 9,52% |
| Noirs | 0,00% | 15,38% | 9,52% |
| Portugais | 0,00% | 7,69% | 4,76% |
| Sénégalais | 0,00% | 15,38% | 9,52% |
| Aucune | 25,00% | 46,15% | 38,10% |
| Africains | 12,50% | 7,69% | 9,52% |
| Arabes | 50,00% | 0,00% | 19,05% |
| Total | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

Tableau 3 : Les communautés dites (rang 3)

| Identifiés ³ | Le Havre | Rouen | Total |
|-------------------------|---------------|--------------|---------|
| Portugais | 0,00% | 8,33% | 5,00% |
| Travailleurs étrangers | 12,50% | 0,00% | 5,00% |
| Turcs | 25,00% | 0,00% | 10,00% |
| Aucune | 62,50% | 91,67% | 80,00% |
| Total | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

Les désignations. Parmi les désignations proposées au classement (question 5), le terme qui revient comme le plus dévalorisant –il sera par conséquent une catégorie à évaluer– est *Sans papier*²⁵⁵ sur l'ensemble de l'échantillon. Pour Le Havre et Rouen, cette tendance se confirme (Tableau 4) évidemment mais avec des nuances notables pour les choix qui suivent et les sous parties de l'échantillon. Au Havre, la ville haute et la ville basse désignent dans des proportions semblables comme second terme le moins valorisant LI (Les immigrés) à l'instar de la rive droite de Rouen mais pas de la rive gauche qui

²⁵⁵ Pour mémoire : SP (Sans Papier), TI (travailleurs immigrés), PI (Population immigrée), CE (Communauté étrangère), LI (Les immigrés), LE (Les étrangers) et PO (population d'origine étrangère).

préfère le terme PO. Le plus neutre (et cela est confirmé par les entretiens de validations du temps deux) est unanimement PO (Population d'origine étrangère). Cela permet de poser une échelle d'évaluation pour les échantillons verbaux qui vont être entendus entre d'une part SP et d'autre part PO.

Tableau 4 : Le classement des désignations

| Choix1 | Ville basse | Ville haute | Rive droite | Rive gauche | Total |
|--------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| LE | 0,00% | 0,00% | 10,00% | 0,00% | 4,00% |
| LI | 33,33% | 25,00% | 20,00% | 0,00% | 20,00% |
| PO | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 20,00% | 4,00% |
| SP | 66,67% | 75,00% | 50,00% | 80,00% | 64,00% |
| TI | 0,00% | 0,00% | 20,00% | 0,00% | 8,00% |
| Total | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

Les catégories urbaines. Ceci posé, les réponses à la question 10 (*Dans quels endroits (quartiers, rue...) semblent plus présentes ces populations*) donnent un ensemble de catégories urbaines (*le centre ville, les grands ensembles, les cités*, termes spontanément produits et *les quartiers* suggérés dans la question) différemment appréciés selon la ville mais par ailleurs posés sur un axe les opposant au moins en langue : *centre ville* est l'antonyme de tous les autres termes produits ; il est ce que les autres ne sont pas même s'ils sont de la communauté urbaine et proches du centre ville. Ce qui apparaît de plus, compte tenu des lieux de ville nommés (quartier de l'Eure, Mont Gaillard, Caucriauville, Les Sapins²⁵⁶) est une distinction à opérer entre *quartiers* et *banlieues* pour considérer la distance non pas seulement sociale ou démographique mais aussi spatiale. La présence des populations issues de l'immigration au centre ville²⁵⁷ est attestée sachant que, par rapport aux autres communautés nommées²⁵⁸ (Tableau 5), ce sont les Algériens, les Arabes et les Africains que l'on dit y trouver.

Les temporalités. De l'étude sur le Confort Visuel Nocturne²⁵⁹, on peut retenir que l'espace urbain procède d'usages différenciés non seulement en termes de groupes sociaux mais aussi en termes de temporalité. De l'enquête rouennaise, on doit se souvenir que les formes issues de l'immigration étaient exclues du centre ville. La lecture du tableau 4 montre au moins deux choses quant aux rapports entre la communauté identifiée et la temporalité liée à l'identification : a. les items relatifs à l'absence de perception de l'étranger ne sont pas apparus dénommés (mais ils peuvent être proportionnés à plus de 26% de l'échantillon retenu dans les

²⁵⁶ Les Sapins est un quartier de Rouen déjà nommé dans la précédente enquête. Les autres lieux appartenant au Havre est seront donc l'objet d'évaluation spécifique en fonction de l'échantillon.

²⁵⁷ Il faut penser qu'ici les réponses concernent globalement l'espace urbain sans autre distinction. Ceux-ci sont à terminer de faire pour Le Havre.

²⁵⁸ La communauté portugaise n'apparaît pour Rouen que dans les entretiens de validation.

²⁵⁹ Voir le rapport disponible dans les Annexes 2.

réponses « Pas de réponse ») mais au contraire ils s'inscrivent dans le paradigme de la régularité ou plus largement de la constance des relations (cela sera à considérer pour les échelles évaluatives) et b. une distinction prévisible des attitudes dans la mesure cette quasi absence de réponse peut être liée au seul questionnement (« *Là où vous habitez* ») et non à la perception effective et quotidienne. L'analyse des entretiens de validation sera alors très précieuse.

Tableau 5 : les lieux et les communautés

| Lieux | Algériens | Arabes | Français | Maghrébins | Musulmans | Africains | Asiatiques | Total |
|----------------------|-----------|---------|----------|------------|-----------|-----------|------------|---------------|
| Le centre ville | 25,00% | 20,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 33,33% | 0,00% | 17,65% |
| Les banlieues | 0,00% | 40,00% | 0,00% | 50,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 17,65% |
| Les cités | 50,00% | 20,00% | 100,00% | 0,00% | 100,00% | 0,00% | 0,00% | 29,41% |
| Les grands ensembles | 0,00% | 20,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 0,00% | 100,00% | 11,76% |
| Les quartiers | 25,00% | 0,00% | 0,00% | 50,00% | 0,00% | 66,67% | 0,00% | 23,53% |
| Total | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

Tableau 6 : Les temporalités

| Identifiés ¹ | Temps ¹ | Le Havre | Rouen | Total |
|-------------------------|-----------------------------|---------------|---------------|---------|
| Africains | A n'importe quel moment | 10,00% | 0,00% | 3,85% |
| | A tout moment de la journée | 10,00% | 0,00% | 3,85% |
| | la journée | 10,00% | 0,00% | 3,85% |
| Algériens | Le soir | 0,00% | 6,25% | 3,85% |
| | Régulièrement | 0,00% | 6,25% | 3,85% |
| | Tous les jours | 10,00% | 0,00% | 3,85% |
| | Tout le temps | 0,00% | 6,25% | 3,85% |
| Arabes | En semaine | 10,00% | 0,00% | 3,85% |
| | le week-end | 0,00% | 6,25% | 3,85% |
| | Tous les jours | 0,00% | 18,75% | 11,54% |
| Asiatiques | chaque jour | 10,00% | 0,00% | 3,85% |
| Français | Toute la journée | 0,00% | 6,25% | 3,85% |
| Maghrébins | souvent | 0,00% | 6,25% | 3,85% |
| | Tous les jours | 0,00% | 6,25% | 3,85% |
| | Les jours de marché | 10,00% | 0,00% | 3,85% |
| Musulmans | Tout le temps | 0,00% | 6,25% | 3,85% |
| Aucune | Toute la journée | 0,00% | 6,25% | 3,85% |
| | Pas de réponse | 30,00% | 25,00% | 26,92% |
| Total | | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

Figure 22 : Le questionnaire « désignation de l'étranger »²⁶⁰

Dans le cadre d'une recherche universitaire, nous réalisons une enquête sur la désignation des populations étrangères dans le discours des gens. C'est à dire que nous tentons de déterminer comment on nomme les « étrangers » dans la région en comparaison avec le(s) mode(s) d'autodésignation de chaque communauté.

Nous allons donc vous proposer une série de questions auxquelles nous vous demandons de répondre aussi sincèrement possible sachant que le plus strict anonymat sera respecté. Vous pouvez ne pas répondre systématiquement.

- 1- Comment percevez vous le simple terme « étranger » que nous venons d'énoncer ?
 - 2- Pensez vous appartenir à une communauté ? Si oui, laquelle ?
 - 3- Au sein de votre communauté, utilisez vous de termes différents pour vous appeler et pour désigner les autres communautés ?
 - 4- Nous avons entendu un certain nombre de termes utilisés pour désigner les « étrangers » : population immigrée - communauté étrangère - sans papier - les étrangers - les immigrés - les travailleurs immigrés - population d'origine étrangère. Qu'en pensez vous ?
 - 5- Classez ces termes du moins valorisant au plus neutre :
 - 6- Vous reconnaissez vous dans une de ces désignations ? Si oui, laquelle ?
 - 7- Connaissez vous d'autres mots communément utilisés pour les nommer ? Si oui, lesquels ?
 - 8- Selon vous, qui sont ceux que l'on appelle « étranger » en France ?
 - 9- Quelle(s) communauté(s) vous semble(nt) très présente(s) là où vous habitez ?
 - 10- Dans quels endroits (quartiers, rue...) vous semblent plus présentes ces populations ?
 - 11- A quel moment de la journée ou de la semaine êtes vous susceptible de côtoyer les membres de cette (ces) communauté(s) ?
- Données annexes :
- 12- Année de naissance
 - 13- F M
 - 14- Dans quelle ville êtes-vous né(e) ?
 - 15- Où sont nés vos parents ?
 - 16- Où habitez vous ?
dans quelle ville :
dans quel quartier :
 - 17- Depuis combien de temps habitez vous là ?
Depuis combien de temps habitez vous dans la région ?

²⁶⁰ Lors de la passation, le questionnaire laisse la place aux réponses : c'est pour les besoins de la présentation qu'il est ici restreint au seul texte.

Quelques pistes

Compte tenu de ces tendances issues d'un échantillon certes spécifique, il me semble indispensable de travailler un lieu de ville particulier : le centre ville. Pourquoi ? Les banlieues, les cités, ... sont dans les stéréotypes divers les lieux où l'on dit rencontrer les populations issues de l'immigration que l'enquête sur Rouen avait écartées du centre ville. Elles y sont présentes, actives, visibles, parlantes et socialisées mais par ailleurs démarquées des autres parties de la population. Si l'on fait l'hypothèse qu'est en train de se mettre en place une multipolarisation de l'espace urbain par une autonomisation des périphéries, il faut autant travailler sur l'opposition centre ville / banlieue que sur la mise en place –parfois volontariste– de centres–villes spécifiques²⁶¹ ; il s'agit de comprendre comment se produit et se singularise un espace langagier qui tendanciellement peut devenir le lieu d'une norme, de la norme communautaire. En fait, je pense que l'on doit, à ce propos, questionner les modèles de développement urbain (une interrogation sur les processus de sécession ou de ségrégation urbaines peut s'appuyer sur la dynamique divergence / convergence – telle que la pose Peter Trudgil – dans la mesure où elle semble propice à mieux appréhender les faits variationnels) pour ce qu'ils induisent de la structure socio–spatiale et des dynamiques socio–langagières urbanisées.

C'est, en terme de projet, l'objet d'une collaboration sur la centralité linguistique (de recherche et éditoriale) à venir avec l'Université de Kénitra (Maroc) qui développe une formation de 3^{ème} cycle en sociolinguistique urbaine d'une part et d'autre part d'une communication²⁶² en cours de rédaction²⁶³ au Congrès des franco-romanistes de Dresde (septembre 2000).

Centre et périphérie

Si l'on admet l'opérativité du concept de centralité linguistique en sociolinguistique urbaine pour faire part des attitudes langagières posant au centre-ville des formes linguistiques sans qu'y soit attestée la présence effective, et partant le centre urbanisé comme le lieu d'occurrence de la forme de référence, il faut également admettre la nécessité de conceptualiser le **centre**. Le terme renvoie en effet à une aire spécifique du tissu urbain propre et nommée en tant que telle mais, par ailleurs, le terme ;

²⁶¹ C'est le cas par exemple dans l'agglomération de Rouen où se met en place, à côté ou plutôt en marge du centre ville de l'agglomération (Rouen rive droite surtout), un centre ville à Sotteville–les–Rouen.

²⁶² Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique (Communication acceptée et présentée lors de l'atelier « Sociolinguistique urbaine ».

²⁶³ Au moment où le présent texte se termine d'être lui-même rédigé.

- a. ne correspond pas nécessairement à une seule localisation pour une même communauté sociale mais est – en discours – posé comme tel ;
- b. ne prend son sens que dans l'opposition à une périphérie marquant plus la distance sociale qu'une distance spatiale objectivement contrastée et mesurable ;
- c. n'est pas à lui seul le lieu identitaire de la communauté sociale mais contribue – notamment parce qu'il est le lieu privilégié et métaphorique de la norme – à produire un discours communautaire sur l'identification.

À ma connaissance, la littérature française en sociolinguistique n'a pas conceptualisé le centre urbain autrement que comme une donnée permettant par exemple d'expliquer la diffusion du français sur le territoire. L'article de Anthony Lodge²⁶⁴ permet de mesurer la nécessité non seulement de confronter les modèles mais encore de prendre en considération les résultats de la sociolinguistique historique pour les parler urbains et partant de l'urbanisation. C'est à partir de cette excellente synthèse que je me suis intéressé aux travaux de H. Andersen sur la question. Celui-ci a proposé une modélisation²⁶⁵ du développement différencié des dialectes urbains suivant leur appartenance à un centre ou à une périphérie. En voici une rapide description et ce que je pense devoir en retenir pour la poursuite de mes recherches en ce domaine. L'opposition entre centre et périphérie se mesure en trois points distincts et complémentaires et à considérer non du point de vue de la vitalité et du dynamisme dialectal mais de celui de la matérialité socio-spatiale strictement urbaine :

1. la distance géographique (dans la mesure où on est plus ou moins éloigné du point considéré comme central),
2. la densité des réseaux de communication (car *a priori* le centre est le lieu de la densité maximale des réseaux... Ce qu'illustrent en partie les catégories issues du questionnaire sur la ségrégation que j'évoquais précédemment : les lieux de sociabilité, mais aussi la rue, la place...),
3. l'orientation des réseaux des communication (car le centre est le point de convergence des dits réseaux).

Les conséquences perceptibles de cette organisation portent autant sur le système linguistique que sur les attitudes proprement dites, sachant –j'y reviendrai– que H. Andersen ne les distingue pas des attitudes langagières. Du point de vue du système linguistique, un centre urbanisé se caractérise par la présence – indigène ou non – de

²⁶⁴ Lodge A., 1999, « Convergence and divergence in the development of the Paris urban vernacular », dans *Sociolinguistica* 13, Niemeyer Verlag, 51-68.

²⁶⁵ Andersen H., 1988, « Centre and periphery : adoption, diffusion and spread », dans *Historical dialectology. Regional and Social*, Mouton de Gruyter, Berlin/ New York/ Amsterdam, 39-83.

communautés parlantes engagées dans une grande quantité de communication interdialectale. Selon la terminologie de Andersen, il est caractéristique de dialectes ouverts dans la mesure où la parlure (comme ensemble des formes perçues) est à changement rapide, et simplifie ses systèmes phonologique et morphologique. Du point de vue des attitudes, la communauté dialectale est dite exocentrique c'est-à-dire ouverte aux normes externes. Inversement (et il y a lieu de penser qu'il y a des stades intermédiaires entre les deux pôles), le système linguistique des périphéries est caractérisé par son conservatisme et la complexité de ses systèmes phonologique et morphologique. Parce que la communauté est alors de type endocentrique, elle adhère avec force à ses propres normes.

Ce modèle me semble intéressant à discuter (même s'il est fondé sur l'observation de réalités certes urbaines mais autrement problématisées) dans la mesure où il pose un centre comme le lieu de résolutions des conflits langagiers, là où finalement la structure socio-spatiale produit de l'unique (ou du moins tente de le faire) et la norme de référence. À l'instar de ce que pose la géographie sociale pour les territoires, il m'apparaît pertinent de ne pas considérer le lieu de la norme (c'est du moins ce que les discours dominants tendent à montrer quand il s'agit du centre-ville) comme exclu des dynamiques socio-langagières : il appartient à un groupe dominant d'intégrer à son système des fonctionnements externes sans pour autant faire abstraction de l'hétérogénéité constitutive à toute communauté sociolinguistique. L'intérêt essentiel du modèle est de poser une corrélation entre l'épaisseur urbaine et le dynamisme dialectal.

Le modèle est évidemment critiquable dans la mesure où d'abord il pose l'existence de systèmes autonomes quasi concurrentiels ; ensuite, il prend pour modèle une organisation urbaine, mais surtout, au regard des enquêtes que j'ai menées dans le domaine, il n'aborde pas les attitudes langagières (celles relevant des jugements sur l'usage de la langue et non pas seulement sur la correction par rapport à un ensemble de règles). Il ne prend pas en compte la dimension prescriptive du discours sur l'organisation même de l'espace social urbanisé.

Tout centre urbain urbanisé est un lieu de brassage (et notamment les centres-villes qui sont de plus en plus ouverts à la présence des populations périphériques tout comme les centres périphériques rendus accessibles), mais il est aussi le lieu d'un nivellement²⁶⁶ (tant pour le système linguistique que pour les attitudes) à savoir que s'y jouent deux actions glottopolitiques majeures :

- a. la diminution de la variation en réponse aux actes d'accommodation (en fait de l'individuation sociolinguistique)

²⁶⁶ Selon la terminologie de Peter Trudgil.

car il s'agit de montrer que l'on fait partie d'un groupe ou d'une communauté, et

- b. la standardisation comme diminution de la variation en réponse aux pressions institutionnelles de tous genres (on peut penser aux écrits urbains de toutes sortes –panneaux et écrits divers « redénommants²⁶⁷ »- mais encore aux discours normatifs des couches sociales culturellement hégémoniques.

Identité et langue : le cauchois.

Éléments préliminaires

Travailler sur un dialecte en zone d'oïl peut sembler au profane de ces recherches sans modernité réelle²⁶⁸, certes intéressantes mais sans plus de valeur sociale que de poser son ou ses auteurs comme des spécialistes nécessairement pointus car fortement isolés, perçus d'ailleurs (car ils peuvent l'être à l'exclusive de tout autre ancrage disciplinaire) davantage comme des dialectologues que des sociolinguistiques. Travailler sur le cauchois semble plus encore en décalage avec mon souci déclaré de travailler sur les usages langagiers en situation : en contact permanent avec le français, il tend à perdre son autonomie et à se confondre avec lui, à ne plus être qu'un substrat ; qui peut sensément prétendre aujourd'hui que le cauchois constitue un système autonome –distinct du français- sur suffisamment de points pour que les linguistes autant que ses locuteurs éventuels n'hésitent pas un instant ? La réponse est évidemment : personne. Si, en revanche on s'attache au discours tenu par les locuteurs sur l'autonomie linguistique du dialecte cauchois, la réponse doit être beaucoup plus nuancée et –là comme ailleurs – décadre²⁶⁹ de l'approche courante de ses situations dites dialectales où les effets éradicateurs de la diglossie sont posés comme une certitude : le dialecte doit disparaître ou a disparu.

Je pense qu'il y a au moins deux raisons pour travailler sur le cauchois ; la première concerne une situation sociolinguistique évidemment singulière en tant que telle où le décalage constant entre

²⁶⁷ Voir à ce propos Lucci V. (Dir.), Millet A., Billiez J., Sautot J.P., Tixier N., 1998, *Des écrits dans la ville (Sociolinguistique d'écrits urbains : l'exemple de Grenoble)*, L'Harmattan, Paris, 310 pages.

²⁶⁸ Je ne nie pas la pertinence des travaux de recherche à ce sujet bien au contraire : plusieurs publications d'importance (Clairis C., Costaouec D., Coyos J.B., 2000, *Langues et cultures régionales de France*, Paris, L'Harmattan, 278 pages et Blanchet P., Breton R. Schiffman H., 1999, *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXI^e siècle*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 102, Louvain, Peeters, 202 pages) montrent la nécessité de continuer la réflexion en ce domaine où la demande sociale ne cesse d'être active. Je ne fais référence qu'au sens commun qui n'est pas la chose la moins partagée.

²⁶⁹ Je fais ici allusion aux propos de Grégory Bateson (Bateson G., 1997, « Une théorie du jeu et du fantasme », dans *Vers une écologie de l'esprit*, Le Seuil, Paris, 209-224) qui énonce comment le cadre (pas seulement psychologique) devient très vite une partie du système des prémisses. En l'occurrence, il s'agit pour moi –sans nier les travaux fondés sur une approche « conflictuelle » des rapports entre les formes régionales et le français- de tenter un positionnement scientifique fondé sur le dynamisme socio-langagier qui, appuyé sur les réalités culturelles, permet d'analyser la situation comme permettant l'émergence de nouvelles formes langagières, comme rendant compte de la cohérence d'une communauté sociale.

les pratiques linguistiques et les discours est à l'œuvre ; la seconde relève d'un intérêt plus strictement scientifique dans la mesure où cette même situation peut aider à conceptualiser plus avant des configurations analogues.

- 1) À cause de ce que cela révèle vraisemblablement des tensions et des conflits en cours, des processus de minoration,... mais aussi plus largement des changements culturels (dont ceux liés à l'urbanisation), il faut admettre, à l'instar de ce que la sociolinguistique pose de la langue, une définition sociolinguistique du dialecte : en effet, une langue est langue dès lors que des locuteurs la nomment telle et s'y identifient ; un dialecte n'échappe pas à ce processus. En d'autres termes un dialecte existe tant que des locuteurs posent discursivement son existence, un statut qui en relève ; ils sont capables de le mettre en mots, de signifier des marqueurs, des attitudes et des comportements linguistiques et langagiers spécifiques. Le cauchois existe tant que des locuteurs déclarent son existence quand bien même ils le font et ne savent le faire qu'en français (régional ou non).
- 2) Ces discours épilinguistiques sont évidemment signes d'un processus glottopolitique issu et vecteur de l'imposition du français comme langue commune, mais il me semble qu'il faut aussi les considérer comme traces potentielles d'autres phénomènes en cours : l'émergence de nouvelles formes identitaires, la reconnaissance-naissance²⁷⁰ d'une langue et plus largement de la mise en place de communautés sociolinguistiques territorialisées. Un dialecte est déjà une langue dans la mesure où il donne sens à une appartenance communautaire et donne corps à des pratiques sociales quasi ethniques²⁷¹.

Ces deux raisons posées, travailler sur ce dialecte est pertinent pour la recherche en sociolinguistique²⁷² au-delà-même de la seule connaissance du terrain qui demeure nécessaire²⁷³ :

²⁷⁰ Selon le concept proposé par Jean Baptiste Marcellesi (entre autres dans Marcellesi J.B., 1986, « Actualité du processus de naissance de langues en domaine roman », dans Cahiers de Linguistique Sociale, GRECSO/ Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 21-29.).

²⁷¹ Ce dernier terme pose plus de questions qu'il n'apporte de solutions : il implique une logique de séparation, de volonté de distanciation et il n'est pas anodin qu'il ne s'applique –en discours– qu'aux populations issues de l'immigration en France. « Ethnique » est en cet usage dans une acception quasi morale (au même titre que communautaire) et ressortit au paradigme de l'exogène. J'emploie pour ma part le terme parce qu'il renvoie à une conceptualisation d'une communauté spécifiable, particulièrement sur les traits constitutifs suivants : territoire, réseau urbain, langue (au sens sociolinguistique), culture, métropole.

²⁷² Très peu de travaux universitaires français (car sont publiées régulièrement des sommes « linguistiques » issus des érudits locaux) concernent le cauchois. Il faut mentionner la thèse (jamais publiée) de Gérard Lozay (Lozay G., 1982, *Analyse d'une situation linguistique en pays de Caux. Le canton de Yerville*, Thèse de 3ème cycle, Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 280 pages) qui fait état des pratiques linguistiques dialectales de collégiens, et plus récemment la recherche de Michèle Shortz (Shortz M., 1998, *Le parler de Senneville-sur-Fécamp*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 270 pages). Dans les deux cas, l'approche singularise des lieux posés comme révélateurs d'une communauté linguistique spécifique mais essentiellement communale.

²⁷³ Un article récent de Philippe Blanchet (Blanchet P., 2000, « Les cultures régionales et l'extrême droite en France : entre manipulations et inconscience », déjà cité) montre la nécessité citoyenne d'informer la

- 1) c'est d'abord répondre à une demande sociale de plus en plus marquée sur la recherche des origines, en proposant particulièrement une information socio-langagière aux divers acteurs sociaux,
- 2) c'est aussi tenter de valider plus avant mes hypothèses sur l'urbanisation linguistique (mobilité linguistique, territoire et territorialisation) dans la mesure des mutations en cours. On ne peut plus seulement cantonner le dialecte en campagne et l'exclure des villes : des locuteurs se déclarent dialectophones à Rouen, des enfants d'immigrés turcs parlent cauchois à Caudebec, et,
- 3) c'est enfin essayer de proposer, à partir du cas cauchois, des méthodologies d'aménagement pour les langues d'oïl de France en voie de grammatisation.

Quel apport pour la connaissance des langues régionales ?

En effet, même si cela n'en est pas l'objet spécifique, la recherche que j'initie maintenant concerne plus largement les langues d'oïl dans la mesure des rapports diglossiques complexes qu'elles entretiennent avec le français²⁷⁴ ; exclues de la liste des langues régionales de France et posées en sens commun comme des patois du français, on leur dénie une littérature, une écriture, la capacité à rendre compte des abstractions, à rendre compte de la modernité, on leur refuse des vrais locuteurs actifs pour en décrire l'usage comme réservé aux seules personnes âgées. La réalité du terrain normand et particulièrement cauchois montre une situation tout aussi contrastée : certes les discours identitaires n'ont pas et n'ont pas eu la même âpreté que pour le corse, le breton celtique..., mais ont néanmoins une existence. J'en veux pour preuve la participation de l'Université Rurale Cauchoise aux consultations concernant *La Charte des langues régionales ou minoritaires*.

Il faut avoir à l'esprit que le normand dans sa diversité est certes un ensemble dialectal aux formes attestées, mais aussi une langue déclarée telle et revendiquée par certains de ses locuteurs. Sa reconnaissance et son placement effectif dans la liste des langues parlées par des ressortissants français sur le territoire de la République²⁷⁵ font évidemment état d'un certain activisme linguistique sans lequel les représentants –même bienveillants– de l'État n'auraient pu en avoir connaissance. Cette inscription change le statut même du normand qui devient « une sorte de » langue

société civile ; en pays de Caux et plus largement en Normandie, la situation n'est pas différente : l'extrême droite reprend à son compte les valeurs de la ruralité et partant des parlers locaux.

²⁷⁴ Il s'agit des wallon, picard, champenois, normand, gallo, morvandiau et poitevin-saintongeais, selon les études proposées par la D.P.L.O. (Défense et Promotion des langues d'Oïl). Il y a bien sûr à redire à cette liste, mais elle a le mérite de rendre visible un réseau associatif de revendications culturelle et linguistique.

²⁷⁵ Voir le Dossier 49 (du 02 juin 1999) édité par le Ministère de la Culture et de la Communication

régionale et –si tant est que les discours identitaires fondés sur une communauté linguistique normande et, partant, cauchoise posent une singularité culturelle et une altérité constitutive – il me semble nécessaire d'accompagner et d'informer le processus.

Dans ce contexte, la tentation est forte –bien qu'en l'état elle relève du fantasme– d'appliquer à la langue normande les valeurs discriminatoires d'une forme plus ou moins dialectale qui serait alors hégémonique : une pureté, une vraie langue, une vraie orthographe ; pour l'heure la situation semble ressortir davantage à la polynomie dans la mesure où les variétés de normand ne sont pas hiérarchisées entre elles mais font sens de l'identité régionale. Le dialecte cauchois est dans ce cas de figure exemplaire des autres langues d'oïl.

Projet de recherche

Particulièrement, le projet de recherche sur le cauchois pose l'hypothèse générale que la situation sociolinguistique actuelle du dialecte peut être comprise comme relevant d'un processus de reconnaissance-naissance d'une langue²⁷⁶. Les faits relevant ordinairement de l'individuation sont singulièrement dynamisés par une reconnaissance du normand²⁷⁷. Il s'agit là de souligner qu'il y a non seulement des pratiques linguistiques spécifiques mais encore un ou des discours identitaires susceptibles de prendre ampleur d'une telle décision. Au-delà de ces considérations, il faut également noter que le pays de Caux bénéficie d'une délimitation géographique qui peut accentuer le sentiment de singularité mais surtout d'identification : limité au nord-ouest par la mer (La Manche) et au sud par la Seine, seules ses limites est/ nord-est sont en contact avec d'autres zones linguistiques (le brayon et le picard).

L'enquête de terrain qui s'est imposée pour tenter de mieux discerner cette configuration est de type **épilinguistique**. En effet, sachant qu'une description synchronique du cauchois existe et qu'elle tend à s'instaurer en référence dans la communauté²⁷⁸, il doit s'agir, concrètement, de rendre compte de l'évaluation sociale du parler cauchois et notamment de son rapport à la territorialisation. La recherche engagée sur le cauchois s'appuie effectivement sur les fondements théoriques et méthodologiques issus de mes travaux en sociolinguistique urbaine ; en effet, l'urbanisation étant un processus

²⁷⁶ L'inscription du normand comme langue de ressortissants français pose le problème du statut et de la légitimité des variétés les plus vivaces autant du point de vue des pratiques langagières que des représentations sociolinguistiques, dont le cauchois.

²⁷⁷ L'ensemble est à replacer dans un contexte spécifique. Sans que je sollicite une telle démarche, le cours que j'ai initié à l'Université de Rouen (patrimoine linguistique normand : langue et société) a fait la Une du *Courrier Cauchois* ; cette publication est non seulement l'hebdomadaire le plus vendu sur le pays de Caux mais encore la tribune médiatique du dialecte puisqu'elle donne à lire chaque semaine un texte annoncé comme étant du cauchois.

²⁷⁸ Les textes publiés dans le *Courrier cauchois* et qui connaissent le plus grand lectorat sont relus et corrigés par l'Université Rurale Cauchoise qui défend une orthographe spécifique d'une part –ça reste une recherche à mener– d'un côté mais d'un autre côté fonde ses jugements d'acceptabilité sur une seule variété, celle du Caux central.

non exclusif des zones dites rurales, cela permet d'établir une hypothèse complémentaire : la reconnaissance-naissance du cauchois est liée au changement de modèle culturel des locuteurs ruraux. En l'état, le projet de recherche est circonscrit aux rapports entre langue, identité et **territoire** pour ce qu'ils font sens –chez la jeune génération de locuteurs – d'un sentiment communautaire découvert et renforcé par des données linguistiques de l'ordre d'une glottogénèse, et permettent une identification à une communauté sociale constituée mais minorée socialement.

L'enquête

L'enquête prévue à ce jour doit se dérouler en deux temps : d'abord des entretiens semi-dirigés pour faire cas des catégorisations (et partant des items qualifiants) sur le cauchois par des locuteurs natifs du pays de Caux. Ensuite, il est prévu de les faire évaluer sur la base de l'écoute d'échantillons sonores²⁷⁹. L'échantillonnage (pour les témoins et les locuteurs enquêtés) est établi sur la base du choix de personnes en âge d'avoir des enfants ou en ayant (scolarisés ou non), âgées de 18 à 40 ans (de sorte que les enfants éventuels soient scolarisés en primaire ou collège), nées dans le pays de Caux, y vivant ou y ayant vécu au moins cinq années consécutives. Il est également nécessaire les locuteurs échantillonnés se répartissent en « personne urbanisée ou non-urbanisée » pour faire état d'une activité quotidienne ou non (professionnelle, familiale, ...) posant/ affirmant la mobilité spatiale comme une valeur positive. L'état d'avancement est le suivant :

- A. Pour le premier temps 40 entretiens ont effectivement été retenus et sont transcrits. Ils sont en cours d'analyse (j'y reviens pour un aperçu dans la partie suivante) selon une méthodologie visant à extraire les éléments des diverses dimensions de l'identité sociolinguistique cauchoise. En quelques mots, il convient de délimiter et de valider, pour chacun des axes thématiques déterminés pour le questionnement, les items qualifiants en rapport avec une liste potentiellement dynamique de spécificateurs « dimensionnels ». Ainsi dans la thématique relevant de la **perception du dialecte** par le locuteur interrogé va –t-on avoir comme spécificateur « pratique d'autrui » pour rendre compte de qui use du dialecte, « pratique propre » pour faire état de l'usage dialectal déclaré dans ce contexte où on ne l'interroge pas spécifiquement, « évaluation du dialecte » pour faire montre des attitudes langagières à son égard et « lieux de sociabilité » pour signaler les endroits dits comme propices à l'écoute ou à la production du dialecte. Le questionnaire quant à lui (Figures 21 et 22) est conçu et organisé pour faire produire les catégorisations sur

²⁷⁹ La méthodologie est celle utilisée pour l'enquête dite de Rouen : le locuteur masqué.

quatre axes distincts : la perception de la diversité linguistique (questions 11 à 15), le cauchois perçu : appréciations des pratiques d'autrui (questions 16 à 22), le cauchois vécu : appréciations des pratiques propres (questions 22 à 31) et enfin l'identité vécue : appréciation du modèle culturel (questions 32 à 34). L'ensemble des entretiens donnera par ailleurs lieu à une analyse spécifique²⁸⁰ de type énonciatif pour tenter de mesurer l'adhésion des locuteurs à leurs propos.

Pour le second temps –que j'expose très rapidement dès maintenant– deux jeux de bandes ont été réalisés sachant qu'ils n'ont pas encore donné lieu à sélection pour l'évaluation proprement dite : il s'agira de ne garder que quelques bandes (entre 5 et 7) alors qu'au total elles sont plusieurs dizaines : respectivement 30 et 15.

1. un ensemble de bandes sur un texte lu et écrit en français (Figure 23). Ces échantillons sonores ont été constitués sur la base du modèle des pratiques langagières utilisé dans l'enquête sur la situation rouennaise (axe +/-régional/ axe +/-urbain, axe +/-ethnique²⁸¹). Les échantillons verbaux pré-retenus (voix d'hommes et de femmes) s'inscrivent sur une échelle polarisée allant de la forme la plus dialectophone à la moins dialectophone (en passant par les formes attribuables au français régional et seront évalués selon des axes en cours de définition (mais qui doivent au moins concerner l'appréciation de l'accent, des trajectoires sociales et linguistiques, de la localisation, des comportements des locuteurs présumés.)
2. Un ensemble de bandes sur un texte lu et écrit en cauchois (Figure 24). Ces échantillons sonores ont été constitués sur la base du même modèle que précédemment mais en insistant sur le critère locatif : ce qui importe est de recueillir des voix de personnes établies²⁸² en zone urbaine ou rurale et réparties sur le pays de Caux. Les échantillons verbaux recueillis (voix d'hommes et de femmes) s'inscrivent sur une échelle polynomique allant d'une forme cardinale à une autre (en passant par les formes attribuables aux diverses variétés de cauchois qui jouent sur des variantes) et seront évalués –s'ils sont retenus– selon les mêmes axes que les bandes précédentes.

²⁸⁰ Avec l'aide du logiciel NUD.IST©

²⁸¹ **Régional** rend compte de la présence de marqueurs perçus comme dialectaux / **Urbain** rend compte de la localisation (et de la corrélation qui existe entre territoire et langue) / **Ethnicité** rend compte de la perception des marqueurs endogènes ou exogènes)

²⁸² Les témoins sont les étudiants et étudiantes du cours *Patrimoine linguistique normand : langue et société*. Pour la plupart au moins locuteurs passifs du cauchois, ils tous sont habitués à oraliser le dialecte.

Figure 23 : Vitalité du cauchois (1/2)**Protocole d'entretien (A, B et C)****A. État civil**

1. Âge :
2. Lieu de naissance :
3. Profession :
4. Domicile actuel :
5. Durée du séjour en pays de Caux :

6. Lieu de naissance des parents :
7. Lieu de vie des parents :
8. Domicile actuel des parents :
9. Profession de la mère
10. Profession du père :

B. Perception de la diversité linguistique

11. D'après vous, quelles sont les langues parlées en France ?
12. Et selon vous quelles sont les langues parlées dans la région ?
13. Savez vous s'il existe des dialectes ou des patois ou des façons de parler particulières en France et dans la région ? Si oui lesquelles ?
14. Savez vous s'il existe des associations ou des groupes divers qui en font la promotion ? Si oui nommez-les.
15. Connaissez vous l'Université Rurale cauchoise ?

C. Le cauchois perçu : appréciations des pratiques d'autrui

16. Est-ce que les gens autour de vous utilisent le cauchois ?
17. Selon vous, le cauchois était-il plus utilisé autrefois que de nos jours ? Et pourquoi ?
18. Dans quels endroits est-il parlé ?
19. Pouvez vous me donner des noms d'endroits, de lieux ?
20. Quand le cauchois est-il utilisé ?
21. À quels sujets ?
22. D'après vous, quelles sont les personnes qui se servent le plus du cauchois actuellement ?

Figure 24 : Vitalité du cauchois (1/2)

Protocole d'entretien (D et E)

D. Le cauchois vécu : appréciations des pratiques propres

Le lexique

23. Pensez-vous utiliser dans votre façon de parler de tous les jours des mots ou des expressions cauchoises ?
24. Si vous en employez, dans quelles circonstances ?
25. Dans quels genres de conversations pensez-vous les employer

Le dialecte

26. Utilisez-vous le cauchois régulièrement ?
27. Avec qui parlez-vous cauchois ? (ou auriez vous pu le parler)
28. Dans quelles circonstances l'employez-vous ? (ou auriez-vous pu l'employer)
29. Dans quels genres de conversations ?

Le jugement linguistique

Voici une liste de mots ou d'expressions.

30. Pouvez-vous me dire ce qu'ils signifient ?
31. Pouvez-vous me dire s'il s'agit de mots ou d'expressions françaises ou cauchoises ?

Liste des mots et expressions

1. Être regardant / 2. Pucher / 3. Busoquer / 4. Se déjuquer / 5. Touiller / 6. Toupiner / 7. Doulaiser / 8. Une mouvette / 9. Locher / 10. Un douillon / 11. De la porette / 12. Avoir de quoi / 13. Qui qu'oppose

L'école

32. Est-ce qu'à l'école on vous a interdit ou au contraire autorisé l'usage du cauchois ?

E. L'identité vécue : appréciation du modèle culturel.

33. Qu'est-ce qu'un cauchois ?
34. Pensez-vous qu'on puisse être fier ou au contraire avoir honte d'être cauchois ?
35. Qu'est-ce que le pays de Caux ?

Figure 25 : Enquête cauchois (bandes en français)

C'était la première fois qu'elle allait voir le médecin chez lui. Dans la voiture, elle s'était assise derrière son père et sa mère. En arrivant, elle a vu près de la barrière le vieux chien de garde. Tout près, il y avait une petite rivière, puis elle dit : « ce n'est pas de ma faute, mais il y a rien comme eau ! »

Pourquoi deux jeux de bandes pour une même enquête ? Je cherche ainsi à savoir si les évaluations sont identiques lorsqu'il s'agit d'un français régional très marqué par le substrat dialectal ou quand il s'agit du dialecte lui-même ; l'enjeu me semble important pour la recherche menée dans la mesure où nécessairement la (ou les) bande(s) en français qui sont les plus marquées par le substrat sont proches des points de vue phonologique et prosodique des bandes en français. Par ailleurs, elles sont construites en miroir dans la mesure où sont confrontées, juxtaposées des formes normées (françaises ou dialectales) avec des formes qui supportent diverses les effets du contact de langues. L'idée étant de ne pas opposer le dialecte au français mais de le placer dans une même posture méthodologique : être un système à variations sans que son évaluation soit en regard d'un autre système.

Figure 26 : Enquête cauchois (bandes en cauchois)²⁸³

Leu maison était su eune âote commeune, et pis i traversaient la rue pou v'ni qu'ri du cide au chellier, su leu terrain qu'était mitoyen aveuc eul mien. Sommes arrivés emprès eux, vu qu'j'avions fait construite.

J'en r'viens à m'histouère : oui ! des anciens cultivateux qui sont r'tiés là oyou qu'i y a tois au quate hectares eud terre. Cha fait qu'i z'étaient pin défermés eud t'à fait. Tois ou quate chinq treules, et pis y vendaient itou du lait. Cha fait qu'i véyaient oco du monde. L'pé était cotent, vos allez vais porqui emprès

Si les évaluations négatives tendent à concorder –ce qu'on ne peut présumer– cela peut signifier la minoration sociale que continue de

²⁸³ Extrait de *Histouère eud paler d'quoi* (L.M.), paru dans le *Courrier Cauchois* du 31 octobre 1997.

supporter le dialecte (ce qui en pose l'existence au moins dans l'imaginaire mais appuyé sur des pratiques linguistiques) ; cela peut aussi signifier l'assimilation du dialecte à un sociolecte. Inversement, si des évaluations positives concordent, cela peut vouloir dire l'émergence d'une forme identitaire qui ne se reconnaît pas dans le schéma diglossique. À ce niveau, je ne suis bien sûr pas en mesure de conclure ou d'affirmer le bien-fondé de ces propositions qui ont besoin de la confrontation avec les résultats, mais il me faut rappeler que je cherche précisément à saisir la latitude d'attitude à l'égard du cauchois et partant de la communauté parlante.

Premières lectures

Les remarques qui suivent n'ont de valeur que relative au tiers du corpus dépouillé (lorsqu'il s'agit de tendances quantifiées) mais ont cependant un mérite notable : elles font état sinon d'un contre-sociotype du moins de stéréotypes inattendus eu égard au discours de la dominance. Je livre donc ces premières lectures très partielles, sachant leur nécessaire fragilité mais en même temps leur intérêt pour commencer d'approcher enfin le dialecte cauchois – la langue d'un point de vue sociolinguistique – dans la diversité de ses représentations. L'analyse des entretiens doit être terminée fin 2000.

La diversité linguistique. Dans la liste des dialectes de France, Le breton figure pour un tiers de réponses (30%) loin devant le basque (15%) et l'occitan (10%). Le cauchois est mis au même rang que le corse, le picard, le catalan. Dès lors qu'il s'agit des langues de France, le français vient largement en tête (22%) sans être majoritaire devant notamment le breton (11%), les langues de l'immigration, l'alsacien et les patois (7%) pour des résultats qui restent significatifs. On peut remarquer que la liste des langues dites régionales est loin d'être complète mais que le cauchois, situé dans la communauté linguistique française demeure un dialecte pour les habitants du pays de Caux. Cependant, lorsque l'on passe au niveau régional²⁸⁴, ces propos doivent être nuancés : certes il est la référence dialectale (à 90%) du pays de Caux mais figure (29%) derrière le français (33%) comme **langue de la région**.

Les **pratiques** sont différemment appréciées suivant les sexes. Les femmes sont peu nuancées sur les pratiques d'autrui : les locuteurs dialectophones ne sont plus ou de moins en moins nombreux et surtout des personnes âgées. Cependant que chez les hommes — à côté de ce stéréotype récurrent dans une telle situation sociolinguistique – se trouvent d'autres catégories comme « la famille », « les enfants », les enseignants », les commerçants » déclarées comme susceptibles d'utiliser maintenant le dialecte. L'analyse des **pratiques**

²⁸⁴ Les questions 12 et 13 laissaient le flou sur la référenciation spatiale : « dans la région » a été systématiquement compris comme « le lieu du questionnement » et partant comme le pays de Caux par tous les locuteurs interrogés.

propres montre une quasi unanimité à se déclarer locuteur du cauchois (avec des nuances qu'il conviendra d'analyser) : ce qui singularise les hommes des femmes est l'affirmation par les premiers de leur usage du dialecte au travail²⁸⁵.

Sur la **connaissance et l'identification des termes** (questions 29 et 30), une tendance semble se dessiner sur une même répartition des sexes : les femmes comprennent et identifient moins que les hommes ce qui peut monter qu'elles utilisent moins le dialecte même si elles s'en déclarent locutrices. On sait qu'il s'agit là –si les analyses à venir confirme la tendance– de la nécessité d'approcher la norme...²⁸⁶. Par ailleurs il est notable que sur l'ensemble de l'échantillon, le taux d'identification est nettement moindre que celui de connaissance. Autrement dit, certains termes ne sont plus des termes dialectaux mais apparentés au français.

Je souhaite faire état de réponses tout à fait singulières quant aux stéréotypes dominant et qui semblent montrer un changement en cours : le spécificateur **transmission du dialecte** rend compte de la façon dont les locuteurs ont acquis font acquérir à autrui le cauchois. Ce qui domine, pour toutes les tranches d'âge et les sexes, est la transmission « active » par les ascendants (46% des réponses) ; par ailleurs on trouve trace d'interactions en cauchois avec des enfants, des descendants (15,38%). Ce qui est surprenant est de vouloir faire apprendre le cauchois à des personnes étrangères à la communauté (7,69%) mais plus encore que le cauchois (et cela arrive en second rang) est surtout appris à l'école (30,77%) certes dans les cours de récréation mais aussi par les enseignants qui y recourent explicitement pour aider leurs élèves à comprendre des consignes par exemple. Cela est d'autant plus intéressant que ce sont les parties moins jeunes de l'échantillon (30 ans et plus) qui déclarent qu'on leur a interdit de parler cauchois à l'école.

On retrouve nommées les cours de récréation dans les **lieux de sociabilité**. Viennent d'abord les réunions de famille (23,8%), puis les réunions d'anciens (17%), les marchés et les cours de récréations (13%) et dans une moindre mesure les cafés et les lieux de travail. Il est frappant de constater une autre distinction : les femmes à nouveau restreignent l'usage dialectal particulièrement aux seules réunions de famille (quand bien même elles récusent un entourage dialectophone) et les réunions d'anciens quand bien même elles ne sont pas excluent du marché ou des lieux de travail.

Je souhaite terminer ces premiers commentaires sur un point qui me semble déterminant : les réponses aux questions 32 à 34 rendent compte de la double détermination du cauchois. Il est un « habitant

²⁸⁵ Les entretiens que j'ai personnellement menés sur ce sujet montrent qu'il ne s'agit pas d'un phénomène sociolectal : tantôt c'est un ouvrier, tantôt un gérant de biens qui déclare user du dialecte dans son activité de travail.

²⁸⁶ Il faut consulter la somme publiée à ce sujet par Pascal Singy (Singy P., 1998 (Dir.), *les femmes et la langue (l'insécurité linguistique en question)*, Delachaux et Niestlé, Lausanne, 215 pages.

du pays de Caux » mais d'abord **quelqu'un qui parle cauchois**. Dans la mesure où la majeure partie des enquêtés se déclare cauchoise, ils déclarent par là même –et sans qu'ils soient des locuteurs effectifs– leur appartenance à une communauté sociolinguistique.

Quelles perspectives ?

Trois articles sur ce thème sont en cours de rédaction ou prévus dans un avenir proche : d'abord en collaboration avec Séverine Courard²⁸⁷ « Territoire et identité : patrimoine sociolinguistique cauchois » pour un volume de la revue *Études Normandes* à paraître en fin 2000 et consacré au Patrimoine normand. Il s'agit de rendre compte des diverses territorialisations en cours, de la mise en mots du territoire dialectal, de l'identité territorialisée. Cet article est en fin de rédaction. Ensuite, une contribution à la livraison de la collection Dyalang dédiée à la publication des travaux du projet *Hétérogénéité linguistiques des élèves et des étudiants dans l'Académie de Rouen : répertoires, pratiques et représentations*²⁸⁸. Mon article doit faire état de l'hétérogénéité linguistique des enfants du pays de Caux à partir d'une enquête faite dans le cadre du projet auprès d'enfants du primaire et qui constatait leur niveau de connaissance des formes d'origine dialectale et leur identification. Enfin, j'ai été sollicité par la revue *Modern Sprache*²⁸⁹ pour publier un article rendant compte de la vitalité linguistique du cauchois moderne : la part doit y être faite entre la description linguistique et les faits sociolinguistiques.

Est également en projet (pour fin 2001 début 2002) un volume de la collection *Parlons...* (l'Harmattan)²⁹⁰ intitulé : *Parlons cauchois (Pour une langue normande)*.

En l'état, le plan est le suivant :

Chapitre 1 *Polynomie et langue normande (Le cauchois : une variété du normand)* **T. Bulot**

Chapitre 2 *Précis d'orthographe normande* **J. Mauvoisin et DPLO**

Chapitre 3 *Morphosyntaxe du cauchois* **T. Bulot et U.R.C. (rédigé)**

Chapitre 4 *Lexique du cauchois* (papier et numérisé) **A. Araste (en fin de rédaction)**

Chapitre 5 *Littérature normande (dont cauchoise)* **C. Poulain**

Chapitre 6 *Enseigner le cauchois (aspects institutionnels / pédagogiques)*. **L. Jeannot et T. Bulot** dont Jeux de langues sur CD Rom **(en cours de rédaction)**

Chapitre 7 *Langue normande et identité : le cauchois* **T. Bulot et S. Courard**

²⁸⁷ J'ai dirigé cette étudiante en maîtrise et DEA sur de telles thématiques. Elle a par ailleurs présenté l'enquête sur le cauchois au séminaire animé par J.M. Eloy au premier trimestre 2000.

²⁸⁸ Ce projet (rapport final présenté en novembre 1999) a été piloté par Claude Caitucoli sur un appel d'offre du Comité national de Coordination de la Recherche en Éducation. J'y ai eu en charge le point intitulé *Les langues et variétés régionales, urbaines ou rurales*.

²⁸⁹ Moderne Sprachen, Praesens Verlag, Wien, Autriche.

²⁹⁰ Sur la base du plan, le projet a été accepté par l'éditeur.

ACTIVITES SCIENTIFIQUES DIVERSES

Bibliographie Sociolinguistique Francophone

Depuis une année, la Bibliographie Sociolinguistique Francophone (B.S.F.) est en partenariat avec l'éditeur L'Harmattan. Consultée régulièrement²⁹¹ et surtout hors des frontières françaises métropolitaines, je pense qu'elle assure vraiment sa mission de diffusion des travaux francophones dans l'ensemble de la communauté scientifique. Des discussions sont en cours et sont sur le point d'aboutir (notamment avec Angéline Martel, Québec) pour rapprocher –sans les fusionner mais en opérant une synergie entre les deux fonctionnements– la B.S.F. avec la revue internationale *Diverscité*²⁹², tout à fait bien identifiée dans le champ sociolinguistique, pour assurer une alimentation accrue des publications en français : jusqu'à présent, il est vrai, que la B.S.F. recense surtout, sur ce créneau linguistique, des textes français, belges et plus largement européens. Le comité de parrainage et la rédaction de la B.S.F. doivent être élargis à cette occasion.

Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine

En mai 1999, les participants à la première Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine (Mons–Belgique) se sont donnés rendez-vous deux années plus tard pour continuer la réflexion engagée à ce moment. Est en préparation pour novembre 2001 la deuxième journée construite sous la thématique ***Variations linguistiques : images urbaines et sociales*** en collaboration, cette fois-ci avec non seulement l'Université de Mons²⁹³ mais aussi avec l'Université de Rennes2 – notamment avec le Centre de Recherche sur la Diversité Linguistique du Français : le CREDILIF (Dir. Philippe Blanchet)– et enfin avec l'Université de La Réunion. Le souhait d'élargir le comité d'organisation²⁹⁴ correspond à la volonté de faire de ces journées un rendez-vous nécessaire des chercheurs qui s'intéressent aux rapports entre langue et urbanité en lui donnant de la sorte une audience plus large, mais également au souci de préserver la qualité scientifique des contributions de tout ordre.

Comme précédemment, les contributions acceptées devront être publiées pour le jour même de la manifestation afin d'assurer aux moments de discussion le plus d'espace possible ; à ce propos, j'ai

²⁹¹ Plus de 100 visites par mois depuis sa création il y a 30 mois avec une petite moitié pour des connexions nationales.

²⁹² <http://www.telug.quebec.ca/diverscite/>

²⁹³ L'UMR Dyalang et l'Université de Rouen étant les partenaires fédérateurs.

²⁹⁴ Hormis moi-même, le comité d'organisation comprend : Cécile Bauvois (Université de Mons/ Belgique), Claudine Bavoux (Université de La Réunion/ France), Philippe Blanchet (Université de Rennes 2/ France), Thierry Bulot (Université de Rouen/ UPRESA CNRS 6065/ France), Claude Caitucoli (Université de Rouen/ UPRESA CNRS 6065/ France), Michel Francard (Université catholique de Louvain/ Belgique), Gudrun Ledegen (Université de La Réunion/ France) et Marie-Louise Moreau (Université de Mons/ Belgique).

obtenu l'accord de la rédaction des *Cahiers de Sociolinguistique* pour co-diriger –avec Cécile Bauvois²⁹⁵– la publication en novembre 2001 d'un volume reprenant la plupart des communications sous probablement le même titre que celui donné à la Journée. Au 20 juin 2000, 12 propositions de communication ont été enregistrées, par ordre de soumission : Tim Pooley (London Guildhall University - Angleterre), Leila Messaoudi (Université de Kénitra - Maroc), Bernard Zongo (Université de Rouen - France), Gudrun Ledegen (Université de La Réunion - France), Médéric Gasquet-Cyrus (Université de Provence – France), Mozama Modadly (Université de La Réunion – France), Mohammed El Himer (Université de Kénitra-Maroc), Marielle Bruyninckx (Université de Mons-Hainaut- Belgique), Cécile Bauvois (Université de Mons–Hainaut – Belgique), Saïd Bennis (Université de Béni-Mellal – Maroc), Fabienne Melliani (Université de Montpellier – France), Jean Rémy (Université de Louvain La Neuve –Belgique) et Christine Bierbach (Université de Mannheim – Allemagne)

²⁹⁵ Nous avons conçu, elle et moi, le projet de réunions scientifiques régulières en sociolinguistique urbaine sur un mode séminaire (30 participants au maximum) donnant la part belle aux discussions, aux échanges puisque –hors les communications écrites (pour les collègues confirmées) et affichées (pour les jeunes chercheurs)– 6 communications orales sont prévues.

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

| | |
|---|------------|
| FIGURE 1 : REPRISE DU STIMULUS « HUTTE » | 34 |
| FIGURE 2 : LES INTERFERENCES PROCESSIVES | 35 |
| FIGURE 3 : NOUS VOULONS VALERY GISCARD D'ESTAING | 37 |
| FIGURE 4 : NOMENCLATURE DES PHASES DISCURSIVES | 38 |
| FIGURE 5 : SEQUENCE DE SOLIDARISATION DISCURSIVE (VALERY GISCARD D'ESTAING). LE CAS DU LEXEME « FRANCE » | 39 |
| FIGURE 6 : UNE APPROCHE RAISONNABLE DES DISCOURS D'INTERFACE | 52 |
| FIGURE 7 : LE DISCOURS D'INTERFACE | 59 |
| FIGURE 8 : OPTIMISATION ET/OU OPTIMALISATION | 67 |
| FIGURE 9 : ANALYSE ET SYNTHESE DU GENERATEUR DE DIALOGUE | 71 |
| FIGURE 10 : UNE STRUCTURE DEPENDANCIELLE DE LA REQUETE | 73 |
| FIGURE 11 : REGLES DE REQUETES DOCUMENTAIRES | 73 |
| FIGURE 12 : LA COMMUNICATION D'INTERFACE (1) | 76 |
| FIGURE 13 : LA COMMUNICATION D'INTERFACE (2) | 78 |
| FIGURE 14 : CONCEPTION ET AUTORITE | 79 |
| FIGURE 15 : LA MISE EN SCENE D'AUTRUI | 80 |
| FIGURE 16 : LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE | 87 |
| FIGURE 17 : LE MODELE DES PRATIQUES LANGAGIERES URBANISEES | 95 |
| FIGURE 18 : LA PRODUCTION DES ITEMS QUALIFIANTS | 99 |
| FIGURE 19 : L'EVALUATION DES ITEMS QUALIFIANTS | 100 |
| FIGURE 20 : L'ENGAGEMENT NORMATIF POSITIF (RIVE DROITE) | 103 |
| FIGURE 21 : L'ENGAGEMENT NORMATIF POSITIF (RIVE GAUCHE) | 104 |
| TABLEAU 1 : LES COMMUNAUTES DITES (RANG 1) | 114 |
| TABLEAU 2 : LES COMMUNAUTES DITES (RANG 2) | 114 |
| TABLEAU 3 : LES COMMUNAUTES DITES (RANG 3) | 114 |
| TABLEAU 4 : LE CLASSEMENT DES DESIGNATIONS | 115 |
| TABLEAU 5 : LES LIEUX ET LES COMMUNAUTES | 116 |
| TABLEAU 6 : LES TEMPORALITES | 116 |
| FIGURE 22 : LE QUESTIONNAIRE « DESIGNATION DE L'ETRANGER » | 117 |
| FIGURE 23 : VITALITE DU CAUCHOIS (1/2) | 127 |
| FIGURE 24 : VITALITE DU CAUCHOIS (1/2) | 128 |
| FIGURE 25 : ENQUETE CAUCHOIS (BANDES EN FRANÇAIS) | 129 |
| FIGURE 26 : ENQUETE CAUCHOIS (BANDES EN CAUCHOIS) | 129 |

LISTES DES DOCUMENTS SELECTIONNES

DISCOURS POLITIQUES

- BULOT T., 1982, « Les pratiques forestières en forêt de Lyons. » dans ETUDES NORMANDES 3, Mont-Saint-Aignan, Association d'Etudes Normandes, 69-75.
- BULOT T., 1988, « Recherches en analyse de discours: les procès jakobsoniens appliqués au discours politique. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 12, Mont-Saint-Aignan, SUDLA-IREDA, 175-177.
- BULOT T., 1989, « L'enquête de Coquebert de Montbret et la glottopolitique de l'Empire français. » dans ROMANISCHEN PHILOLOGIE 2-89, Auftr.659/ Sch.1/ tr79, Spreu, 287-292.
- BULOT T., 1990, « L'intellectuel vagabond ou la lecture sociale. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 17, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, 133-140.
- BULOT T., 1991, « Le français est-il une langue polynomique? » dans PULA 3/4, Université de Corse, Corte, 52-58.
- BULOT T., LAROUSSE F., 1991, « La glottopolitique française de 1985 à 1989: tendances et perspectives » dans *Sociolinguistique Didactique du Français Langue Étrangère*, Collection Bilans et Perspectives, Mont-Saint-Aignan, CLS-SUDLA, 101-118.
- BULOT T., MARTIN G.V., 1991, « Cinq années de recherche pour la sociolinguistique et la didactique du F.L.E. » dans *Sociolinguistique Didactique du Français Langue Étrangère*, Collection Bilans et Perspectives, Mont-Saint-Aignan, CLS-SUDLA, 9-15.
- MARCELLESI J.B., BULOT T., BULOT E., 1988, « En quoi l'école sociolinguistique de Rouen est-elle gramscienne? » dans *Romanischen Philologie XXVII/1988 Heft 2*, Leipzig, 213-217.

DISCOURS D'INTERFACE

- BULOT T., 1989, « Télématic et désinformation: la construction de l'erreur » dans *Akten des deutsch-französischen Kolloquiums in Hannover vom 16. - 18 Mai 1988*, FBR Sprach- und Literaturwissenschaften der Universität Hannover, Hanovre, 14-23
- BULOT T., 1990, « Le générateur de dialogue: la dimension dialogique de la communication homme-machine. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 16, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, 141-162.
- BULOT T., 1993, « Interaction et dialogisme: la communication homme machine » dans Les CAHIERS DU CIRCAV 3, CIRCAV-GERICO-Université de Lille 3, Lille, 69-84.
- BULOT T., 1994, « Dialogue homme-machine et discours: dialogal ou dialogique » dans *Le dialogue en question*, CAHIERS DU CENTRE INTERDISCIPLINAIRE des SCIENCES du LANGAGE 10 (Numéro spécial), Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 245-254.
- BULOT T., 1995, « Normaison et normalisation: pour une analyse du discours de la conception » dans *Recherches Documentaires*, CAHIERS DU LCPE (Numéro Spécial)/ Coll. Bilans et Perspectives, URA CNRS 1164/ URA 1575 et ADBS, Mont-Saint-Aignan, 7-18.
- BULOT T., 1996, « L'autre ou la non-personne : du dialogisme à la dialogie du discours des concepteurs d'interfaces langagières »; communication à la *Première journée pluridisciplinaire Caen-Rouen/ Journée Thématique GRCE-TAE/ Discours*

d'interface et mise en emploi pour les systèmes informatiques : aide en ligne et mode d'emploi., MRSB de Caen, le 12 décembre 1996. Non publié.

BULOT T., CAHOUR B., DELAMOTTE E., 1996, « Prise en compte de l'utilisateur pour une adaptation dialogique », dans *Psychologie du dialogue homme-machine en langage naturel*, Europa Productions, Paris, 61-73.

BULOT T., DELAMOTTE E., 1990, « Prolégomènes à la glottomatique. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 16, SUDLA, Mont-Saint-Aignan, 23-26.

BULOT T., GAUDIN F., VAN HOOLAND M., 1994, « Une analyse des pratiques discursives du dialogue homme-machine » dans CAHIERS DU LCPE 1, LCPE/ URA CNRS 1575, Paris, 73-91.

BULOT T., TSEKOS N., 1992, « D'une analyse sociolinguistique du dialogue homme/machine à un analyseur énonciatif. » dans CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 21, SUDLA/ IRED, Université de Rouen, 40-55.

BULOT T., TSEKOS N., 1995, « Représentation des rapports de dépendances pour une interface langagière » dans *Lucien Tesnière Aujourd'hui*, Editions Peeters, Louvain/ Paris, 143-148.

DISCOURS IDENTITAIRES

BULOT T., 1996, « Stigmatisation et vêtire urbaine à Rouen: mise en mots d'une urbanisation. » dans *Se Vêtir pour dire*, Coll. Bilans et Perspectives URA CNRS 1164, Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 223-234.

BULOT T., 1998, « Dynamique socio-langagières du territoire rouennais (Mobilité et langue) », dans les CAHIERS DE LA MRSB, Presses Universitaires de Caen, Caen, 22 pages (A paraître).

BULOT T., 1998, « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », dans *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, ÉTUDES NORMANDES 1, Association Études Normandes, Mont-Saint-Aignan, 41-45.

BULOT T., 1998, « Rive gauche, rive droite ou les représentations de l'espace urbain à Rouen », dans *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, ÉTUDES NORMANDES 1, Association Études Normandes, Mont-Saint-Aignan, 59-71.

BULOT T., 1998, « Sociolinguistique des lieux de villes: les mots de Rouen », dans *Covariations pour un sociolinguiste. Hommages à Jean Baptiste Marcellesi*, Presses Universitaires de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 183-188.

BULOT T., 1999, « La production de l'espace urbain à Rouen: mise en mots de la ville urbanisée », dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 39-70.

BULOT T., 2000, « Le parler rouennais ou l'appropriation du territoire urbain » A paraître dans Englebert A., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D., 2000, *Actes du XXII Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane*. Niemeyer Verlag.

BULOT T., 2000, « Sociolinguistic representations of French spoken in Rouen (methodological aspects) », dans BELGIAN JOURNAL OF LINGUISTICS (A paraître).

BULOT T., 2000, « La construction de la cohérence communautaire : le français de référence au centre ville ». Communication présentée au Colloque International *Le français de référence*, Louvain La Neuve, 3-5 novembre 1999. Texte accepté pour publication dans les Actes.

BULOT T., BAUVOIS C., 1998, « Le sens du territoire (l'identification géographique en sociolinguistique), dans Revue PArôle 5/6, Université de Mons Hainaut, .Mons, 61-80.

BULOT T., DELAMOTTE R., 1995, « La verbalización de fracturas urbanas: hacia una glotopolítica de las ciudades », dans SIGNO & SEÑA 4, Universidad de Buenos Aires, Buenos Aires, 121-144.

BULOT T., TSEKOS N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », dans Thierry Bulot (Dir.) et Nicolas Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L'Harmattan, 19-34.

BULOT T., VAN HOOLAND M., 1997, « Représentations du 'parler banlieue' à Rouen », dans *Touche pas à ma langue ![/?] Les langages des banlieues*, SKHOLÊ numéro Hors Série, IUFM Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 123-135.

TSEKOS N., BULOT T., GROSSE S., 1996, « L'évaluation en discours: la mise en mots des fractures urbaines » dans *Le questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE 28/29, Université de Rouen/ IRED, Mont-Saint-Aignan, 301-307.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| <u>PRESENTATION DU PARCOURS</u> | 4 |
| INTRODUCTION | 4 |
| ÉLÉMENTS D'UN RECIT DE VIE | 5 |
| HOMMAGES | 6 |
| QUELLE POSTURE SCIENTIFIQUE ? | 7 |
| ÉPISODES SCIENTIFIQUES. QUATRE DATES | 10 |
| COHERENCE ET COHESION DU PARCOURS SCIENTIFIQUE | 12 |
| ÉLÉMENTS POUR DÉFINIR LE CHAMP | 12 |
| QUELQUES REPERES THEMATIQUES | 13 |
| <u>ENSEIGNEMENT, RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES</u> | 15 |
| ENSEIGNEMENTS | 15 |
| RESPONSABILITES PEDAGOGIQUES | 17 |
| RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES | 18 |
| <u>RESPONSABILITES EDITORIALES</u> | 19 |
| REVUES | 19 |
| RESSOURCES DOCUMENTAIRES | 20 |
| PUBLICATION DE NUMEROS DE REVUE OU DE VOLUMES | 20 |
| LA COLLECTION ESPACES DISCURSIFS (L'HARMATTAN) | 22 |
| <u>JOURNEES DE RECHERCHE, RAPPORTS D'ETUDE ET VALORISATION</u> | 22 |
| SEMINAIRE, JOURNEES DE RECHERCHE ET COLLOQUES | 22 |
| RAPPORTS D'ETUDES | 24 |
| VALORISATION DE LA RECHERCHE | 27 |
| <u>ORIENTATIONS DE LA RECHERCHE</u> | 30 |
| PRATIQUES LANGAGIERES ET REPRESENTATIONS SOCIO-LINGUISTIQUES | 30 |
| TERRAINS ET ESPECES DE DISCOURS | 31 |
| <u>PRESENTATION DE L'ACTIVITE SCIENTIFIQUE</u> | 33 |
| DISCOURS POLITIQUES | 33 |
| STRUCTURE DE L'IDENTIQUE EN DISCOURS POLITIQUE | 33 |
| LES ACTEURS POLITIQUES DE LA LANGUE | 41 |

| | |
|--|------------|
| LES ACTIONS POLITIQUES SUR LA LANGUE | 43 |
| Une définition située du champ glottopolitique | 43 |
| Analyse et pratiques d'enquêtes glottopolitiques | 45 |
| La hiérarchisation des variétés : quels effets ? | 47 |
| DISCOURS D'INTERFACE | 50 |
| QUELLE LEGITIMITE SOCIALE POUR LA SOCIOLINGUISTIQUE ? | 50 |
| POSITIONNEMENT SCIENTIFIQUE GENERAL | 51 |
| Le domaine d'application : les dialogues médiatisés | 53 |
| Le domaine de recherche | 56 |
| DIALOGUE HOMME-MACHINE | 60 |
| Préambule | 60 |
| Aspects théoriques : la glottomatique | 61 |
| Erreur et dialogue homme-machine | 62 |
| Le générateur de dialogue | 67 |
| MODE D'EMPLOI DE LOGICIEL : DIAGNOSTIC GLOTTONOMIQUE | 74 |
| La demande sociale : l'aide informatique | 74 |
| La communication d'interface | 75 |
| Le discours d'autorité | 78 |
| La mise en scène langagière d'autrui | 79 |
| DISCOURS IDENTITAIRES | 81 |
| LE PROJET DE RECHERCHE EN SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE : THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE | 81 |
| UNE APPROCHE TRANSDISCIPLINAIRE | 82 |
| LA SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE : APPROCHE ET CONCEPTS | 85 |
| Une définition raisonnable | 85 |
| L'identité urbaine | 88 |
| L'urbanisation 'sociolinguistique' : le rapport à la mobilité dans l'espace | 89 |
| La mobilité linguistique : l'espace éclairant | 90 |
| La territorialisation | 91 |
| L'ENQUETE ROUENNAISE | 92 |
| La situation sociolinguistique | 92 |
| Un modèle des pratiques langagières urbanisées | 94 |
| L'hypothèse de recherche et le recueil des attitudes langagières | 96 |
| Les étapes protocolaires : organisation et efficacité | 98 |
| Quelques aspects de la territorialisation | 103 |
| Les résultats commentés | 104 |
| PISTES ET PERSPECTIVES | 107 |
| INTRODUCTION : POURSUIVRE SUR LES DISCOURS IDENTITAIRES | 107 |
| RECHERCHES EN COURS ET PERSPECTIVES | 108 |
| SEGREGATION URBAINE DANS LA REGION HAUTE-NORMANDIE | 108 |
| Le projet de recherche | 108 |
| L'enquête | 110 |
| Quelques tendances | 113 |
| Quelques pistes | 118 |
| Centre et périphérie | 118 |
| IDENTITE ET LANGUE : LE CAUCHOIS. | 121 |
| Éléments préliminaires | 121 |
| Quel apport pour la connaissance des langues régionales ? | 123 |

| | |
|---|------------|
| Projet de recherche | 124 |
| L'enquête | 125 |
| Premières lectures | 130 |
| Quelles perspectives ? | 132 |
| ACTIVITES SCIENTIFIQUES DIVERSES | 133 |
| BIBLIOGRAPHIE SOCIOLINGUISTIQUE FRANCOPHONE | 133 |
| JOURNEE INTERNATIONALE DE SOCIOLINGUISTIQUE URBAINE | 133 |
| <u>TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX</u> | 135 |
| <u>LISTES DES DOCUMENTS SELECTIONNES</u> | 136 |
| DISCOURS POLITIQUES | 136 |
| DISCOURS D'INTERFACE | 136 |
| DISCOURS IDENTITAIRES | 137 |